

Impression : GESSLER S.A., SION
 ☎ (027) 2 19 05 - 2 31 25
PRIX DE L'ABONNEMENT
 1 an Fr. 42.- | 3 mois Fr. 12.-
 6 mois Fr. 22.- | Le No Fr. -30
 Etranger demandez les conditions

Régie des annonces :
 PUBLICITAS S.A., SION
 ☎ (027) 2 44 22
 Agences à Brigue et Martigny
 Réclame 60 ct. le mm
 Annonce 16,5 ct. le mm
 Avis mortuaire 40 ct. le mm
TIRAGE CONTROLÉ : 12 846 ex.

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

CENTRALE DES
OCCASIONS
 DU VALAIS - SION
MEUBLES
 OCCASIONS ET NEUFS
 Maison Jules Rielle, Place de Foire,
 au fond de la Place du Midi, après
 la Sionne. Entrée également par la rue
 du Scex, après la station de benzine,
 à gauche. Tél. (027) 2 14 16
ACHATS - VENTES - ECHANGES

Bourses scolaires et Prêts d'Honneur

«L'Association des Etudiants valaisans» nous communique un certain nombre de propositions qu'elle a établies en vue d'améliorer le régime actuel des bourses scolaires. Ces résolutions ont été votées le 15 mai par l'assemblée des délégués unanimes. Elle représentent donc assez fidèlement les désirs de la jeunesse intellectuelle d'aujourd'hui.

A ce titre, elle mérite doublement notre attention, révélatrice qu'elle est, à la fois, d'une évolution psychologique et sociologique de la condition d'étudiant.

Mais donnons d'abord la parole aux représentants de l'association. Ce qu'ils désirent, c'est une révision du décret du 2 février 1963 qui n'est plus satisfaisant depuis que les Chambres fédérales ont voté, le 19 mars 1965, la loi sur l'allocation de subventions particulièrement en faveur des étudiants.

Cette loi permet à la Confédération de soutenir dès la fin de la scolarité obligatoire. Ainsi, que l'on se destine à une carrière technique, théologique, pédagogique, artistique, juridique, médicale ou autre, on peut demander, dorénavant, à l'Etat de prendre en charge les frais des études que leur préparation comporte.

Encore faut-il que les cantons assument leur part de responsabilités. C'est pour accorder les textes cantonaux à la loi fédérale que l'Association réclame un nouveau décret. Ce décret devrait, en particulier, abandonner la notion des prêts d'honneur, périmée, disent les étudiants, au profit des seules bourses scolaires qui seront prises en charge à 65% par la Confédération.

«Le prêt ne résout pas le problème puisque l'inégalité sociale est simplement reportée jusqu'à la fin des études, à un moment donc où l'étudiant doit effectuer de nouvelles dépenses (mariage). L'étudiant endetté est désavantagé.

Le prêt d'honneur ne devra donc être attribué qu'à des candidats ne remplissant pas les conditions du barème établi.»

En ce qui concerne le montant de l'aide individuelle, l'association demande «des garanties formelles» et «l'application stricte des dispositions légales».

Elle n'admet pas, en particulier, que le Conseil d'Etat limite, comme il le laisse entendre dans son message du 1er juin 1965, à «cinq mille francs» les bourses annuelles accordées aux universitaires et aux techniciens «C'est une aide importante mais pas

suffisante pour l'étudiant sans ressources».

On distingue ici les frais d'entretien des frais d'études. «Ces derniers doivent être pris en charge en totalité par l'Etat et ne pas entrer en considération dans la fixation du montant des bourses...»

Le message du Conseil d'Etat fait mention d'une dépense, pour la première année, de 853.000 francs. C'est peu, remarquent les porte-paroles des étudiants, à la mesure des dépenses imposées aux autres cantons par la présence d'une Université. Cette somme globale représente 5 fr. 50 par habitant alors que le Fribourgeois supporte une charge de 14 fr., le Vaudois, 36 francs, le Bâlois citadin, 105 francs.

«Il nous apparaît donc que le canton se doit moralement d'apporter une contribution plus élevée à l'effort entrepris en vue de la relève des cadres».

L'association des étudiants préconise une information plus généralisée «sur les bourses et autres subsides d'étude et d'apprentissage» dont parents et élèves peuvent bénéficier.

Les barèmes réglant la distribution des bourses devraient être publiés. Enfin, l'association des étudiants devrait être représentée dans la Commission qui étudie les demandes d'octroi de bourses scolaires.

Le rapport est accompagné d'un «résolution» L'assemblée des étudiants reconnaît l'effort entrepris par l'Etat du Valais, prend acte de l'adoption par les Chambres fédérales de la loi du 19 mars 1965, et engage nos pouvoirs cantonaux à adapter le décret du 2.2.63 à la nouvelle législation en remplaçant les prêts d'honneur par des bourses dont les montants devront être augmentés et mis aussi bien à la disposition des techniciens que des universitaires.

Voilà résumé, nous l'espérons fidèlement, le message des étudiants à nos autorités.

Nous parlions plus haut d'une évolution psychologique et sociologique de la condition d'étudiant.

Elle éclate ici de manière assez frappante.

La jeunesse d'aujourd'hui s'installe bien dans son temps qui recourt à l'Etat en tout et pour tout.

Elle fait comme font à peu près tous les citoyens même dans nos nations dites libérales: elle s'en remet à l'Etat du soin de la tirer de tous les embarras que la vie lui propose.

Il nous avait semblé, à nous, que la solution des «prêts d'honneur» correspondait mieux à la notion de «res-

ponsabilité personnelle» que tout homme libre doit assumer dans la collectivité.

Rien n'est plus louable que l'intention de faire des études; rien, même, n'est plus désirable pour la collectivité elle-même qui est bénéficiaire de toute élévation du niveau technique et intellectuel de ses membres.

Mais il est bien certain que le médecin, l'avocat, le professeur, l'architecte de demain, l'ingénieur, le technicien, se trouveront, leurs études terminées, dans une situation favorisée par rapport à la situation des manuels; il semble donc équitable qu'un avocat, un médecin, etc., supportent eux-mêmes les frais qu'entraîneront leurs études, étant bien entendu que le prêt d'honneur leur a permis de devenir ce qu'ils désiraient être.

L'injustice réside dans le fait qu'un jeune homme pauvre ne peut pas concourir les mêmes chances, devant son avenir, qu'un jeune homme de famille aisée. Le prêt d'honneur supprime cette injustice.

Du train dont vont les choses, on peut imaginer qu'un jeune médecin demandera à l'Etat de lui payer, les études terminées, ses frais d'installation...

Bref, nous nous jetons nous-mêmes dans les griffes de l'Etat-Moloch
 G. A.
 (suite page 7)

Des étudiants manifestent à Manille



Environ 500 étudiants et syndicalistes ont manifesté devant l'Ambassade américaine à Manille contre une participation à la guerre du Vietnam. Un «Oncle Sam» symbolique, tenant en laisse deux soldats philippins (notre photo) était accompagné de placards portant les mots: «Ne nous entraînez pas dans votre sale guerre!». La manifestation s'est déroulée sans incidents.

Quand les paysans jouent au golf

A Pâques, ou quelquefois seulement à Pentecôte lorsque l'hiver a été particulièrement long, à l'époque où les champs reverdisent, où le foehn et le soleil printanier ont fait fondre les dernières traces de neige, c'est alors que les hommes et les garçons des Grisons romanches vont chercher dans les greniers leurs mazzas et leurs boules.

«Cet après-midi à Planturén!» a crié quelqu'un à la sortie du culte. Il reste juste assez de temps pour réunir le matériel nécessaire avant que la mère de famille ne sorte du four le rôt des jours de fête. La mazza est massue en forme de quille épointée de 18 à 20 cm. de longueur; elle est taillée dans un bois dur et lourd, de l'alisier, du frêne et du hêtre. Dans certaines régions, la massue est aplatie latéralement, ou bien encore elle présente une seule face plate, l'autre étant arrondie. L'axe longitudinal est creux; l'on y introduit un manche de 70 cm. de long qui doit être élastique et facile à manier. Les pousses de la viorne-

obier ou boule-de-neige, qui sont exceptionnellement flexibles et dures, se prêtent le mieux à cet effet. En Haute-Engadine, l'on faisait venir autrefois ces manches de la vallée de «Fünf Dörfer»; en Basse-Engadine, chacun coupe lui-même son «lintern» et ne dévoile qu'à ses meilleurs amis le secret de l'endroit où il a trouvé ce bois. C'est le charbon qui confectionne à l'aide de son tour les boules du jeu de la mazza; pour cela, il utilise de préférence du bois de poirier, de buis, de bouleau ou encore d'aune. Le diamètre d'une boule est d'environ 6 cm; sa couleur doit être telle qu'on la retrouve facilement sur le terrain et il faut qu'elle soit faite en un bois différent de celui de la mazza. La mazza est un jeu d'hommes, A Lavin, mon village natal, un jeune homme qui participait pour la première fois au jeu de la mazza à Tante-rauas ou à Planturén, était dès lors admis dans le cercle des hommes; c'était en quelque sorte la consécration profane de sa confirmation religieuse.

Quel beau spectacle que celui de ces hommes et de ces jeunes gens se rendant au combat en balançant leurs mazzas sur l'épaule. Aucun aménagement patriculier n'est requis pour le terrain de jeu. Les prés où la première herbe vient de faire son apparition ou les pâturages proches du village constituent un emplacement idéal pour ce jeu qui nécessite avant tout beaucoup d'espace et exige de la part des joueurs autant de force que d'adresse. Les règles du jeu sont simples et apparemment indéniablement à celles du golf et du «Mailschlagen» (variété du jeu de paume). Voici comment l'on procède habituellement: deux équipes sont constituées soit en comptant soit par tirage au sort. Puis c'est au meilleur joueur de chaque partie à jeter la boule en l'air, comme au «Schlagball» ou au base-ball, et à la frapper à l'aide de la mazza en direction du but. Celui-ci est constitué soit par un trou creusé dans le sol à chaque extrémité du terrain, soit par un piquet ou encore par

DIJON

PETITE PLANÈTE

C'est bien le temps de rappeler l'une des plus anciennes coutumes du monde: la fraude aux examens.

L'une des plus anciennes et des plus universelles; elle a, du reste, enrichi le vocabulaire de toutes les langues.

En bon français, on triche, on copie, on lorgne, on mascogne, on pugne. Chaque région a sa façon à elle de faire violence au destin...

Ce folklore scolaire a du reste inspiré les memorialistes. Ils sont nombreux à évoquer toute la peine qu'ils se donnèrent pour vaincre la vigilance des pions, ennemis héréditaires de ce genre d'accommodement avec la justice.

Cherchez bien: au fond de votre mémoire somnole l'histoire drôle dont vous êtes peut-être le héros.

Que d'inventions, d'imaginations, de trouvailles mises au service d'opérations périlleuses! L'espionnage seul possède sans doute un musée plus riche d'armes secrètes destinées à duper l'adversaire.

Elles vont, ces armes de la mie de pain à l'encre sympathique, de la manchette bien renseignée à l'ongle couvert de formules ou autres signes cabalistiques. Vous vous mouchez: le mouchoir vous apporte la réponse que vous cherchiez; vous consultez votre montre: elle vous rappelle, en même temps qu'il vous faut vous dépêcher, la date de naissance de Guillaume Tell.

Si les élèves consacraient à la préparation de leurs examens le

dixième du temps qu'ils consacrent à préparer les moyens de les réussir par la fraude, ils obtiendraient des résultats absolument remarquables.

Mais tricher a l'attrait de l'aventure, le goût du fruit défendu. Aussi longtemps qu'il y aura des candidats à quelque diplôme scolaire, vous pouvez compter qu'il y aura des tricheurs.

Réussir honnêtement manque de sel. Soupe fade promise aux élèves sans malice. Ceux-là ne connaîtront jamais l'apré satisfaction de pouvoir se dire, après le combat:

— Je les ai eus...

Cette satisfaction profonde sera refusée, cette année, aux étudiants du lycée de Dijon. C'est bien dommage: il doit se trouver parmi eux des candidats qui se sentent frustrés.

Tout était prêt, à n'en pas douter, pour qu'aboutissent d'audacieuses entreprises. Les plans les mieux étudiés, se seront révélés inutiles.

En effet, en ouvrant l'enveloppe qui contenait les données de problèmes difficiles, les aspirants bacheliers eurent la surprise de trouver aussi l'énoncé des réponses qu'on les priaît de donner.

Voilà: il fallait y penser. Personne n'a triché, au lycée de Dijon, en cet an de grâce 1965.

Sirius.

Session du Grand Conseil La Haute Assemblée s'attaque à un monument: la loi sur les routes

La mise en train est terminée et les députés ont commencé leurs travaux avec sérieux ce mercredi matin en siégeant logueusement et en s'attaquant surtout au monument de cette session: la loi sur les routes. Le Grand Conseil, sous la présidence de M. Aloys Copt, marche bien et même — devrait-on dire — roule vite puisqu'il s'occupe principalement de la loi sur les routes.

RAPPORT DES MAGISTRATS DU MINISTÈRE PUBLIC

Le premier objet de cette matinée de mercredi fut consacré à l'examen des rapports des magistrats du Ministère public pour l'année 1964, soit les rapports des Procureurs. Il est intéressant de relever que ces rapports sont les premiers soumis à la Haute Assemblée depuis la création des trois postes de procureur. Il ressort de ce rapport que le volume de travail a été considérable dans l'ensemble. Ce rapport est intéressant surtout car il aboutit à des conclusions que le peuple valaisan est en

droit de connaître et d'apprécier. Nous citons le rapport:

«Nous voudrions relever que si l'institution des trois procureurs, magistrats vouant tout leur temps à leurs fonctions, est un réel progrès par rapport à la situation antérieure, elle ne saurait cependant avoir les mêmes avantages qu'un Parquet.»

» Nous avons certes des contacts entre nous, et nous les intensifions à l'avenir. Mais un véritable Parquet centralisé, outre le renforcement de l'influence de la fonction elle-même, aurait les avantages suivants:
 — meilleure répartition des études et du travail;
 — possibilité d'échanges de vues presque quotidiens dans les affaires compliquées ou difficiles;
 — unification surtout de la façon de requérir les peines;
 — meilleure connaissance des Arrêts rendus par les tribunaux;
 — meilleure exploitation de la jurisprudence et possibilité de travailler à l'unification de celle-ci par l'appel ou le recours en cassation.»

Le rapport poursuit:
 «Un procureur général ne peut dicter ses conclusions à un substitut, mais il peut ne pas déléguer le substitut qui ne partage pas son avis.» Actuellement, il est très difficile au procureur général de dicter ses vues et de maintenir l'unité du Ministère public ainsi que de donner les instructions nécessaires à cet effet.

NOMBREUSES INTERVENTIONS
 Le rapport des procureurs a fait l'objet de nombreuses interventions. M. François Couchepin (rad.), de Martigny, assurait la tâche de rapporteur. Sont intervenus MM. Jean-Marie Closuit (CSS.), de Martigny, Bagnoud (CSS.), de Sierre, Charles-Marie Crittin (rad.), de Chamossin, Gérard Perraudin (soc. ind.), de Sion. Les intervenants demandent l'institution de ce Parquet indispensable et souhaité par les procureurs eux-mêmes. Il faut une unification de la loi sur l'organisation judiciaire, com-

F.-s. Fournier
 (Suite page 9)

Purée de tomates THOMY encore plus avantageuse

-.90

tube de 200 g triple concentré

- Chaque tube contient 1 1/2 kg de tomates gorgées de soleil
- Purée de tomates THOMY avec points Silva



Baisse de prix

THOMY - le favori des gourmets!

K Boucherie K

Ragoût agneau	la livre	Fr. 1.80
Ragoût de veau	la livre	Fr. 3.80
Ragoût de porc	la livre	Fr. 4.25
Ramsteek	la livre	Fr. 7.50

K UCHLER - PELLET

Aux Galeries du Midi - Sion

P 61 S

EBENISTES, MENUISIERS, ENTREPRENEURS,

chaque vendredi chez vous avec tous les bois massifs, lames toutes essences, panneaux tous genres, listerie bois et plastics, stratiifiés.

Le plus grand choix de Suisse Romande
Au Comptoir du Bois S. A., Lausanne-Malley
Tél. (021) 25 31 28-29 P 2245 L

Tuyaux d'arrosage

en plastic et en caoutchouc à partir de Fr. —.75

OUTILS

pour les travaux du jardin et de la vigne

J. Niklaus-Stalder
Quincaillerie
Gd-Pont - Sion
Tél. (027) 2 17 69



P 50-20 S

GARAGE du Bas-Valais cherche

vendeur

Représentation marques VW, Chrysler, Porsche. Entrée de suite. Nombreux avantages sociaux.

Ecrire sous chiffre P 51235 à Publicitas, 1951 Sion.

ON CHERCHE

apprenti (e)

aide en pharmacie.

Pharmacie Lauber - Martigny.

P 65808 S

HOTEL SPORT-CLUB CRANS cherche

sommeliers ou sommelières

pour entrée immédiate.

Les offres sont à adresser à la Direction.
Tél. (027) 7 19 12 P 33582 S

A VENDRE entre Bouveret et St-Gingolph, au bord du lac,

MAISON DE VACANCES

neuve, 3 chambres à coucher contenant 8 lits ! magnifique salle de séjour avec cuisine ; salle de bains (eau chaude et froide).

Accès en voiture. Sous la maison : place de parc pour voitures et bateaux. Plage privée. Endroit très tranquille.

Disponible immédiatement.

S'adresser par écrit sous chiffre 351 au bureau du journal.

vos imprimés: gessler sion



BAUKNECHT

la machine à laver de grande marque

automatique

Différentes autres marques et occasions dès

Fr. 300.-



BRUTTIN-GAY-BALMAZ

Rue du Rhône - SION - Tél. (027) 2 48 86 P 246 S

JEUNE

employé de commerce

Suisse allemand, bonnes connaissances français et anglais, bon certificat de capacité et 1 1/2 année de pratique au Canada, cherche place pour le 15 juillet.

Offres sous chiffre PP 11520 à Publicitas, 1000 Lausanne.

NOUS CHERCHONS tout de suite ou date à convenir

1 tôlier en carrosserie

1 peintre sur auto

1 manoeuvre

S'adr. à la Carrosserie Chatelet, 1870 Monthey.
Tél. (025) 4 18 65
app. (025) 4 29 19

P 33699 S

Le Café de Paris à Sion cherche

une sommelière

Tél. (027) 2 17 28 P 33450 S

ON CHERCHE, pour entrée de suite ou à convenir,

une vendeuse ou aide-vendeuse

Débutante acceptée.

Pour les mois de juillet et août

une auxiliaire

S'adresser chez Constantin Fils SA, Rue de Lausanne, 1950 Sion.

P 69 S

Pour un

FRIGO...

Chez le spécialiste :

ELECTROVAL SA

SION : M. Fauth, R. de la Dixence 24, 2.11.34
SIERRE : E. Viscolo, Av. du Marché, 5.12.44
ARDON : F. Viscolo 4.12.57

TOUR DE FRANCE - TOUR

Le maillot jaune change d'épaules

Rik van Looy a perdu le maillot jaune au profit de l'un de ses coéquipiers, Bernard van de Kerkhove, vainqueur à Roubaix. Le nouveau leader du classement général n'est pas inconnu. L'an dernier, à Bruxelles, c'est lui qui s'adjugea la première étape ou plutôt la première demi-étape.

A Roubaix, le coéquipier de van Looy a dû cravacher ferme afin de contenir l'Italien Felice Gimondi, le lieutenant de Vittorio Adorni.

Vainqueur du Tour de l'Avenir 1964 Gimondi affectionne les routes belges (mercredi seuls les cinq derniers kilomètres se déroulent sur territoire français) puisque ce printemps il se distingua dans le week-end ardennais. Hier sur les pavés, lui que l'on catalogue un peu comme un grimpeur, a fait grosse impression. Dans un style coulé, un peu à la manière des poursuivants, il a fait souffrir les Belges van de Kerkhove et van Schil, ses deux compagnons d'échappée. A maintes reprises, il tenta de partir seul sur la piste de Roubaix, il réussit à prendre 30 secondes de bonification au grand dam de Poulidor et de son « patron » Adorni. Ce dernier a réalisé une opération payante en fin de course. Il s'intégra à un groupe de contre-attaque qui prit une minute au peloton de Poulidor et van Looy.

Les trois Suisses, seul Francis Blanc termina quelque peu retardé. Binggeji, bien remis de sa chute de la veille contre la montre, a terminé dans le peloton ainsi que Zoëffel, coéquipier heureux du tandem Adorni-Gimondi.

Le soleil brille lorsque les 130 coureurs prennent le départ de cette deuxième étape, Liège-Roubaix (206 km. 500 au lieu de 200 km. 500).

Dès le début, les attaques sont nombreuses. Les coureurs de Geminiani, Denson et Martin surtout, ainsi que Lebaube, se montrent les plus entreprenants, on note également l'esprit offensif qui anime Wolfshohl, Simpson et Mastrotto mais van Looy et son équipe ne permettent à aucun attaquant de se détacher nettement. A deux reprises même, van Looy part avec Garcia Suchs et G. Desmet 2 (55me km.) puis avec Anglade (64me km.). A chaque fois la réaction des rivaux du Belge fut immédiate.

droite ou Gimondi, parti en tête, lui offre une belle résistance.

Moyenne de l'étape 40 km. 235.

Classement officiel de la 2me étape Liège-Roubaix (200 km 500)

1. Van de Kerkhove (Be), 5 h. 27 45;
2. Gimondi (It), m. t.; 3. Van Schil (Be), m. t.; 4. Reybroeck (Be), 5 h. 27 59;
5. Adorni (It); 6. Janssen (Hol); 7. Stevens (Be); 8. Bouquet (Be); 9. Wouters (Hol); 10. den Hartog (Hol); 11. G. Desmet 1 (Be); 12. Haast (Hol); 13. Mahé (Fr), m. t.; 14. de Roo (Hol), 5 h. 29 04;
15. G. Desmet 2 (Be); 16. Simpson (GB); 17. Karstens (Hol); 18. Grain (Fr); 19. Aerenhouts (Be); 20. Junkermann (Al), et dans le même temps le gros peloton avec les Suisses Roland Zoëffel et René Binggeli; puis 116. Francis Blanc (S), 5 h. 29 34.

Classement général

1. Bernard van de Kerkhove (Be), 10 h. 03 04;
2. Gimondi (It), à 53";
3. den Hartog (Hol), à 1 08;
4. Stevens (Be), à 1 14;
5. van Looy (Be), à 1 19;
6. Janssen (Hol), à 1 22;
7. Haast (Hol), à 1 27;
8. Adorni (It), à 1 37;
9. G. Desmet 1 (Be), à 1 52;
10. Aimar (Fr), à 2 13.

TOUR DE L'AVENIR - TOUR

A. Herger bien placé

La quatrième étape du Tour de l'Avenir, Jambes-Roubaix (147 km. 500) a été la plus animée depuis le départ. Sur les pavés du nord, les jeunes du tour se sont libérés de la crainte qui les paralysait sur les monts ardennais. Une échappée de 9 coureurs représentant huit nations a donné le ton à l'étape, placée sous le signe d'une course poursuite menée principalement par le maillot jaune, l'Allemand Wilfried Peffgen. Le roulier-sprinter de Cologne a forcé l'admiration des suivants par le cran avec lequel il a défendu son maillot. Seuls les Hollandais lui procurèrent un appui. Toutes les autres équipes fortes étaient en effet représentées en tête.

Herger brillant

Albert Herger a brillamment défendu les couleurs helvétiques. Il a participé à la réussite de l'échappée victorieuse et du même coup il a préservé le classement de son équipe au général. L'aisance de Herger a eu de quoi satisfaire Gilbert Perrenoud, lequel appréhendait cette étape. Les Suisses n'ont guère l'habitude de ce genre de terrain où le vent, les pavés et les longues lignes droites exigent des efforts spéciaux. Dans l'ensemble, ils surent tirer leur épingle du jeu. Seul van Daeniken fut vraiment en difficulté. Un état de santé déficient et aussi des moyens tout de même limités expliquent la tenue médiocre du « huitième » de Gilbert Perrenoud. La malchance épargne les Suisses, pour l'instant. Seul Girard, victime d'une chute à 20 km. du but, exhibe des plaies au bras et à la jambe.

Echappée décisive

A Jambes, le départ a été donné à 105 coureurs. On apprend qu'à la demande de la F.F.C., les organisateurs vont pouvoir reprendre leurs contrôles anti-doping. Après 10 km., le Belge van Vrekon, deuxième la veille, abandonne car il souffre de l'estomac. Malgré le vent contraire, l'allure est soutenue, dictée par les Espagnols. Au 58e km., l'échappée décisive est lancée. Elle groupe les neuf hommes que l'on retrouvera aux neuf premières places à l'arrivée. Les fuyards sont pris en chasse par les Hollandais Beugels et Schepers. Au km. 78, ceux-ci ont 1'05" de retard alors que le peloton est à 3'30".

Nombreuses crevaisons

C'est alors que van Daeniken est contraint de stopper pour une crevasse. A Saint-Ghislain (km. 92) où se fait le contrôle de ravitaillement, le groupe de tête possède une avance de quatre minutes sur le peloton. L'entente est parfaite entre les fuyards. Derrière, on enregistre beaucoup de crevaisons. Paul Zollinger est parmi les malchanceux mais il revient dans le peloton. Celui-ci à 20 km. du but est à 3'35" des premiers. Vainqueur du tour d'Angleterre 1963, le Britannique Peter Chisman fausse compagnie à ses camarades d'échappée. Il part seul vers la victoire. A la frontière, soit à 5 km. du but, il compte 40" d'avance sur le groupe de huit et 3'05" sur le peloton, lequel va se fractionner dans la banlieue de Roubaix. Chisman gagne l'étape et Peffgen sauve son maillot pour quinze secondes.

Classement de la 4e étape Jambes - Roubaix (147 km. 500):

1. Peter Chisman (GB) 3 h. 49'17" (avec bonification 3 h. 48'47");
2. Albonetti (It) 3 h. 49'40" (avec bonification 3 h. 49'25");
3. Furian (Aut);
4. De Locht (Be);
5. Carasco (Esp);
6. Staron (Pol);
7. Beker (Pol);
8. Baysière (Fr);
9. Albert Herger (S) même temps;
10. Desvages (Fr) 3 h. 52'

11. ex-aequo: Everaert (Fr), Grain (Fr), Lebaube (Fr), P. Martin (Fr), Rostollan (Fr), Novak (Fr) à 2'13";

17. ex-aequo: Simpson (GB), Bracke (Be), Delisle (Fr), Duez (Fr), Letort (Fr) et Pingeon (Fr) à 2'14";

puis: 86. René Binggeli (S) 10 h. 08'17"; 98. Zoëffel (S) 10 h. 09'14"; 118. Blanc (S) 10 h. 16'12".

Classement par points

1. van de Kerkhove (Be), 37 pts;
2. van Looy (Be), 25;
3. Reybroeck (Be), 21;
4. van den Berghe et Gimondi (It), 20;
6. van Schil (Be), Janssen (Hol), Sels (Be), de Roo (Hol), 16;
10. Adorni (It), 12;
11. Beheydt (Be), 10.

Classement par équipes

1. Marien (van de Kerkhove, Stevens, Sels), 16 h. 24 48, 59 pts;
2. Pezzi (Gimondi, Adorni, Pambianco), m. t., 60 pts;
3. Driessens (Reybroeck, Bouquet, Haeltermann), 16 h. 25 02;
4. Pelleners; 5. De Muer, m. t.;
6. Magne, 16 h. 25 53;
7. de Kimpe, 16 h. 26 07;
8. Geminiani, m. t.;
9. Plauid, 16 h. 27 12;
10. Rémy, m. t.;
11. Pla Sanchis;
12. Albani;
13. Langarica, tous m. t.

Classement général

1. Marien, 30 h. 13 45;
2. De Muer, 30 h. 14 23;
3. Pelleners, 30 h. 14 38;
4. Geminiani, 30 h. 14 46;
5. ex-aequo Pezzi, Plauid, 30 h. 14 54;
7. Magne, 30 h. 16 58;
9. Driessens 30 h. 18 41;
10. Rémy, 30 h. 19 06;
11. Pla Sanchis, 30 h. 22 15;
12. Albani-Baldini, 30 h. 22 45;
13. Langarica, 30 h. 24 51.

40"; 11. Zielinski (Pol) même temps;

12. Claude Guyot (Fr) 3 h. 52'47";

13. Peffgen (All); 14. Grosskost (Fr);

15. Steevens (Hol); 16. Hojlund (Dan);

17. Griel (Be); 18. Bernard Guyot;

19. Catieau (Fr); 20. Goletz (All). Puis:

28. Paul Zollinger (S); 32. Girard (S);

33. Ruedi Zollinger (S); 53. Biolley (S) tous en 3 h. 52'47"; 88. Regamey (S) 3 h. 53'52"; 97. Rey (S) 3 h. 57'32"; 100. Van Daeniken (S) 4 h. 04'53".

Classement général :

1. Wilfried Peffgen (All) 14 h. 37'30";
2. De Locht (Be) à 12";
3. Claude Guyot (Fr) à 15";
4. ex-aequo: Grosskost (Fr), Rodriguez (Esp), Perurrenna (Esp) à 30";
7. Beker (Pol) à 36";
8. ex-aequo Bayssière (Fr) et Albert Herger (S) à 57";
10. Furian (Aut) à 1'14";
11. Diaz (Esp) à 2'31";
12. Desvages (Fr) à 3'12";
13. Suria (Esp) à 3'19";
14. Ruedi Zollinger (S) à 3'24";
15. Leliten (Hol) à 3'25";
16. Kirilov (Bul) à 3'36";
17. Bernard Guyot (Fr) à 3'43";
18. Delvaal (Be) même temps;
19. Carasco (Esp) à 4'01";
20. ex-aequo: Paul Zollinger (S), G. Girard (S) et Biolley (S) à 4'04".
- Puis: 39. Regamey (S) 14 h. 42'39"; 78. Rey (S) 14 h. 50'35"; 102. Van Daeniken (S) 15 h. 26'37".

Classement par points :

1. Claude Guyot (Fr) 37 p.;
2. Peffgen (All) 34 p.;
3. Anni (It) 28 p.;
4. Diaz (Esp) 25 p.;
5. Monti (It) 25 p.;
6. Chisman (GB) 25 p.;
7. De Locht (Be) 24 p.;
8. Grosskost (Fr) 23 p.;
9. Desvages (Fr) 22 p.;
10. Beker (Pol) 21 p.

Classement par équipes : 1. Pologne (Gawliczek, Beker, Zielinski) 11 h. 32';

2. Grande-Bretagne (Chisman, Shea, Gray) 11 h. 34'21";

3. Italie (Albonetti, Micheletto, Gracioli) 11 h. 34'59";

4. France, -- h. 35'07";

5. Belgique, Espagne et Suisse (Herger, P. Zollinger, Girard) 11 h. 35'14".

Classement général : 1. Espagne, 43 h. 52'18";

2. France, 43 h. 53'14";

3. Pologne, 43 h. 58'17";

4. Belgique, 43 h. 59'57";

5. Italie, 44 h. 00'23";

6. Suisse, 44 h. 00'55";

7. Grande-Bretagne, 44 h. 01'55";

8. Hollande, 44 h. 53'46";

9. Allemagne, 44 h. 05'07";

10. Danemark-Suède, 44 h. 05'42";

11. Bulgarie, 44 h. 07'52";

12. Autriche, 44 h. 10'46";

13. Yougoslavie, 44 h. 14'54";

14. Roumanie, 44 h. 21'14".

Mugnaini était bien deuxième du Tour de Suisse

A l'occasion de l'arrivée de l'avant-dernière étape du dernier Tour de Suisse à Château-d'Oex, une différence d'une minute avait été enregistrée entre les temps officiels et ceux de la plupart des journalistes et radio-reporters présents.

Cette erreur n'avait cependant pu être prouvée. Elle vient de l'être maintenant par M. Josef Renggli, chef du service sportif de Radio Beromünster à l'aide de l'enregistrement sur bande de son reportage de l'arrivée.

M. Renggli ayant signalé le passage de la ligne d'arrivée de chacun des coureurs en cause, il a été possible de calculer exactement les écarts. Il ressort de cet examen que l'écart entre les deux premiers, Mugnaini et Bitossi, et le 3me, Colombo, n'était pas de 1'27" mais de 2'27". De même, il n'y avait pas 4'16" entre le vainqueur et le Belge Huysmans mais 5'16", ce qui confirme les écarts enregistrés de source privée. La principale conséquence de cette modification est que le Belge Josef Huysmans a perdu la deuxième place du classement général au profit de l'italien Marcello Mugnaini.

LE SPORT AUX AGUETS

Les médaillés olympiques dans un bassin trop court

Mardi soir à Berne, était organisé un meeting international de natation qui réunissait entre autres: Don Schollander, Mike Austin et Cathy Ferguson, tous trois médaillés olympiques aux récents jeux de Tokio, ainsi que nos meilleurs nageurs suisses.

Cette manifestation sensationnelle, laquelle, j'en suis sûr, aurait attiré une foule considérable n'importe où, ne s'est déroulée qu'en présence de 1200 spectateurs, pas tous Bernois, puisqu'il y eut même des membres du C.N. Sion qui ont fait le déplacement pour voir Schollander ne disputer qu'une seule épreuve.

Ce doit être décevant, mais il y a une autre question qui entre en ligne de compte et qui frappe par son extravagance. Le bassin de la Ka-We-De mesure 33 m. 1/3 et n'est pas réglementaire.

Il paraît impensable à ce moment que la Fédération donne son accord pour l'organisation d'un meeting de ce genre avec de grands nageurs qui tiennent la cote dans le monde entier. En effet il semble qu'il eût été possible d'organiser deux manifestations de ce genre en Suisse: une à Zurich et l'autre en Suisse romande, soit Lausanne, soit Sion qui possèdent des bassins aux dimensions olympiques. Les grands nageurs américains ont l'habitude de concourir dans des piscines soit de 25 m soit de 50 m. Mais présenter à des nageurs de cette classe des installations aussi peu conformes

aux normes c'est vraiment nous faire passer pour un peuple sous-développé.

Il est indiscutable que d'autres organisateurs auraient volontiers reçu Schollander et ses compagnons et il aurait été intéressant de voir quels temps auraient pu réaliser ces nageurs, dans des piscines réglementaires.

Il a déjà été question dans un des articles concernant la natation, de l'importance de la profondeur du bassin et de son «tirant d'eau». A Sion, la forme légèrement incurvée et la communication directe avec le bassin des non nageurs ne doit pas favoriser les performances à l'échelle mondiale. Par contre, il serait curieux de voir à l'œuvre ces champions dans le bassin rénové de Bellerive-Plage, qui accuse actuellement une profondeur uniforme de 1 m 85; les bords ont été conçus de telle façon que les vagues provoquées par plusieurs nageurs ne sont pas rejetées au centre, mais se meurent sur un plan incliné.

Une fois de plus il est donc malheureux que les nageurs américains se soient produits à Berne devant 1200 spectateurs et le président Jean-Claude Devaud, me disait, que c'est avec une grande joie qu'ils les aurait accueillis à Sion, dans un bassin réglementaire et devant un public nombreux et enthousiaste. La Fédération en a jugé autrement. Pourquoi dans le fond?

Georges Borgeaud

HOCKEY SUR GLACE

Miroslav Nitka

Le H. C. Viège annonce l'engagement d'un entraîneur tchécoslovaque:

Miroslav Nitka, qui dirige actuellement Dukla Kosice, équipe de première division. Miroslav Nitka parle parfaitement l'allemand. Enfin, il a eu la responsabilité de l'équipe tchécoslovaque des « espoirs ».



Au goût du jour

MECCARILLOS

Le petit cigare adapté au rythme de la vie moderne



Qualité ORMOND

la boîte de 20 MECCARILLOS Fr. 2.-

DIMANCHE 27 JUIN
Ouverture du
CAMPING SUISSE-PLAGE
à Salquenen

Sur route Sierre - Salquenen, à 500 m. de la route cantonale
50.000 m², plage naturelle de 300 m. au bord du Rhône.
Tout confort.

A. Huffer & G. Bonvin

P 33631 S

POUR COMBATTRE SIMULTANEMENT
le mildiou et l'oïdium de la vigne

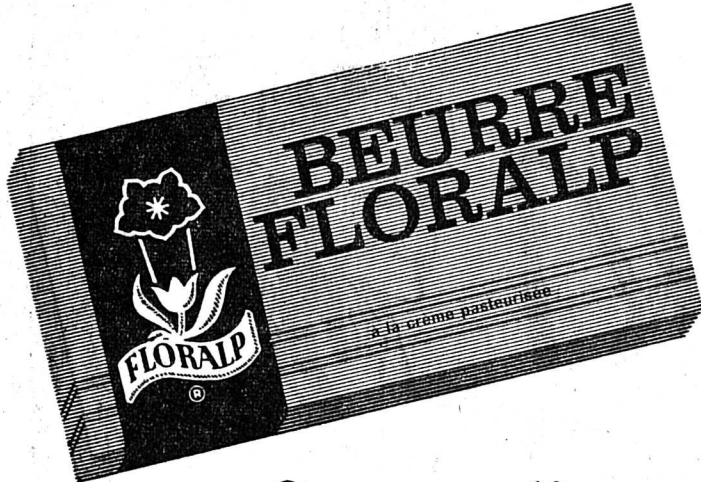
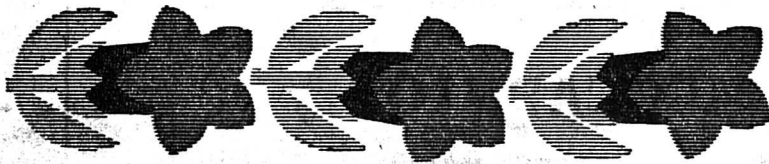
Rhodiacuvivre soufré

Particulièrement apprécié pour sa
 finesse et son excellente suspension.

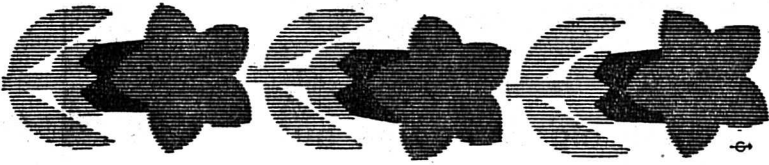
En vente chez notre revendeur habituel

RHONE-POULENC 1211 Genève

Téléphone 022 26 03 80.



pur, fin, naturel!



En vente chez votre détaillant en produits laitiers

IMMEUBLES « LAMBERSON » - SIERRE

A louer

beaux appartements spacieux, tout confort, à des prix intéressants.

Situation tranquille et ensoleillée, jardin d'agrément et jeux d'enfants.

Machines à laver comprises dans le loyer.

3 et 4 pièces, plus hall, dès Fr. 245.— à Fr. 306.—
charges en plus (sans augmentations ultérieures).

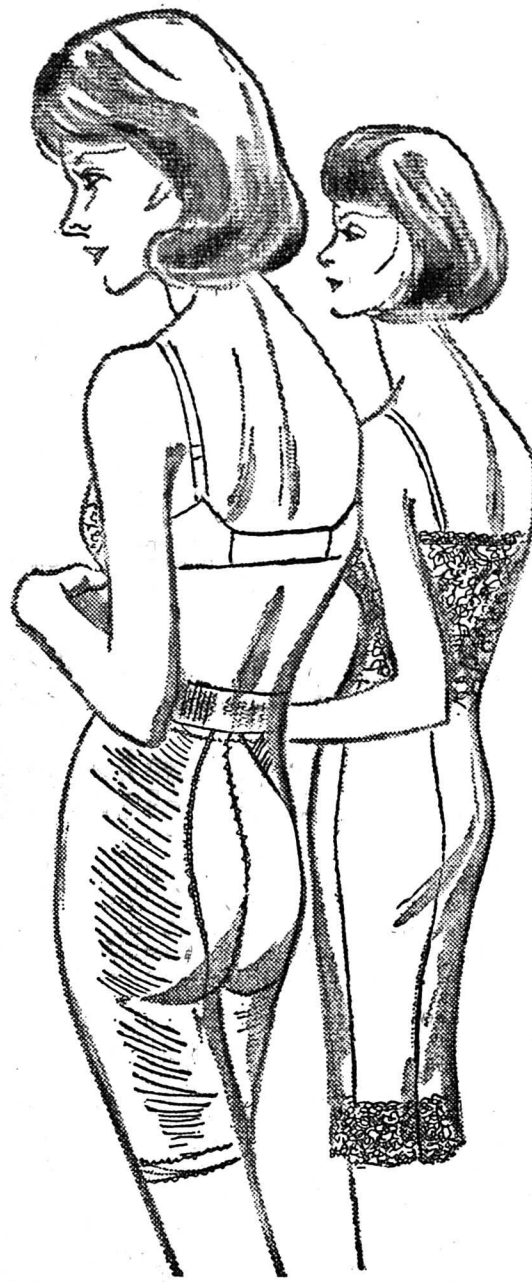
Box de garages Fr. 35.— à disposition

PRETS A PARTIR DU 1er AOUT 1965

S'adresser à Yvon Albasini, Gérant, avenue des Alpes 25 - Sierre -
Tél. (027) 5 14 58 - 5 05 14 - ou à Gabriel Monay, avocat et notaire,
Monthey - Tél. (025) 4 22 89. P 30359 S

Une ligne parfaite
dans votre nouveau costume d'été
grâce à

Formfit



Cette élégante combinaison convient à merveille aux toilettes estivales. Le soutien-gorge de coupe irrésistible et la gaine-culotte FORMFIT vous donnent la silhouette tant convoitée. Connaissez-vous la nouvelle teinte « couleur chair » ?

Faites votre choix tranquillement, nos vendeuses spécialisées vous conseilleront avec plaisir sans engagement pour vous.

La maison spécialisée de marques réputées dans le monde entier.



SION

Rue de la Porte-Neuve 23 - Tél. (027) 2 55 91

P 263 ZB

Magasin de chaussures de Sion
cherche

1 VENDEUSE EXPERIMENTEE

(connaissances de la branche ne sont pas exigées)

1 APPRENTIE VENDEUSE

Nous offrons :

- très bon salaire,
- la semaine de 5 jours,
- les avantages sociaux.

Discrétion assurée.

Entrée : date à convenir.

Offre écrite avec photo sous chiffre P 51234
à Publicitas, 1951 Sion.

ON CHERCHE
de suite ou date à convenir

OUVRIERS - MENUISIERS

Suisses, Italiens acceptés.
Un MANOEUVRE ayant le permis de conduire.
Appartements disponibles.
Caisse de retraite.
Semaine de 5 jours.

S'adresser chez KADRA BOIS ET METAL S.A.
PONT-DE-LA-MORGE P 639 S

VIEILLE FAMILLE
suisse offre à vendre
à amateur

**canapé
hindou**

magnifique pièce
très rare, entièrement
ciselée à la
main en 1780. Bois
de fer. Dans la famille
depuis 100
ans.

Ecrire sous chiffre
380 au bureau du
journal.

A VENDRE
de particulier, cause
double emploi,

SIMCA 1500
modèle 64, 24.000
km.

DKW F 12
modèle 63, 23.000
km. Etat de neuf.
Prix très intéressant.

Tél. (027) 5 07 78
P 33683 S

A VENDRE
superbes

**chiots
bergers**

allemands noirs et
feu, issus de parents
sélectionnés.

Tél. (026) 6 24 92
P 33676 S

A VENDRE
d'occasion voiture

Volvo
modèle récent.

Marjal Moren -
1963 Véroz.
Tél. (027) 4 13 23

P 33671 S

A VENDRE
ou à louer une
bonne jeune

vache

grise portante pour
novembre, de toute
confiance.

S'adresser Camille
Bonvin, 3961 Grimisuat.

P 33677 S

A VENDRE une

**Peugeot
403**

Commerciale
complètement révisée,
en parfait état.

Tél. (027) 4 14 32

P 33679 S

A VENDRE

**1 DKW
F 12**

Roadster
7.000 km.

Garage Hediger -
Sion.
Tél. (027) 4 43 85

P 368 S

A LOUER à Sion, à
l'Avenue de Tourbillon,
pour juillet
et août,

**chambre
meublée**

Tél. (027) 2 46 97
P 17910 S

A LOUER à Sion,
à jeune homme,

**chambre
meublée**

à partir du 1er juillet.

Tél. (027) 2 31 28
P 33665 S

A LOUER à Sion,
bâtiment Tivoli, pr
le 1er août,

studio

1 ou 2 personnes.
Tél. (027) 2 24 30
(heures des repas).

P 33695 S

V.W.

1500 mod. 63
blanche, 25.000 km.,
4 pneus neufs, état
impeccable.

Fr. 4.800.—

Tél. 33 73 06 ou
24 94 95 (022)

P 92140 X

**CAVALAIRE
SUR MER**

à louer

villa
tout confort.
Fr. 1500.—
Libre en août.

Ecrire sous chiffres
P 33443 à Publicitas,
1951 Sion.

A LOUER
à Marligny

**chambre
meublée**

indépendante avec
WC et lavabo.
Libre tout de suite.

Tél. (026) 6 03 38
P 65817 S

Cause départ,
à louer à Sion

appartement

2 ½ pièces, tout
confort, libre 31
juillet.

S'adresser 53, rue
du Scex, M. Gavric.

A LOUER
à 6 km. de Sion

appartement

3 ½ pièces, tout
confort, garage et
jardin. Prix modéré.

Ecrire au bureau du
journal sous chiffre
378.

A LOUER à Sierre,
dès le 1er juillet,

appartement

4 pièces ½.
Fr. 290.— charges
comprises.
Vous habitez ici un
mois gratuit.

Tél. (027) 5 60 62
P 33692 S

A LOUER dans ville
à St-Maurice

appartement

3 chambres, cuisine,
salle de bain, gâtelas.
Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffres
P 33667 à Publicitas,
1951 Sion.

A LOUER dès le
1er juillet 65, Place
du Midi, bel

appartement

3 pièces ½.
Tout confort.
Pour tous renseignements,
s'adr. à
Georges Devaud,
ameublement, 1950
Sion.

Tél. (027) 2 17 67
P 33684 S

A LOUER
près de l'Ecole professionnelle
à Sion un

appartement

de 4 pièces et 1
de 3 pièces ½. -
Tout confort.

Tél. (027) 2 12 55
P 17911 S

ETUDIANT

20 ans, de langue
allemande, possédant
permis de conduire

cherche place
pour l'été.

(Libre à partir du
5 juillet jusqu'au 20
août).

Ecrire sous chiffres
P 33696 à Publicitas,
1951 Sion.

A LOUER à Sion,
quartier Gd-Pont,

appartement

2 ½ pièces, récemment
renové. - Fr. 175.—
Tél. (027) 2 37 29
(heures de bureau) P 17912 S

JE CHERCHE pour
le 1er juillet à
Sion

chambre

indépendante.
De préférence près
de la Gare.

Tél. (028) 6 25 62
(bureau).
P 33687 S

Bon établissement
à Sion cherche

**2 bonnes
sommelières
ou garçons**
connaissant les 2
services ;

**une
gouvernante**
et

**une fille
de buffet**
Place à l'année.
Bons gages.

Ecrire sous chiffres
P 51231 à Publicitas,
1951 Sion.

Vendeuse

CHERCHE PLACE
à Sion, de préférence
dans kiosque.

Ecrire au Bureau du
journal sous chiffre
379.

JE CHERCHE

**coiffeuse-
manucure**

sachant travailler
seule. Entrée immédiate.

Tél. (027) 5 07 91
(heures de travail)
5 62 41 (en dehors)
P 33670 S

**Je cherche place
comme**

**repré-
sésentant**

Clientèle particulière
exclue.

Ecrire à case postale
143, 1951 Sion 2.
P 33665 S

Jeune fille

14 ans ½

cherche place
pour juillet et août.

Tél. (027) 2 35 63
P 33686 S

COMMERCE de la
place cherche

**chauffeur-
livreur**

Tél. (027) 2 32 22
P 112 S

JEUNE DAME
prendrait

en pension
ou s'occuperait à la
journée d'un bébé
ou d'un enfant.

Ecrire sous chiffres
P 17915 à Publicitas,
1951 Sion.

**ON CHERCHE
DEUX
JEUNES FILLES**

(16 ans)

pour juillet - août,
évent. septembre,
pour aider au commerce.
Hôtel des Plans -
Debons - 1961
Mayens de Sion.

Tél. (027) 2 19 55
P 33682 S

Foot - Nouvelles - Fo

Un jeune Montheysan transféré à La Chaux-de-Fonds

(JEC) Daniel Martin, le jeune et talentueux arrière Montheysan, vient d'être prêté au F. C. La Chaux-de-Fonds pour une période de deux ans. Agé de 19 ans, Martin fit partie de la sélection juniors valaisanne qui, le 19 mars 1963, battit l'équipe cantonale neuchâtoise 2-1 en finale de la Coupe suisse des juniors. Il joue depuis deux ans avec la première équipe du F. C. Monthey dont il est l'un des meilleurs éléments. Souhaitons-lui de trouver toutes les satisfactions voulues dans son nouveau club et que son talent puisse éclore dans la catégorie supérieure.

Beau succès des vétérans montheysans

Participant dimanche dernier à la Coupe du Mont-Blanc, tournoi international groupant les équipes françaises de Sallanches et Bourg-Saint-Maurice, italienne d'Aoste et, bien entendu, Monthey, cette dernière équipe a remporté la quatrième édition de cette coupe dont les rencontres se sont déroulées à Sallanches (Haute-Savoie). Voici les résultats de ce tournoi :

Monthey-Aoste 3-2; Monthey-Bourg St-Maurice 1-0; Bourg-St-Maurice - Sallanches 0-0; Aoste - Sallanches 2-2; Monthey - Sallanches 2-2; Aoste-Bourg - St-Maurice 3-1.

Les 5 points obtenus en trois rencontres valurent aux Montheysans d'obtenir pour une année la garde du magnifique trophée que leur remit M. Gouttry, maire de Sallanches. Ils précédèrent au classement Aoste (3 points) Sallanches (3) et Bourg-Saint-Maurice (1). Un grand bravo aux: Bosi, Thalman, Vauthey, P.-M. Raboud, Froidevaud, Morisod, Peney, Ondario, Andenmatten, De Nando, Bernasconi, Pottier, J. Raboud, Dubuis, Morf et Girod qui sont ainsi les premiers à détronner Bourg-Saint-Maurice dont l'équipe avait remporté les trois premières éditions du tournoi organisé à tour de rôle dans chacune des localités qui y participent. jec.

Tournoi des vétérans du F.C. Vernayaz

(Bd). — Sur le stade St-Laurent de Vernayaz s'est déroulé dimanche le tournoi des vétérans opposant les équipes d'Aigle, Martigny, Leytron et le club local. Pour permettre à ces vétérans qui sont les vétérans de souffler quelques instants durant le tournoi, on avait fait appel à la nouvelle équipe de Nax, formée il y a peu de temps, qui était opposée aux juniors A de Vernayaz. Ceux-ci l'emportèrent par le score de 10-2.

Voici les principaux résultats de ce tournoi :

Vernayaz - Martigny	3-2
Leytron - Aigle	0-1
Aigle - Vernayaz	0-0
Leytron - Martigny	0-0
Aigle - Martigny	3-3
Leytron - Vernayaz	0-0

Classement : 1. Aigle, 4 pts ; 2. Vernayaz, 4 pts ; 3. Leytron, 2 pts ; 4. Martigny, 2 pts.

Vernayaz à égalité avec Aigle se désista en faveur des Aiglons qui remportèrent le challenge.

M. Gérard Pignat, président des vétérans de Vernayaz adressa pour terminer à tous les participants un salut cordial et les remercia de leur présence à Vernayaz.

A la distribution des prix, chaque équipe reçut un carton de bouteilles alors que le club local emportait la belle pièce de fromage offerte généreusement par les frères Ménabreaz, entrepreneurs à Vernayaz.

Un merci spécial à tous ceux qui ont facilité la réussite de ce tournoi.

Finlande - Italie, 0-2 (0-1)

A Helsinki, l'Italie a battu la Finlande par 2-0 en match aller du tour éliminatoire de la Coupe du monde (groupe B). L'avant-centre de l'Inter Mazzola a réussi les deux buts : le premier sur coup franc à la 34e minute, le second après la pause sur une action menée avec Mora. Le jeu défensif des Finlandais rendit difficile la tâche des avants italiens qui se heurtèrent en outre à un gardien, Lars Naesman, très brillant, sur contre-attaques, les Scandinaves eurent de bonnes occasions de but qu'ils ne surent pas exploiter.

Voici le classement du groupe B : 1. Ecosse et Italie, 3 matches, 5 pts ; 3. Pologne, 2-2 ; 4. Finlande, 4-0.

La finale de la Coupe des Villes de foire

L'équipe de Ferencvaros Budapest a remporté la Coupe des villes de foires en battant la Juventus par 1-0, au stade municipal de Turin.

Les joueurs hongrois ont mérité la victoire qu'ils obtinrent au moment où leurs adversaires, fatigués par un long fore ng se relâchèrent dans leur mar- quage.

Michel Jazy bat Ron Clarke et deux records du monde

La première confrontation de la saison entre les deux recordmen du monde Michel Jazy et Ron Clarke a tourné à l'avantage du Français. C'était prévisible. La distance choisie à Melun, le 2 miles, soit 3218 mètres, ne pouvait qu'avantager Jazy plus rapide que Clarke. En effet, Jazy détient les records du monde du mile, du 2000 mètres et du 3000 m., alors que Clarke possède ceux du 3 miles, du 5000 m. du 6 miles, du 10 000 m. et du 10 miles.

Malgré la présence du Tunisien Gamoudi, médaille d'argent au 10 000 m. de Tokio, la course de Melun tourna très vite en un duel direct entre les deux recordmen. Malgré la température lourde et le vent, les deux hommes démontrèrent d'emblée qu'ils avaient l'intention de mettre à mal le record du monde du 2 miles détenu par l'Américain Schul, leur vainqueur du 5000 m. à Tokio.

Prenant la tête, Michel Jazy couvrit les premiers 400 m. en 61". Clarke le relaya au second tour de piste où seul Gamoudi tenait encore leur foulée. Fayolle, vainqueur du cross des Nations, était lâché. Temps de

passage au 800 m. : 2'03"3. Jazy a mené le troisième tour, Clarke le quatrième. Le mile est couvert en 4'11"4. Régulièrement les deux hommes alternent en tête. Mais au début de l'avant-dernier tour, alors que les 2000 m. ont été couverts en 5'13"6, Michel Jazy démarre. Il prend cinq, six mètres à Clarke, visiblement surpris. L'écart se stabilise jusqu'à la cloche annonçant le dernier tour où là Jazy produit un nouvel effort : Clarke perd encore cinq mètres sans espoir de retour. Plus vite, Michel Jazy l'emporte sans être inquiété. Il a battu au passage son record du monde du 3000 m. : 7'49" contre 7'49"2 et naturellement celui de Schul : 8'22"6 contre 8'26"4 à l'Américain qui avait établi ce record en 1964.

Les deux hommes se retrouveront mercredi prochain (30 juin) à Helsinki, sur 5000 mètres, mais ils ne seront pas seuls : le champion olympique Schul sera là...

Classement du 2 miles : 1. Michel Jazy, 8'22"6 (record du monde) ; 2. Ron Clarke, 8'24"8 ; 3. Gamoudi, 8'37"8 ; 4. Fayolle, 8'51"2.

Assises de la FSS à Saas-Fee

« L'une des premières tâches de la Fédération suisse de ski, la propagation du ski, est maintenant remplie. Elle a dû d'abord briser la glace et, aujourd'hui, près de 800 000 personnes pratiquent le ski dans notre pays. Par la force des choses, notre activité s'est donc déplacée du côté de la jeunesse, du sauvetage, du balisage des pistes et, bien sûr, de la compétition. » Tel est le thème du rapport présidentiel de Karl Glatthard en vue de l'assemblée des délégués de la FSS qui se tiendra durant le week-end à Saas-Fee. Karl Glatthard cite également des chiffres. En une année, le nombre des membres de la FSS a passé de 60 733 à 64 910, ce qui représente une augmentation de 4128 membres. Ce développement réjouissant pose évidemment des problèmes, notamment dans le domaine de la compétition. Karl Glatthard pose d'ailleurs la question de savoir si la Suisse désire continuer à participer à ce que l'on appelle souvent le « cirque » ou si elle doit se retirer de la compétition internationale. Il en est arrivé à la ferme conviction que la Suisse ne peut pas se retirer, bien au contraire. Tout doit être fait pour qu'elle puisse reprendre sa place aux côtés des meilleures équipes alpines. Mais cet

effort ne se fera pas aux dépens des membres qui ne font pas de compétition. Certes, une augmentation de la cotisation (de Fr. 1.—) est indispensable. Mais il ne faut pas oublier que la compétition est financée en majeure partie par des contributions du Sport-Toto, des Amis de l'équipe suisse de ski (Fr. 50 000), de l'Association des fabricants d'articles de sport et d'autres donateurs tels que l'hôtellerie, les chemins de fer de montagne, etc. Seuls les travaux de secrétariat pour la compétition pèsent sur le compte général.

Dans son rapport, M. Roland Rudin, président de la commission technique souligne que le nombre des courses augmente constamment. Il en va de même pour la participation puisque l'on enregistre souvent plus de 100 inscriptions par concours, parfois 200, voire 300. Il estime qu'il est indispensable de centraliser un peu les championnats nationaux, car leur dispersion pose des problèmes. Selon lui, il faudrait consacrer une semaine aux championnats alpins et une semaine aux championnats nordiques. Durant l'hiver 1965 en effet, les championnats nationaux se sont disputés sur quatre week-end différents et dans sept lieux différents.

Tir challenge Cardis 1965

Le challenge CARDIS a eu lieu récemment à Collombey-Muraz.

C'est avec plaisir que notre société des carabiniers a relevé que le nombre des participants augmente d'année en année. Ce n'est pas moins de 300 fins guidonneurs qui se sont réunis sous notre petit toit venant de toute la Suisse romande.

Il va sans dire que la lutte pour la victoire fut ardente et ce n'est qu'au dernier moment que la chance a souri aux plus forts.

I Groupe individuel. — 1. Veuthey Bernard, Vionnaz, 478; 2. Sarbach André, Collombey 465; 3. Brouze Raymond, Evouettes 463; Joss Walter, St-Triphon, 461; 5. Veuthey Meinrad, Vionnaz 459, puis Cottet Henri, Collombey, 451; Fournier Georges, Nendaz, 451; Vuadens Luc, Vouvy, 450; Raboud André, Illarsaz 449; Pointet Paul, Martigny 449; Ducret Pierre, St-Maurice 449; Vuadens Hyacinthe, Vouvy 444; Planché Michel, Les Neyres 444.

II Barmaz. — Rossini Georges, Nendaz 458; Martin Alexandre, Aigle, 457; Vuillens Maurice, Villeneuve 455; Raymond Raoul 450; Ramseyer Emile, Illarsaz 450; Follonier Claude, Collombey 449; Seydoux William, Evouettes 448; Hauswirth Jean, Monthey 448, puis Paini Carlo, Monthey 446; Abgotzponer Josef, Gampel, 444; Nellen Gérard, Evouettes 444; Schaller Johann, St-Maurice 443; Parvex Victor, Monthey 441; Barman Paul, St-Maurice 441; Marclay Adrien, Monthey 435; Vanay Georges, Collombey 435; Ducret André, St-Maurice 434; Pollinger Robert, Gampel, 433.

III Bellevue. — Gafner Hermann, Vevey 553; Raboud André, Illarsaz 552; Reuteler Gaston, Leysin, 551; Meytain François, St-Maurice 551; Favre Raymond St-Triphon 546; Perrin Yvon, Val d'Illiez 546; Gay-de-Combes Jean Finhaut 545; Déléze Gabriel, Nendaz 539; Staehli Frédéric, Collombey, 535; Bressoud Bernard, Evouettes 533, puis Cottet Henri, Collombey 530; Vuilloz Michel, Finhaut 528; Hasler Paul, Gampel, 524; Pollinger Robert, Gampel 523; Veuthey Bernard, Vionnaz 522; Bussien Bernard, Monthey 520.

IV Section de Viège. — Mauron Joseph, Vevey 29 (1442); Sarbach André,

Collombey 29 (1398); Ramseyer Emile Illarsaz 29 (1382); Vanay Georges, Collombey 29 (1374); Rappaz Martial Martigny 29 (1298); Gay-des-Combes Jean, Finhaut, 29; Nellen Gérard, Evouettes 29; Launaz Fredy, Vionnaz 29; Rausis Guy, Orsières, 28; Raymond Raoul 28; Vuilloz René, St-Maurice 28; Muther Robert, Sion 28; Uldry Louis, Vernayaz 28.

Roi du tir :

1. Mauron Joseph, Vevey 1442; 2. Raboud André, Illarsaz 1427; 3. Veuthey Bernard, Vionnaz 1421; 4. Sarbach André, Collombey, 1398; 5. Pollinger Robert, Gampel, 1395; 6. Staehli Frédéric, Collombey 1392.

Classements du pistolet

I Groupe individuel :

Arnold Raphy, Vouvy, 478 ; Barlathay Georges, Monthey, 467 ; Morisod Bertin, Monthey, 462 ; Turin Victor, Muraz-Collombey, 461 ; Pirard Paul, Monthey, 457 ; Amos Joseph, Sion, 455 ; Oggier Paul, Sion, 454 ; Staudermann Werner, Sion, 450 ; Gmuer August, St. Gingolph, 448.

II Cible Barmaz :

1. Carupt Martial, Chamoson, 96 (6x10) ; 2. Barlathay Georges, Monthey, 96 (5x10) ; 3. Bregy Marc, Sierre, 96 (4x10) ; Krieger Roger, Martigny, 95 (Gr. 443) ; Cornut Othmar, Monthey, 95 (Gr. 431) ; Luisier André, Sion, 95 (Gr. 406) ; Fleury Gabriel, Sion, 94 (5x10) ; Launaz Charly, Monthey, 94 (4x10) ; Arnold Raphy, Vouvy, 94 (3x10) ; Oggier Paul, Sion, 93 (7x9) ; Fortay Roger, St. Gingolph, 93 (5x9) ; Morisod Bertin, Monthey, 92 (4x10) ; Uldry Louis, Vernayaz, 92 (1x10) ; Wolfer Franz, Monthey, 91 (4x10) ; Gremaud André, Martigny, 91 (3x10) ; Amos Joseph, Sion, 91 (7x9) ; Buschi Jean, Sierre, 91 (4x9).

III Cible Section Viège

Arnold Raphy, Vouvy, 97 ; Tissières Fernand, Martigny, 94 (4x10) ; Joris Ami, St. Maurice, 92 (2x10) ; Gremaud André, Martigny, 93 (6x9) ; Uldry Louis, Vernayaz, 93 (5x9) ; Bregy Marc, Sierre, 92 (Bz 96) ; Fieschbach Jean, Orsières, 92 (Bz 90) ; Fracheboud Léon, Monthey, 92 (3x10) ; Morisod Bertin, Monthey (92 (1x10) ; Gabiou Georges, Orsières, 91 (3x10) ; Turin Victor, Collombey, 91 (2x10).

Cours de natation de la jeunesse sédunoise

Ainsi que nous l'avons brièvement relaté hier et la semaine passée, en présentant le programme, la première semaine des vacances de la jeunesse fut profitable à la mise sur pied de ce cours de natation organisé par le Cercle des Nageurs et la direction de la piscine de Sion. Le succès est des plus réjouissants et tous les records de participation sont battus avec plus de 120 inscriptions. Heureusement que le président Jean-Claude Devaud peut compter sur le concours de fidèles moniteurs, membres du CN Sion et qui enseignent les rudiments de la natation à nos enfants. Les organisateurs ont été obligés de prévoir deux classes : non nageurs et nageurs, qui se réunissent à des heures différentes.

Les cours de ce genre sont d'une très grande utilité car c'est une petite épreuve de courage : vaincre la peur de l'eau et surtout de se noyer. Nous avons pu suivre les enseignements de ces très jeunes moniteurs et nous devons tous les complimenter car ils se donnent beaucoup de peine avec ces enfants qui feront certainement des progrès rapides.

G. B.



Vous pouvez aller contrôler sur tous les bords de piscines ou les plages du monde, les garçons sont moins courageux que les filles pour se lancer dans l'eau. En voici deux preuves formelles. (Photo FAV)



Le meeting international de Berne

A Berne, dans le bassin de la Ka-we-de, qui malheureusement ne possède pas la longueur réglementaire de 50 mètres, trois médailles d'or — les Américains Don Schollander, Mike Austin et Cathy Ferguson — ont participé à un meeting international qui a réuni 1200 spectateurs.

Légalement malade, Don Schollander n'a participé qu'à une seule épreuve, le 200 m. nage libre. Pano Capéronis sur 200 m. nage libre et Beat Groeflin sur 100 m. dos, améliorèrent les records suisses mais leur performance ne peut pas être homologuée en raison de la longueur réduite du bassin.

Voici les résultats :

100 m. nage libre : 1. Mike Austin (E-U) 57" - 2. Pano Capéronis (Lausanne) 59"7 - 3. Paul Morf (Zurich) 62"8.

200 m. nage libre : 1. Don Schollander (E-U) 2'09"2 - 2. Pano Capéronis 2'11"3 - 3. Richard Jutzi (Berne) 2'21"2.

CLASSEMENTS DES GROUPES 300 m.

1. Les Tordus, « L'Avenir », Vionnaz, 2178 ; 2. Noble Jeu de Cible, Saint-Maurice, 2149 ; 3. St. Triphon, St. Triphon, 2124 ; 4. Les Raffineurs « Collombey », Collombey, 2120 ; 5. Nendaz L, Nendaz, 2114. — Puis : 9. Les Mordus « L'Avenir », Vionnaz, 2072 ; 10. Les Carabiniers, Monthey, 2071 ; 11. Les Amis, Vouvy, 2049 ; 12. Evouettes I, Evouettes, 2056 ; 13. Les Remplaçants, Martigny, 2030 ; 14. Les Pétrôleurs « Collombey », Collombey, 2013 ; 15. Evouettes II, Evouettes, 2001 ; 17. Eclair, Orsières, 1959 ; 18. Les Carabiniers, Val d'Illiez, 1925 ; 20. Les Sans Soucis « Collombey », Collombey, 1915.

CLASSEMENTS DES GROUPES 50 m.

1. Monthey I, Monthey, 2246 ; 2. Cible de Sion, Sion, 2205 ; 3. Monthey II, Monthey, 2138 ; 4. Collombey I, Collombey, 2100 ; 5. Collombey II, Collombey, 1969 ; 6. St. Gingolph, Saint-Gingolph, 1632.

400 m. nage libre : 1. Ron Schlatter (Zurich), 5'02"8 - 2. Werner Hoffmann (Zurich) 5'08"2 - 3. Gérard Evard (Vevey) 5'08"5.

200 m. brasse : 1. Raoul Fatio (Zurich) 2'48"8 - 2. Nicolas Gilliard (Lausanne) 2'51"5 - 3. Christoph Kohli (Berne) 3'03".

100 m. dos : 1. Beat Groeflin (Bâle) 1'09"8 - 2. Peter Hoehn (Zurich) 1'11" - 3. Kurt Frej (Bâle) 1'12"8.

100 m. brasse papillon : 1. Mike Austin (E-U) 1'02"9 - 2. Werner Hoffmann 1'09"3 - 3. Patrick Schibli (Yverdon) 1'10"3.

Dames. - 100 m. nage libre : 1. Cathy Ferguson (E-U) 1'05"4 - 2. Fraenzi Zanolari (Zurich) 1'09"4 - 3. Ursi Farnato (Berne) 1'14"8.

100 m. brasse : 1. Maja Hungerbuehler (Zurich) 1'25"3 - 2. Doris Brunner (Zurich) 1'29"1 - 3. Lina Buchmueller (Zurich) 1'31"3.

100 m. dos : 1. Cathy Ferguson 1'11"9 - 2. Ursi Wittmer (Zurich) 1'19"5 - 3. Béatrice Vuille (Berne) 1'22"6.

100 m. brasse papillon : 1. Ruth Eggli (Zurich) 1'20"3 - 2. Monique Schibli (Yverdon) 1'23"1 - 3. Evelyne Panchaud (Yverdon) 1'27".

400 m. quatre nages : 1. Cathy Ferguson 5'37"4 - 2. Karin Mueller (Zurich) 6'21"9 - 3. Doris Brunner 6'23"6.

Schollander hospitalisé à Berne

Le nageur américain Don Schollander, quadruple champion olympique, a été hospitalisé à Berne pour subir un examen médical approfondi. Il souffrirait d'une pharyngite aiguë. C'est sur les conseils du Dr Ulrich Frey, médecin de l'équipe suisse olympique, que Don Schollander a accepté de se soumettre à un examen. Le nageur américain, qui effectue actuellement une tournée en Europe, avec ses compatriotes Mike Austin et Cathy Ferguson, s'était senti fiévreux la veille de la réunion organisée à la Ka-We-De et il n'avait disputé qu'une seule épreuve, le 200 m. nage libre, qu'il avait gagné en 2'09"6.

Mettez un tigre dans votre moteur!



La voilà, la nouvelle **ESSO EXTRA**

Voulez-vous que votre voiture ait de la puissance, de la race? Qu'elle démarre et sprinte comme un tigre? Donnez-lui alors du nouveau supercarburant **ESSO EXTRA**. — La nouvelle essence **ESSO EXTRA** est vendue en Europe par 35000 stations service Esso. Faites-en un plein de réservoir et soyez enthousiasmé du résultat!

1. **La nouvelle ESSO EXTRA nettoie!** Même avec des carburateurs neufs, la saleté peut boucher les gicleurs en peu de temps. Conséquences: difficultés de démarrage et marche à vide irrégulière. Dès le premier plein de nouvelle essence **ESSO EXTRA**, véritable supercarburant, les résidus commencent à se dissoudre, ce qui conserve au moteur sa puissance première.
2. **La nouvelle ESSO EXTRA améliore l'allumage!** Les résidus encrassant les cylindres et les bougies provoquent des ratés et l'auto-allumage par incandescence. La nouvelle **ESSO EXTRA** rend ces dépôts inoffensifs. Le moteur tourne plus régulièrement. Les anciennes voitures recouvrent leur performance et leur puissance initiales. La force vive des voitures neuves est sauvegardée.
3. **La nouvelle ESSO EXTRA possède l'indice d'octanes** convenant aux exigences des voitures modernes. Elle assure au moteur une marche souple, régulière, antidétonante.



URGENT — Je cherche

10 à 15.000 m2 de terrain à bâtir

région Mayens de Conthey, Grimentz ou Zinal. Si possible eau et électricité sur place. Ecrire sous chiffre P 33590 à Publicitas, 1951 Sion.

A LOUER à l'ouest de Sierre

un appartement

de 4 1/2 pièces, dans bâtiment neuf. Fr. 290.— par mois, charges comprises. Libre de suite.

S'adresser au tél. (027) 5 11 32

Villa à vendre

à 4 km. de MONTANA-CRANS, construction récente comprenant 3 chambres à coucher, living avec cheminée, cuisine, bain et WC, garage et 1.500 m2 de terrain. Vue exceptionnelle. Prix de vente meublée: Fr. 175.000.—.

Faire offre sous chiffres P 33641 à Publicitas, 1951 Sion.

Entreprise de construction

cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

Chauffeur de camion

Place stable, bien rétribuée pour personne capable.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, références et prétentions de salaire sous chiffre P 3348 N à Publicitas SA, 2001 Neuchâtel.

ON CHERCHE JEUNE FILLE comme

vendeuse débutante ou apprentie

S'adresser à Revaz Tabacs, Av. de la Gare, 1950 Sion. Tél. (027) 2 15 52 P 33522 S

CHERCHONS

entrepreneurs

pouvant participer financièrement à des constructions en série de chalets. Conditions: mise de fonds à discuter.

Ecrire sous chiffre C 250529-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

TEA-ROOM DU THE, 1844 Ville-neuve, cherche

une sommelière une fille d'office

Vie de famille. Tél. (021) 60 18 81 P 33472 S

ON CHERCHE pour Martigny

CHAUFFEUR

de camion basculant.

Travail à l'année. Salaire intéressant.

Ecrire sous chiffre P 65818 à Publicitas, 1951 Sion.

« AUX 4 SAISONS »

3, rue des Mayennets — SION — Tél. (027) 2 47 44

- Toute la gamme des tuyaux d'arrosage
- Tuyaux sulfatage pour pompe à moteur
- Arroseurs à secteur pour vigne et jardin
- Mancherie en gros pour artisans

P 255 S

SAMEDI et DIMANCHE

26 et 27 juin
CHATEAUNEUF

Terrain de la Garenne

Kermesse bal

avec l'orchestre Michel Sauthier

du F.C. CHATEAUNEUF

et le dimanche après-midi avec le concours des «The Tigers» Tombola - Jeux - Parc autos sur le terrain de football.

P 1301 S

A LOUER à Nax chalet

3 chambres - cuisine, eau, électricité, sans confort. Libre de suite pour juillet - août ou à l'année.

Marcel Jacquod - Rue de la Meunière 2 - Champsec - 1950 Sion. Tél. (027) 2 49 37 entre 12 et 13 h. 30 ou le soir.

P 33698 S

Plus rapide — plus simple — meilleur marché — l'adressage Adrema

Demandez les documents détaillés sur ce système d'adressage et d'organisation ultra-moderne aux possibilités variées.



Adrema SA

Système d'adressage et d'organisation Machines à traiter le courrier

3, rue de la Confédération Genève Téléphone 022/251820 Zurich, Berne, Bâle

MEMENTO RADIO

Jeu 24 juin SOTTENS

6.15 Bonjour à tous; 7.15 Informations; 8.00 Le bulletin routier; 8.25 Miroir-première; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Le rendez-vous de midi; 12.15 Le quart d'heure du sportif; 12.35 Bon anniversaire; 12.45 Informations; 12.55 Insolite Catalina; 13.05 Le Grand Prix; 13.25 Intermède viennois; 13.35 Compositeurs suisses; 13.55 Miroir-flash; 14.00 Fin; 16.00 Miroir-flash; 16.05 Le rendez-vous des isolés; 16.25 Chansons pour l'après-midi; 17.30 Miroir-flash; 17.35 Jeunes, témoins de notre temps; 18.00 Bonjour les jeunes; 18.30 Le micro dans la vie; 19.00 La Suisse au micro; 19.15 Informations; 19.25 Le miroir du monde; 19.45 La grande ascension; 19.50 La bonne tranche; 20.25 Feu vert; 20.50 Magazine; 21.30 Le concert du jeudi; 22.30 Informations; 22.35 L' miroir du monde; 23.00 Araignée du soir; 23.15 Hymne national. Fin.

Second programme

19.00 Emission d'ensemble; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde; 20.15 Insolite Catalina; 20.25 Entre nous; 21.25 Le français universel; 21.45 Les sentiers de la poésie; 22.00 L'anthologie du jazz; 22.15 Les jeux du jazz; 22.30 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations; 6.20 Concert matinal; 7.00 Informations; 7.05 Orchestre; 7.30-8.30 Pour les automobilistes; 10.15 Disque; 10.20 Radioscolaire; 10.50 Disque; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Musique populaire de Tahiti; 12.20 Nos compliments; 12.30 Informations; 12.40 Orchestre Pro Arte; 13.20 Nouveaux disques de musique légère; 14.00 Magazine féminin; 14.30 Palette musicale; 16.00 Informations; 16.05 En feuilletant les livres et revues suisses; 16.30 Musique de chambre française; 17.30 Pour les jeunes; 18.05 Emission populaire; 19.00 Actualités; 19.30 Informations - Echo du temps; 20.00 Ensemble à vent de Radio-Bâle; 20.20 L'été d'un Homme; 21.30 Les Nuits d'été; 22.15 Informations; 22.20 Le théâtre moderne; 22.40-23.15 Concerto pour piano et orchestre.

TELEVISION

19.00 Présentation du programme de la soirée - Bulletin de nouvelles
19.05 Le Magazine
19.25 Don Quichotte
20.00 Téléjournal
20.20 Carrefour
20.35 Dans le vent
21.15 Le Point
22.00 Rencontre de catch
22.25 Chronique des Chambres fédérales
22.30 Téléjournal
22.45 Fin

Sierre

Pharmacie de service: Pharmacie Lathion, tél. 5 10 74.

Clinique Ste-Claire - Visites aux malades tous les jours de la semaine dimanche y compris, l'après-midi, de 14 heures à 16 h. 30.

Hôpital d'arrondissement - Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Manoir de Villa - Musée Rilke (ouvert en permanence)

Piscine, température de l'eau: 21°

Assemblée primaire Jeudi 24 juin à 20 heures, assemblée primaire de la commune de Sierre, au Château Bellevue.

Sion

Sion - Médecin de service: Dr Zenklusen, tél. 2 44 77 (en cas d'urgence et en l'absence de votre médecin-traitant)

Pharmacie de service: Pharmacie Fasmeier, tél. 2 16 59.

Ambulances de service - Michel Siéro, tél. 2 59 59.

Piscine, température de l'eau, 21°.

Carrefour des arts: Exposition du peintre Omros (jusqu'au 2 juillet).

Maison des Jeunes: Ouverte les mardis et vendredis de 20 h. à 22 h.

Club alpin suisse, groupe de Sion: dimanche 27 juin, course au Mont-Blanc avec skis. Inscriptions: jusqu'à vendredi à midi chez M. Louis d'Aèves (2 26 62), heures de bureau.

Kermesse du F. C. Châteauneuf. - Samedi et dimanche, 26 et 27 juin, aura lieu au terrain de la Garenne à Châteauneuf, la kermesse couverte du F. C. Châteauneuf. Dimanche après-midi, match de football.

Chœur mixte du Sacré-Cœur: vendredi 25 juin, à 20 h., répétition générale. A 20 h. 30, messe solennelle du Sacré-Cœur chantée par le Chœur mixte.

Paroisse du Sacré-Cœur: vendredi 25 juin, Fête du Sacré-Cœur. Notre fête patronale; le matin, messes à 7 h., 8 h. - 20 h. 30 Messe célébrée par Mgr Adam.

Chanson valaisanne: vendredi 25 pas de répétition.

Chœur mixte de la Cathédrale: ce soir à 20 h. 30, répétition. Dimanche 27 à 10 heures, premières messes des abbés J.-M. Bonvin et Amacker à la Cathédrale (messe concélébrée). Programme: la Schola des Petits Chanteurs et le Chœur mixte de la Cathédrale. Mardi 29, promenade annuelle selon circulaire.

Martigny

Médecin de service - En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'Hôpital de Martigny tél. 6 16 05

Pharmacie de service: Pharmacie Lovey, tél. 6 10 32.

Piscine: température de l'eau: 21°.

Hôtel Central: tous les soirs, bonne ambiance aux sons du piano.

Petite Galerie: Exposition du portraitiste Paul Butti du 12 au 30 juin

Groupe de Martigny du C.A.S.: Course à la Bernina du 26-29 juin. Réunion des participants jeudi 24 à 20 h. 30 à la Brasserie Kluser.

St-Maurice

Pharmacie de service: Gaillard, tél. 3 62 17.

Monthey

Médecin de service: Les Dimanches jeudis et jours fériés tél. 1 192

Pharmacie de service: Pharmacie Carraux, tél. 4 21 03.

Piscine: température de l'eau: 21°.

Ensevelissements dans le canton

Vissole: Mlle Marie Viaccoz, 83 ans, 10 heures.

Charrat: Mme Vve Aline Gay, 83 ans, 10 h. 15.

Si vous souffrez de CONSTIPATION

si vous digérez mal et avez l'intestin sensible, pensez que le thé Franklin, mélange de 9 plantes actives, laxatif, et digestif, vous apporte une aide précieuse. En pharm. et drog. à fr. 2.75 et fr. 1.25 le paq. et fr. 3.- en sachets filtres. Dragées Franklin, discrètes et efficaces à fr. 2.40 la bte.

THE FRANKLIN

Télévision Télévision Télévision

DANS LE VENT

Michèle TORR



« Dans le vent » est une émission de divertissement pour la jeunesse, à laquelle participent: Les Relax, le « Modern Dance Show de Roy », Vency, Audrey, Pierre Vassiliu, Michèle Torr et Adamo.

Audrey

appartient à une célèbre famille de cirque et, par conséquent, sait danser, chanter, jouer la comédie. Depuis son plus jeune âge, elle présente un numéro d'acrobatie et, dès qu'elle se décide à se lancer dans la chanson, son ascension est très rapide. Elle se présente à la télévision dans une comédie musicale « Collins and Co » et tourne de nombreux films dont: « Comment réussir en amour », « Grabuge chez les veuves » et « Musique pour un million » tourné en Allemagne. Henri Salvador a dit d'elle: « ... du tempérament, du rythme, de la sincérité, de l'intensité dramatique, de la joie, en écoutant Audrey vous verrez que pour une fois ces adjectifs ne sont pas superflus... »

Pierre Vassiliu

Il est né en Seine-et-Oise et a grandi dans une ambiance de musique, dans le cadre d'une maison un peu bohème, entre un père, d'origine roumaine, médecin et violoniste et une mère pianiste. Très jeune, il apprend la musique, le piano puis la guitare et se passionne pour l'équitation. Après son bachot, il abandonne ses études pour se consacrer au cheval. Remarquable cavalier, il est moniteur dans un cercle hippique, se charge de dressage et participe à des courses. A son retour du service militaire, il commence à écrire des chansons et se produit dans les cabarets. Peu à peu ses chansons plaisent, son premier disque sort, les tournées débutent avec les Beatles, Trini Lopez, Sylvie Vartan etc. C'est en outre un excellent joueur de tennis et de ping-pong. Il est marié et père d'une fille.

ADAMO

D'origine italienne, Adamo est le numéro un de la Belgique Amoureux de la musique, il joue de la guitare et chante depuis son enfance. Il parle couramment quatre langues, il est simple, son talent est incontesté. Il compose lui-même toutes ses chansons, paroles et musique.

Depuis un jour de novembre 1961 où il a été engagé par « His Master's Voice »...

il a brûlé les étapes de la consécration. Une de ses premières chansons: « En blue-jeans et blouson de cuir » a popularisé son nom et acquis la sympathie de tous les jeunes et même des bourgeois les plus conformistes de la vieille Belgique. Ce furent ensuite: « Sans toi ma mie », « Amour perdu », et « Tombe la neige » etc.

Bourses scolaires et prêts d'honneur

(suite de la première page)

parce que celui qui paie a le droit de commander.

Que fait-on de la liberté dans un rouage dont on ne peut prévoir toutes les conséquences moralement désastreuses ?

Nous nous demandons si nos jeunes étudiants ont bien pesé les termes de leurs revendications. Pourquoi ne songent-ils pas qu'une part de leur liberté est en jeu ?

Que l'Etat leur vienne en aide généralement, oui ! C'est une œuvre de justice sociale. Mais que cette aide s'accompagne du respect de la personnalité humaine.

Et ce respect exige que l'on considère les cadres de demain comme des hommes ayant à cœur de rendre à la collectivité ce qu'ils en ont reçu.

Quand les paysans jouent au golf

(suite de la première page)

On ne trouve pas partout des plaines d'exercices et des terrains merveilleusement plats comme ceux de la Haute-Engadine près de Bever ou de Zuoz. Dans la Basse-Engadine et dans la région du Heinzenberg, les joueurs doivent s'accommoder d'un sol beaucoup plus accidenté et surveiller leur boule de près. A Tschlin et à Ftan, on a développé une technique particulière afin de pouvoir jouer sur des coteaux où la boule roulait malicieusement vers le bas de la pente. Il faut reconnaître de petits replats sur lesquels elle s'arrêtera gentiment; quelquefois on accorde au joueur qui vient de lancer sa boule le droit de courir à sa rencontre lorsqu'elle redescend et de la frapper une seconde fois de l'endroit où il l'a rattrappée.

Un jeu plaisant à voir, en vérité: ces petits groupes d'hommes qui s'écartent lorsque l'un des joueurs s'appretait à lancer la boule. La mazza n'est pas tout à fait exempte de danger. Dans les archives de Zuoz, on peut lire: « cha ün arfschet üna boatta cun ün mazöl sün la teista », c'est-à-dire qu'un joueur avait reçu un coup de mazza sur la tête. Et que dire du claquement sonore de la mazza sur la boule qui traverse l'air en sifflant, suivie des regards des joueurs qui la retrouvent immédiatement pour le coup suivant. Les différents groupes avancent alors avec force gestes et entièrement possédés par le jeu. On assiste pour finir à la comédie qui se déroule à proximité du but: on mesure, on rampe, on frappe, on tapote, on conjure la boule; les vainqueurs crient victoire. Ceux qui mènent le jeu se reconnaissent à distance: la mazza décrit dans l'air un demi cercle; les crocus sont en fleur, des nuages passent, le printemps est là. La terre exhale une odeur acre et lourde, l'Inn a depuis longtemps déjà grignoté sa carapace de glace et ses eaux glauques coulent derrière les aunes en bourgeoises.

«Tira, Gionet, i tuocho a tai! Pac! Tic! Che paiver! — quel beau tir! Et «gö» et «botta»!

Maintenant ils prennent sans se presser le chemin du retour, balançant leur mazza sur l'épaule, tandis que les gamins, à quatre pattes dans les buissons au bord de la rivière, cherchent une boule perdue.

Andri Peer.

Rip Kirby

Copyright by Opera Mundi

PEUT-ÊTRE AURAI-JE PLUS DE CHANCE EN FRAPPANT...

OH! OH!

C'EST VOUS, MADAME, QUI AVEZ APPLÉ AU SUJET DE BRUITS SUSPECTS ?

OUI ! ILS VENAIENT DE LA TERRASSE... ON AURAIT DIT UNE BAGARRE !

207



box ou paquet Fr. 1.20

joie nouvelle
cigarette
ESCALE

hommes ou femmes,
les fumeurs
d'ESCALE
se distinguent par la sûreté
de leur bon goût.
Ils savent apprécier des
tabacs naturels surfin,
un arôme léger
admirablement équilibré
par le filtre Jetfil®



Riddes

Grande Salle de l'Abeille

GRAND BAL

Samedi 26 juin 1965 à 20 h. 30

Orchestre Hubert Vazzoler,
Genève, et ses solistes
et en attraction
des vedettes de la radio
et de la télévision

Les Faux Frères

Entrée Fr. 5.—

P 33563 S

A VENDRE faute d'emploi

**camionnette
Peugeot 203**

Pont 6. Bon état. Bas prix.
Tél. (026) 6 24 53 aux heures des
repas. P 33669 S

**MOTOFAUCHEUSES
spéciales**

A 6 CV, avec marche arrière
sont livrables tout de suite

G Agence pour la Vallée du
Rhône :

RIA G. Fleisch & Cie
S.A. Saxon
Tél. (026) 6 24 70
P 328 S

50 DIVANS-LITS

neufs, métalliques, 90 x 190 cm.,
avec protège-matelas, matelas
crin et laine, duvet, oreiller et
couverture de laine. Le divan
complet, soit 6 pièces Fr. 185.—
(port compris).
G. KURTH - 1038 BERCHER
Tél. (021) 81 82 19 P 1673 L



JE CHERCHE A ACHETER à Sion,
tout de suite,

un appartement

7 à 8 pièces
ou

villa

confort.
S'adresser à Aloïs Schmidt -
Agence Immobilière - Sierre -
Tél. (027) 5 60 21 P 867 S

A LOUER A SION,
quartier de l'Ouest, magnifique

**appartement
de 4 pièces 1/2**

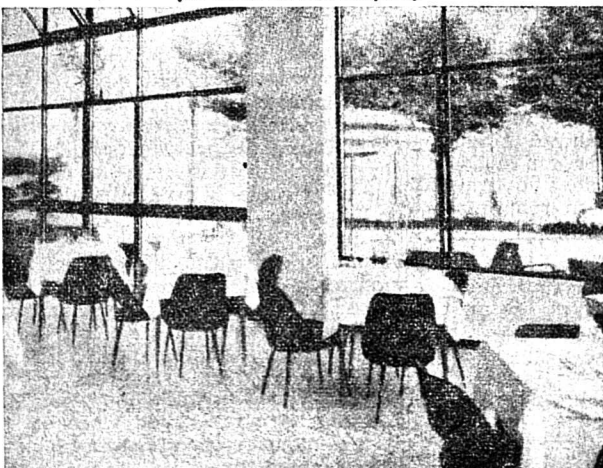
grand confort. Fr. 380.— par
mois plus charges.

S'adresser à Régie immobilière
Armand Favre, 19, rue de la Di-
xence, Sion.

Tél. (027) 2 34 64 P 877 S

RESTAURANT DU LIDO

(au bord du Lac Majeur)



LUINO (Italie)

SPECIALITES ITALIENNES

Se recommande :
Yvonne Zaccheo-Biollaz

P 33700 S

**SALADE encore
plus délectable**

plus fine, plus savoureuse, plus
aromatique, grâce au vinaigre
Aeschbach aux aromates préparé
avec des herbes fraîches, culti-
vées biologiquement.
Fr. 1.30, 7 dl. avec Bon BEA,
dans tous les magasins d'ali-
mentation.

prêt à l'emploi,
aïssaisonné,
il suffit
d'ajouter l'huile.



Sur présentation de cette annonce, découpée dans votre
journal, chaque détaillant vous livrera ces deux bouteilles
au prix intéressant de Fr. 3.20. **Avis aux détaillants :** Prière
d'apposer votre timbre sur les bons et de les envoyer à
Vinaigrerie Aeschbach SA, 8409 Winterthour, pour rem-
bourser les 50 cts.

**Pourquoi ce jumelage ?
Affaire de goût...**

et pour que le gourmet puisse savourer des
salades parfaites, aromatiques et onctueuses
en utilisant cette nouveauté sensationnelle : la



cuillerée par
cuillerée à votre salade !

pratique aussi pour
vacances et camping

Fr. 2.40, verre compris, avec points BEA. Elle
est préparée avec du vinaigre de table aux
aromates, des extraits naturels de plantes et
de l'huile de tournesol fraîchement pressée.
Une recette nouvelle, la « Salade-Cocktail »,
vous permet d'utiliser les restes sans avoir à
les réchauffer.

BON 50 cts à l'achat de
1 bout. Salad-Cream
ensemble, 1 bout. Vinaigre
au lieu de Fr. 3.70 Aeschbach
seulement Fr. 3.20 aux aromates

Session du Grand Conseil

(suite de la première page)
me la demande M. Closuit. M. Crittin rappelle la position du groupe radical qui, lors des débats, a défendu le Parquet contre « vents et marées ».

REPONSE DE M. ARTHUR BENDER
Le chef du Département de justice et de police, M. Arthur Bender prend note des vœux des députés qui se rallient aux conclusions mêmes des procureurs, mais le Conseil d'Etat ne saurait intervenir dans l'immédiat puisque le Grand Conseil en premier — et ensuite le peuple — ont accepté le compromis des trois procureurs. Ce fut une faute de base qui risque de durer. On ne saurait très rapidement modifier ce texte de loi accepté par le peuple. Il appartient en particulier au Haut-Valais de faire son « mea culpa » sans pour autant enlever la responsabilité d'une erreur aussi au Bas-Valais.

Sans opposition manifeste, le Grand Conseil prend acte du rapport des procureurs.

A L'ATTAQUE D'UN MONUMENT : LA LOI SUR LES ROUTES

Si les crédits supplémentaires ont été évincés de l'ordre du jour en raison de l'absence du président de la commission M. Imsand, la loi sur les routes s'est introduite en cette matinée chaude et peu propice à la réflexion.

La loi sur les routes est en effet un monument législatif qui retiendra les députés tout au long de cette semaine. Gonflée de 248 articles, cette loi doit servir au pays durant de nombreuses années. Tous les groupes ont étudié à fond l'essentiel de cette loi et se disposent à intervenir au moment opportun pour modifier certaines dispositions.

Il appartenait à M. Bochhatay (CCS.) de présenter le rapport de la commission. Il prit le temps de le faire avec sérieux et en souhaitant intéresser tous les députés par des commentaires fort pertinents. Ce fut une bonne introduction car — sans vouloir

accuser aucun député — combien ont eu le temps de lire ces 248 articles de cette loi immense et primordiale ? Le rapport de M. Bochhatay s'accompagnait d'un exposé « magistral » de M. Camille Sierro, président de la commission, qui expliqua le sens de la loi et l'intention de ses auteurs. Un fait principal est à signaler : la nouvelle loi entend déplacer la propriété de certaines routes communales au canton. Toute demande de corrections devra être adressée au Grand Conseil.

PRISE DE POSITION DES GROUPES

Les minutes sont graves car chaque député sent la nécessité de ce moment. Tous les groupes par leurs représentants prennent position.

M. Gérard Perraudin (soc. ind.) estime à juste titre que l'ampleur de la loi nécessite une étude plus approfondie mais son groupe ne s'oppose pas à l'entrée en matière. Il se réserve de présenter les propositions de son groupe au cours des débats.

Par la voix de M. Jean Vogt (rad.), le groupe radical se déclare favorable à l'entrée en matière mais garde toute sa liberté aussi pour la discussion des articles.

M. Luyet (soc.), au nom du groupe socialiste, s'étonne que les mesures prévues dans cette loi diminuent l'autonomie des communes. Mais le groupe socialiste ne s'oppose pas à l'entrée en matière.

M. von Roten, chef du Département des T. P., donne toute assurance à M. Luyet et celui-ci se déclare satisfait.

FIN DE LA MATINEE

Après l'entrée en matière, les députés passent à l'examen de articles. Ceux-ci sont adoptés en matinée et ainsi la Haute Assemblée parvient en second débat à accepter plus de vingt articles.

La séance de l'après-midi sera uni-

quement consacrée à l'examen des autres articles.

SEANCE DE RELEVÉE DU GRAND CONSEIL

La Haute Assemblée a siégé hier en séance de relevée dans une atmosphère lourde et peu propice aux travaux précis. Un seul objet figurait à l'ordre du jour : la loi sur les routes. M. le président Copt demande aux députés de bien vouloir essayer, malgré la chaleur, de s'intéresser à l'étude de cette loi très importante pour le canton.

C'est ainsi que le Grand Conseil analyse plus de 70 articles de cette loi au cours de l'après-midi. Les députés s'intéressent au champ d'application de la loi, à zone routière, à la division des routes nationales, cantonales, et principales, aux routes secondaires, aux routes de plaine et de montagne, aux chemins cantonaux, aux routes et chemins communaux, aux routes forestières, etc...

Le chapitre 11 de la loi est adopté et concerne les dispositions générales. Les routes publiques doivent être construites et aménagées d'une manière appropriée à leur classification et conforme aux nécessités techniques et économiques du trafic. Les intérêts divers doivent être sauvegardés lors de l'élaboration des plans, soit l'utilisation économique de la propriété foncière, de l'aménagement local, régional ou national et de la protection des eaux, de la nature et des sites.

MM. Charles-Marie Crittin (rad.), Gérard Perraudin (soc. ind.) et Frachebourg (CSS.) interviendront pour solliciter l'indemnisation lors des travaux d'étude déjà. Ces travaux d'étude sont fort longs et les pertes enregistrées par les propriétaires sont conséquentes.

La Haute Assemblée se penche aussi sur les problèmes des travaux préparatoires et mesures conservatoires, les plans des routes, plans généraux et plans d'exécution.

La question de la création de l'ouverture de routes lors de remaniements parcellaires est aussi étudiée, mais ne donne lieu à aucune intervention. Le problème des servitudes retient aussi l'attention des députés. En cette première journée d'examen de la loi, le Grand Conseil a examiné 69 articles de ce projet. Ce fut une journée laborieuse.

Aujourd'hui, la séance sera brève en raison de la réception, ensuite, de M. Arthur Bender, nouveau conseiller d'Etat, qui sera reçu par sa commune de Fully.

L'ordre du jour comprend :
— crédits supplémentaires ;
— aide au chemin de fer Loèche-les-Bains ;
— route Herbruggen - Täsch ;
— hôpital régional de Sion ;
— loi sur les routes.

QUESTION ECRITE PIERRE ANTONIOLI. A PROPOS DE TOURBILLON

Nous savons qu'un Comité d'action s'est constitué pour sauver les ruines de Tourbillon d'une nouvelle ruine. Nous savons que les services de l'Etat et notamment son architecte M. Zimmermann, ont élaboré un projet de restauration et un devis. Nous savons que le Heimatschutz a promis son appui financier et a décidé d'attribuer à cette œuvre le bénéfice de la vente de l'écu d'Or, ainsi que la radio l'a annoncé. Mais on nous dit que l'Etat, qui doit jouer le rôle de maître de l'œuvre, n'a pris encore aucune décision sur l'exécution des travaux.

Le Conseil d'Etat aurait-il l'obligance de nous dire ce qu'il en est !

POSTULAT JEAN ACTIS ET CONSORTS

Au cours de ces dernières années, il s'est présenté plusieurs cas d'ouvrages réalisés par des corporations de droit public ou privé, qui ont été admis pour une subvention cantonale et qui ont été exécutés par des architectes, ingénieurs ou entreprises domiciliés à l'extérieur du canton ou ne remplissant pas les conditions professionnelles ou administratives requises par les ouvrages d'Etat.

Le Gouvernement est invité à faire en sorte que tout maître d'œuvre qui prétend à une subvention cantonale respecte, dès l'élaboration du projet et pour le choix des exécutants, les mêmes règles que l'Etat applique pour ses propres ouvrages.



ENTREPRISE de Marligny cherche

magasinier-emballleur
pour début juillet ou mi-août prochain. Travail à l'année.

Faire offres sous chiffre P 33558 à Publicitas. 1951 Sion.

ON CHERCHE

1 apprenti-carreleur
et
1 aide-carreleur

Tél. (027) 4 14 19 ou écrire à

Entreprise Maurice Zambaz, carrelages, 1950 Sion. P 33668 S

ON CHERCHE

mineurs
et
manœuvres

pour chantier haute montagne.

Tél. (028) 4 85 92 (heures de travail). P 65816 S

ON CHERCHE

sommelière

pour café - restaurant.

S'adresser au Café de la Place - Marligny-Bourg - chez M. Régis Micheloud
Tél. (026) 6 12 86
P 639 S

Serveuse

Je cherche jeune fille pour le service ; débutante acceptée.
BAR A CAFE « LE PARADOR » - Place du Tunnel 8.
Lausanne.
Tél. (021) 23 37 09
P 11556 L

ON CHERCHE

pour tout de suite

sommelière

HOTEL TERMINUS, 3962 MONTANA.
Tél. (027) 5 24 40
P 33622 S

IMPORTANT salon de Marligny cherche

1ère coiffeuse
Entrée immédiate.

Tél. (026) 6 13 14
P 33624 S

Restaurant « LE CARDINAL » à Sion cherche pour tout de suite

sommelière

Tél. (027) 2 36 85
P 33694 S

JEUNE FILLE
de 18 ans
(Ecole normale)

cherche place pour juillet et août dans famille avec enfants, magasin, home d'enfants ou hôpital.

Tél. (028) 5 41 59
P 33687 S

Les Services Industriels de Sion

engageraient une

SECRETAIRE

pour leur Bureau d'Etudes.

La préférence sera donnée à une candidate possédant un diplôme d'une Ecole de commerce et pouvant s'exprimer et rédiger en langue allemande.

Rétribution à l'échelle des traitements de la Commune de Sion.

Les offres de services doivent parvenir à la Direction des Services Industriels, 23, Rue de Lausanne, pour le 5 juillet 1965.

P 33562 S

sommelière

connaissant les 2 services est demandée. Bon gain. Entrée immédiate.

Auberge de la Forêt - Champex.
Tél. (026) 6 22 78
P 65805 S

Café de la Place à Fully cherche

sommelière

Bon gain assuré. Vie de famille.
Tél. (026) 6 34 91
P 33619 S

JEUNE FILLE

16 ans, cherche pour la saison d'été

EMPLOI dans commerce

en ville ou à la montagne.

Tél. (027) 4 17 98
P 17914 S

mon garçon ? Comment t'appelle-t-on, jeune homme ? Reste en arrière, petit ! » Mais une poussée de la foule les sépara. Koltcho était au désespoir. Son pauvre et noble cœur souffrait le martyr. Avec horreur, il se rendait compte que la vie d'Ognianov ne tenait qu'à un fil et que ce fil c'était lui, le faible Koltcho, presque invisible dans cette mer d'êtres humains. La messe tirait à sa fin. Et cet hadji Athanassi, d'habitude si traînant et si lent dans son chant, lui semblait maintenant terriblement pressé. Que faire ?

Mais les situations critiques appellent des solutions extrêmes. Tout d'un coup, Koltcho, cognant sur les dos dressés devant lui, se mit à gémir désespérément :

— Laissez-moi donc passer ! Je me meurs, je me meurs, oh ! ma mère ! j'expire.

A ces cris, bien qu'à grand-peine, chacun se déplaçait un peu, afin d'ouvrir un passage au pauvre aveugle agonisant que personne ne voulait sentir expirer sur son dos. C'est ainsi qu'à demi mort Koltcho, se traîna enfin jusqu'au siège d'Ognianov. Il le trouva sans peine, tant est miraculeuse la force de l'instinct chez les êtres privés de la vue. Attrayant résolument les pans d'un manteau il demanda à voix basse :

— Est-ce vous, baï Boïtcho ?
— Qu'y a-t-il ? répondit Ognianov, et il colla son oreille à la bouche de l'aveugle.

Lorsqu'il releva la tête, il était livide.

Pendant une minute il réfléchit, seules les veines extrêmement tendues de ses tempes trahissaient l'intensité

du travail qui se faisait dans son esprit. Enfin se penchant de nouveau à l'oreille de Koltcho, il lui souffla quelque chose et, quittant son siège, il se faufila à travers la foule et se perdit parmi les communicants massés devant l'autel.

Au même instant, l'hostie à la main, le pope Nicodime ouvrit toutes grandes les portes de l'autel et chanta les dernières paroles de la messe. La foule en courant, impétueux, se rua vers la sortie. Au bout d'une demi-heure les dernières vieilles attendées quittaient à leur tour l'église. Derrière l'autel le pope enlevait ses habits sacerdotaux.

Alors les zaptiés envahirent l'église. L'onbachi, furieux qu'Ognianov ne fût pas sorti, et persuadé qu'il ne pouvait être qu'à l'intérieur, fit verrouiller les portes et la perquisition commença. Les zaptiés pénétrèrent derrière les grilles de la partie de la nef réservée au femmes, fouillèrent parmi les sièges et dans les coins, pénétrèrent enfin dans le chœur par les portes latérales. Ils mirent tout sens dessus dessous, fouillèrent tous les coins qui auraient pu servir de cachette, montèrent sur l'ambon, déplacèrent les lutrins, regardèrent sous le maître-autel et dans les tabernacles où étaient gardés les objets sacrés, examinèrent les caisses aux vieilles icônes et jusque dans les embrasures des fenêtres, mais en vain. Ognianov semblait être entré sous terre ! Le sacristain, persuadé qu'Ognianov n'était pas là, indiquait lui-même tous les endroits suspects. Soudain le pope Nicodime devint perplexe et se mit aussi à chercher, à tourner de-ci de-là. Il fouilla même parmi les habits sa-

cerdotaux, soulevant les objets et les livres posés sur l'autel. L'onbachi lui-même fut surpris par ce zèle inattendu du pope et le pandour Mial lui fit observer que jamais un être humain ne pourrait se cacher parmi ces objets, où même un oiseau aurait eu de la peine à se nicher.

— Comment ! Mais je cherche tout autre chose ! répondit le pope.

— Quoi alors ?

— Je n'ai plus ni ma soutane, ni mon chapeau, ni les lunettes bleues qui étaient dedans.

Le pauvre pope était transi.

— Ah ! nous y voilà enfin ! chérif-aga, cria le père Mial. Le chérif accourut, essoufflé et trempé de sueur.

— Un bandit, c'est toujours un bandit, reprit le pandour, dissimulant sa joie intérieure ; il a chipé les habits du pope !

Le chérif restait éberlué :

— Comment ça ?

— Je ne trouve ni ma soutane, ni mon chapeau, ni mes lunettes. Je ne les trouve nulle part, répétait le pope, ahuri.

— C'est l'autre qui a dû les emporter, remarqua le chérif, de l'air de quelqu'un qui vient de faire une importante découverte.

— Aucun doute ! Le comte a dû s'effubler de la soutane et du chapeau et sortir sans être reconnu, ajouta le pandour.

— C'est comme ça que ça a dû se passer confirma le pope ; pendant que j'étais occupé à la communion, quelqu'un a dû les prendre.

— C'est vrai, j'ai vu à la sortie un pope portant des lunettes bleues, dit l'un des zaptiés.

(A suivre)



adresses pour bien vous meubler :

MEUBLES PRINCE SION

Bâtiment La Croisée - Rue des Vergers et rue de Confhey

P 49 S

IVAN VAZOV

SOUS LE JOUG

45 — Hassan-aga, disait à voix basse celui-ci, va dire aux autres de tenir les yeux ouverts... S'il résiste, qu'ils tirent sans m'en demander la permission.

— Nenko, va, mon garçon, fais vite, appelle le comte Ognianov, l'instituteur. Dis-lui qu'on le demande, disait de son côté une voix qui parut à Koltcho celle de Filicho, le pandour.

Saisi par la crainte d'être devancé, il souleva sans plus attendre, les lourdes draperies de la grande porte et entra. L'église regorgeait de monde. Hadji Athanassi achevait le dernier cantique, la messe allait finir. La foule était extrêmement dense car il y avait eu de nombreux communicants et quelques prières pour les morts. Le passage au milieu de l'église était obstrué. L'aveugle s'enfonça dans la foule comme dans une forêt, aussi impenétrable et noire que cette nuit, qui pour lui, était éternelle. Son instinct le guidait dans la bonne direction, mais comment percer ce mur de bras, de hanches, de poitrines, de dos et de jambes étroitement serrés ? Nul espoir pour cet être frêle et menu de se frayer un chemin jusqu'à la stalle d'Ognianov, près de l'autel, ce qui au-

rait été difficile même pour un go-liath ! Avec peine, il avança de quelques pas puis s'arrêta, exténué ; persévérant encore, il se reprit, poussa par-ci par-là, dans la nuit, en vain ; le mur était inébranlable. On lui fit même observer, sur un ton désobligeant, que, s'il persistait à se faufiler en avant, il risquait d'être étouffé ou écrasé. Des coudes de fer serrèrent à la rompre ses côtes débiles. Il hale-tait. Dans deux minutes ce serait la fin de la messe ; la foule allait se précipiter comme un flot et entraîner Koltcho dans son courant ; alors Ognianov serait perdu ! Et si, à l'instant même, le gamin arrivait par un autre chemin jusqu'à Boïtcho, qui, sans se douter du piège, le suivrait ! Peut-être même le garçon le frôlait-il, touchait-il le coude de Koltcho, sans que ce dernier s'en rendit compte. Instinctivement il agita sa main autour de lui pour chercher le gamin, et elle rencontra, en effet, quelqu'un qui lui sembla être un adolescent et, au milieu de son bouleversement, il crut reconnaître le redoutable garçon envoyé à la recherche d'Ognianov. Dans une sorte de délire il l'agrippa par le bras et, l'attirant vers lui, il cria presque inconsciemment : « Est-ce toi,

A travers la Suisse

Conseil des Etats: conférence internationale sur le travail

BERNE. — Au cours de sa séance de mercredi, le Conseil des Etats a pris acte sans discussion sur proposition de M. Vogt (soc. Soleure), du rapport du Conseil fédéral sur la 48^{me} session de la conférence internationale du travail ainsi que deux instruments, déjà approuvés au cours de la session.

Il a liquidé, sur proposition de M. Guisan (libéral Vaud), les dernières divergences avec le Conseil national concernant la proposition relative à l'allègement des dispositions de vote pour les affaires fédérales. Il a accepté, également sans opposition une requête du Conseil fédéral demandant un nouveau délai d'une année pour faire rapport sur l'initiative du parti socialiste et de l'Union syndicale relative à la spéculation foncière.

Le Conseil s'est ensuite occupé d'une motion, développée à la session de printemps, par M. Herzog (pab de Thurgovie), qui invitait le Conseil fédéral à inclure dans le réseau des routes nationales la section Kreuzlingen-Rorschach. Le président de la Confédération, M. Tschudi, a demandé au motionnaire de transformer sa demande en un postulat, ce que celui-ci a accepté, après avoir reçu l'assurance que sa question ferait l'objet d'un examen. M. Tschudi a déclaré que depuis son établissement en 1960, le réseau des routes nationales n'avait enregistré qu'un seul agrandissement, soit l'inclusion de la route du Bruenig. L'inclusion du tunnel routier du Gothard dans le réseau des routes nationales ne représente en revanche pas un véritable élargissement, vu que le passage du Gothard figurait déjà dans le plan du réseau. M. Tschudi a ajouté que dans l'intérêt des travaux prioritaires et d'une utilisation aussi économique que possible, des moyens de construction des routes, le Conseil fédéral se devait de considérer avec retenue de nouvelles requêtes même si celles-ci paraissaient justifiées.

La deuxième partie de la séance a été consacrée au premier rapport sur l'application du statut révisé de l'horlogerie du 23 juin 1961 et aux expériences faites depuis son entrée en vigueur. M. Roggo (cons. chr.-soc. Fribourg) a présenté un exposé sur les problèmes de notre industrie de l'horlogerie en sa qualité de porte-parole de la commission. La commission est parvenue à la conclusion que la sup-

pression des mesures dirigistes a fait ses preuves et que les expériences faites en assouplissant l'ancien statut sont concluantes. Notre industrie de l'horlogerie est ainsi sortie d'un engourdissement menaçant. Les pas décisifs restent toutefois encore à faire. Le processus continu de concentration est particulièrement digne d'intérêt. Notre industrie de l'horlogerie doit s'y soumettre si elle veut maintenir sa position face à la concurrence étrangère.

Mans la discussion générale, sur le rapport, M. Jeanneret (rad. Berne), fabricant d'horlogerie à St-Imier et le président de l'« ASUAG », M. Obrecht (rad. Soleure), ont pris la parole. M. Obrecht a fait l'éloge du retour à la liberté. Si l'industrie de l'horlogerie est devenue ce qu'elle est, elle le doit non aux mesures de protection prises par l'Etat mais en premier lieu à l'initiative privée. Toutefois, il est un domaine où notre industrie nationale de la montre continuera d'avoir besoin d'une certaine aide de l'Etat : dans sa défense vis-à-vis des manœuvres étrangères. En effet, par peur de la concurrence, certains pays étrangers empêchent artificiellement l'écoulement de la production horlogère suisse sur des marchés étrangers. M. Obrecht songe en particulier à l'attitude du Japon, lequel protège sa propre horlogerie par des barrières douanières quasi-infranchissables mais qui en même temps, grâce aux avantages ainsi acquis, pratique une politique de dumping pour favoriser la vente de ses propres montres. M. Obrecht cri-

tique également les méthodes mesquines de certains magnats de l'horlogerie américaine.

M. Schaffner, chef du département de l'économie publique, rappelle que le Japon est un excellent client de la Suisse pour d'autres produits que nos montres et que l'économie suisse ne saurait être considérée à l'abri de tout blâme en tout et partout. Tel est le cas dans le secteur des textiles. Toutefois, M. Schaffner critique également en termes sévères l'attitude des Etats-Unis à l'égard de l'horlogerie suisse. Il faut espérer que l'Amérique tirera les leçons nécessaires des débats qui ont lieu au sein du Gatt à Genève notamment en ce qui concerne l'attitude à adopter dans le domaine de la concurrence internationale.

Sur ce, le Conseil des Etats prend acte sans autre du rapport du Conseil fédéral concernant l'horlogerie suisse.

La séance est ensuite levée, afin de permettre aux députés de se rendre aux excursions traditionnelles des groupes politiques.

Le canton de Berne et son tir des femmes



Le traditionnel « Wyberschiessen », ou tir des femmes, de l'Entlebuch lucernois, a trouvé une imitation dans le canton de Berne, d'autant plus charmante que Mesdames tirent au flobert (et non pas à la carabine comme leurs collègues lucernoises). Notre photo a été prise lors de ce tir, disputé cette année à Berthoud.

Conseil national: office suisse de compensation

BERNE (ATS). — Le Conseil national a poursuivi mercredi l'examen de la gestion du Conseil fédéral pour l'année 1964. Gestion et comptes de l'Office suisse de compensation ont été approuvés sans discussion. La chambre a terminé l'examen des chapitres du Département de l'économie publique. M. Schaffner, conseiller fédéral, a répondu aux questions posées par plusieurs députés et pris note de quelques vœux.

Au Département des finances et des douanes, M. Vincent (PDT Genève) a demandé des précisions sur l'activité du président de la commission fédérale des banques, M. Hommel, suspen-

du dans sa fonction, en raison de ses relations avec le financier espagnol Munoz.

M. Bonvin, conseiller fédéral, a répondu que l'affaire des établissements financiers de Genève et de Saint-Gall est pour le moment du ressort des tribunaux cantonaux. Des efforts sont actuellement entrepris pour la reprise des deux établissements par de grandes banques suisses. Cependant, la situation se présente plus favorablement à Saint-Gall qu'à Genève. En ce qui concerne le cas de M. Hommel, président de la commission fédérale des banques, le Conseil fédéral ne peut rien dire aussi longtemps qu'il ne connaîtra pas les résultats de l'instruction confiée au ministère public de la Confédération. Mais une décision définitive sera vraisemblablement prise vendredi matin par le Conseil fédéral à l'égard de M. Hommel.

Au Département politique, M. Furgler (CCS Saint-Gall) souhaite qu'un vaste débat s'institue à une prochaine occasion sur l'ensemble de la politique extérieure de la Suisse, en égard no-

tamment à l'intégration européenne et à ses répercussions sur notre pays.

Comme c'est aujourd'hui la sortie annuelle des groupes parlementaires, le président Kurmann lève la séance à 10 h. 45.

La ligne ferroviaire de l'Arlberg coupée

BERNE. — Les CFF communiquent: Le trafic sur la ligne ferroviaire de l'Arlberg est interrompu jusqu'au samedi 26 juin entre Zirl et Voels par suite des hautes eaux. Les trains « Arlberg-Express » et « Wiener Walzer » sont détournés depuis Feldkirch par Lindau-Munich-Salzbourg. Les autres trains circulent depuis, et jusqu'à Zirl, respectivement Innsbruck, entre Zirl et Innsbruck, la liaison sera assurée par un service automobile.

Tant que la ligne sera interrompue, on doit s'attendre à d'importants retards dans le trafic en provenance et à destination de l'Autriche.

Forces motrices bernoises au service du BLS

BERNE. — L'alimentation du chemin de fer du Lötschberg, en énergie électrique est assurée depuis sa mise en exploitation en 1913 par les Forces Motrices Bernoises. Au début, l'énergie monophasée a été produite uniquement par des groupes turbo-générateurs installés dans les centrales de FMB de Kandergrund et de Spiez, qui alimentaient le réseau du BLS séparément des autres installations des FMB. Plus tard, la consommation croissante en énergie électrique du chemin de fer a rendu nécessaire l'installation de convertisseurs. Un premier convertisseur à 5 000 kw a été installé en 1947 à Kandergrund, un deuxième de puissance identique en 1958 à Spiez. De cette manière, il était possible d'alimenter le chemin de fer directement depuis le puissant réseau triphasé des FMB, ce qui permettait une amélioration considérable des conditions d'exploitation.

Pour satisfaire à la fréquentation toujours croissante, le BLS a fait l'acquisition de locomotives doubles du type AE 8-8 ayant une puissance horaire de 8 800 CV et permettant d'acheminer des trains de 900 tonnes avec une vitesse de 75 km-h. sur des trajets de montagne comprenant des pentes de 27 %. A partir de 1963, trois de ces machines, qui en pente consomment jusqu'à 10 000 kw, ont été mises en service. La transformation du trajet entre Spiez et Frutigen de voie simple en double voie fut terminée la même année. Ce changement impliquait une consommation accrue d'énergie électrique et mit les FMB dans l'obligation, à fin 1962, de mettre en service un troisième convertisseur sensiblement plus grand, de 8 000 kw, dans leur sous-station de Wimmis. Il est intéressant de noter en rapport avec cette évolution, qu'au cours de la période 1955-1964, soit en 10 ans, le trafic des voyageurs du BLS a augmenté de 33 % et le trafic des marchandises de 78 %. Dans la même période, les livraisons de courant des FMB au BLS augmentaient de 32 à 55 millions de kw-h, soit de 72 %.

Pour les trois à quatre années à ve-

nir, le chemin de fer du Lötschberg a prévu de mettre en service trois nouvelles locomotives doubles du type AE 8-8. A cet effet, des machines existantes du type AE 4-4 seront transformées. En même temps, ces locomotives AE 4-4 seront remplacées par d'autres unités d'une puissance plus grande de 50 %. Pour couvrir les besoins en énergie électrique qui vont s'accroître de nouveau avec le développement du matériel roulant du BLS les FMB se voient elles aussi obligées d'agrandir leurs installations destinées à l'alimentation du chemin de fer.

Les besoins croissants en énergie électrique du chemin de fer seront assurés pour une période prolongée par l'installation d'un groupe convertisseur de 25 000 kw dans la sous-station de Wimmis. Cette nouvelle installation qui se composera de trois grandes machines couplées sera placée dans un bâtiment à construire, qui occupera plus de 800 m² de terrain. Une commande électronique permettra d'adapter ce convertisseur dans une large mesure aux conditions de réseau. L'alimentation de l'installation se fera directement de puis le réseau de 150 000 volts (150 kv) des FMB. L'énergie convertie en courant monophasé sera transportée à une tension de 66 kv jusqu'à la station de transformation du BLS à Kandersteg, où elle sera transformée à la tension de 16 kv de la ligne de contact.

Il est prévu de commencer la construction de l'installation du nouveau convertisseur au printemps 1966, tandis que sa mise en exploitation est envisagée pour la fin 1967. Après la mise en service de ce convertisseur de 25 000 kw à Wimmis, le BLS disposera pour le service de sa ligne Thoune-Spiez-Brigue ainsi que pour les lignes Spiez-Interlaken-Bœnigen et Spiez-Zweisimmen d'une puissance totale nominale de 60 500 kw. L'extension de nos installations destinées à l'alimentation de l'importante communication de chemin de fer nord-sud et des lignes déjà mentionnées de l'Oberland bernois, implique des investissements et des efforts constructifs considérables de la part du fournisseur. Si les FMB doivent s'efforcer de produire l'énergie nécessaire, dont la quote-part consommée par le BLS et d'autres entreprises de chemin de fer n'est pas

négligeable, et si ce faisant, elles trouvent souvent de la résistance de la part du public, on oublie facilement qu'elles contribuent ainsi sensiblement au développement économique du canton de Berne.

LA BOURSE

JOURNEE DU 23 JUIN 1965

PLACES SUISSES: marché raffermi. Assez actif. Tous les compartiments ont bénéficié des bonnes dispositions de ce jour. Les industrielles furent particulièrement favorisées: Alu-suisse (+75), Ciba (+60), Geigy (+65), Sandoz (+150).

MARCHE ETRANGER. — PARIS: raffermie. Fermeté des valeurs pétrolières dans un marché dans l'ensemble bien tenu et légèrement plus actif.

FRANCFORT: affaiblie. Nouveau fléchissement des cours, mais généralement moins prononcé que la veille.

AMSTERDAM: légèrement irrégulière. Reprise modérée des « Internationales ».

BRUXELLES: légèrement affaiblie. Effritement des cours mais séance particulièrement calme.

MILAN: raffermie. Récupération d'une partie au moins (souvent totalement) des pertes essuyées la veille.

VIENNE: soutenue.

LONDRES: légèrement irrégulière. Faibles écarts dans les cours.

M. Rx.

Le mauvais temps et la situation des marchés agricoles

LAUSANNE. — Dans son dernier bulletin, le Centre romand d'informations agricoles constate que malgré l'amélioration du temps et la hausse de la température, la situation sur les marchés agricoles reste très tendue. La trop longue période de mauvais temps a terriblement retardé les cultures. Certaines semences ont pourri ou ont été attaquées par des parasites au moment de leur germination. Il a fallu réensemencer plusieurs fois.

D'autre part, certaines cultures prometteuses et très attendues pour le ravitaillement du pays sont d'une minute à l'autre détruites par les orages de grêle. Cette situation est tout à fait anormale pour la saison et elle est la même dans toute l'Europe.

BOURSES SUISSES		BOURSE DE NEW YORK		BOURSES EUROPEENNES	
Sté de Bques Suisse	22.6	American Cynamamid	23.6	Air liquide	22.6
Aar & Tessin	2145	American Tel & Tel	74 3/8	Cie Gén. Electr.	23.6
Aluminium Chippts	1025 d	American Tobacco	67 5/8	Au Printemps	570
Bally	1025 d	Anacoda	36 1/4	Rhône-Poulenc	478
Bque Comm. de Bâle	1490	Baltimore & Ohio	36 3/8	Sain-Gobin	199
Bque Pop Suisse	1470 d	Bethlehem Steel	62	Ugine	287
Brown Boveri	330 d	Canadian Pacific	30 1/2	Elmsider	219.50
Câbleries Cossonay	1440	Chrysler Corp.	30 3/4	Montecatini	201
Ciba S.A.	1845	Crole Petroleum	35 7/8	Olivetti priv.	260.50
Condi-Linoléum	1850	Du Pont de Nemours	47 5/8	Pirelli S. p. A.	850
Crédit Suisse	3600	Eastman Kodak	39 1/4	Daimler-Benz	844
Elektro Watt	4990	General Dynamics	233 1/2	Farben-Bayer	1435
G. Fischer, porteur	1090 d	General Electric	80 1/4	Hoechst Farben	2851
Geigy, nominat.	2450	General Motors	78 5/8	Kärstadt	655
Hero	1685	Gulf Oil Corp.	97 5/8	NSU	381
Holderbank, porteur	1450	I.B.M.	97 3/8	Siemens & Halske	384 1/2
Indelec	3960	International Nikel	55 3/8	Deutsche Bank	480
Innovation	5475	Int'l Tel & Tel	45 1/2	Gevaert	892
Interhandel	445 d	Kennecott Copper	84 3/4	Un. Min. Ht-Katanga	891
Italo-Suisse	1080	Lehmann Corp.	48 1/2	A.K.U.	387
Jelmoli	460	Lockeed Aircraft	45 1/2	Hoogovens	480
Landis & Gyr	470 d	Montgomery Ward	33 5/8	Organon	498
Lonza	4690	National Dairy Prod.	33 3/4	Philips Gloeil	175
Metalwerke	4705	National Distillers	89	Royal Dutch	121.80
Motor Colombus	283	New York Central	30 1/8	Unilever	135.10
Nestlé, porteur	11.50	Owens-Illinois	47		134.60
Nestlé, nominat.	1700	Radio Corp. of Am.	46	CHANGES — BILLETS	
Oerlikon	1700	Republic Steel	54	Francs français	87.—
Réassurances	1160	Royal Dutch	33 7/8	Livres sterlings	12.—
Romande Electr.	1910	Standard Oil	40 3/4	Dollars USA	12.—
Sandoz	550	Tri-Continental Corp.	79 1/2	Francs belges	4.30 1/2
Saurer	560 d	Union Carbide	44 5/8	Florins hollandais	8.55
Suchard	5600	U.S. Rubber	61 1/4	Lires italiennes	8.80
Sulzer	1400	U.S. Steel	60 1/2	Lires allemandes	119.25
Union Bques Suisses	8600	Westinghouse Elect.	48 1/8	Mark allemand	119.25
Winterthur-Assur.	2710	Ford Motor	49 1/8	Schilling autrich.	107.—
Zurich Assur.	2895		52 7/8	Pesetas espagnoles	16.60
A.T.T.	723				16.90
Dupont et Nemours	4625 d	COURS DE L'OR EN SUISSE		Achat	210.7
Internickel	294 1/2	Dow Jones :	3 330 000	Vente	213.5
Phillips	1018	Industrielles	875.43		163.2
Royal Dutch	367	Ch. de fer	196.18		163.2
U.S. Steel	147	Services publics	154.72		194.4
Raff. du Rhône	146 1/2				
	370				
	147				
	163				
	211				
	144				

Les cours des bourses suisses et étrangères, des changes et des billets, nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse, à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co Genève.

Lutte contre l'exode rural

Un postulat de M. Marius Lampert, conseiller aux Etats

On sait que la force de notre Etat helvétique est fondée sur la valeur et l'importance de chaque Etat cantonal.

Or, seuls des cantons et des communautés locales fortes sont à même d'assurer l'équilibre politique et économique du pays. Autrement dit, ce n'est que si l'ensemble des organes est harmonieusement développé que le corps se porte bien.

Qu'en est-il dans la réalité ? Si l'on suit l'évolution économique et politique de notre pays depuis le milieu du siècle passé, on constate un affaiblissement progressif des cantons agricoles au profit des cantons industriels et citadins. Les progrès techniques introduits par la Révolution industrielle, ainsi que les principes de

la liberté du commerce et de l'industrie et de la libre circulation des hommes, des capitaux et des marchandises sur l'ensemble du territoire national ont provoqué une concentration de l'industrie dans certains cantons et ont eu pour corollaire un exode rural prononcé au préjudice des cantons agricoles. Vers le milieu du 19ème siècle, le 94% de la population suisse vivait dans les régions agricoles, c'est-à-dire dans des localités de moins de 5 000 habitants, et l'industrie suisse était rurale; mais de cette époque au recensement de 1950, la population totale et dans le même temps, l'industrie est devenue citadine.

L'évolution comparée de la population des divers cantons entre 1850 et 1950 donne le tableau suivant :

Coefficient d'augmentation de la population pour l'ensemble du pays entre 1850 et 1950 : 97 %

Cantons industriels	Augmentation en %	Cantons insuffisamment développés	Augmentation en %
Bâle-Ville	561 %	Tessin	49 %
Genève	216 %	Grisons	52 %
Zurich	209 %	Fribourg	58 %
Schaffhouse	158 %	Obwald	60 %
Soleure	144 %	Nidwald	70 %
St-Gall	124 %	Neuchâtel	81 %
Bâle-Campagne	124 %	Valais	95 %

L'essor démographique des cantons industriels, alimenté essentiellement par l'exode rural, est une preuve éloquente de la concentration économique et politique en leur faveur.

Bien plus, les résultats des dernières statistiques démontrent que l'évolution s'est encore accentuée au profit des cantons industriels. Même pour la courte période allant de 1960 à 1963, la situation démographique n'a cessé de s'aggraver dans les cantons agricoles; cette situation ressort des statistiques publiées par le Bureau fédéral de statistique dans le numéro 8 de la Vie économique d'août 1963. Voici quelques exemples significatifs: à Zurich, l'augmentation durant cette période a été de 50.296 unités, à Berne de 16.477 unités, en Argovie de 12.560 unités, à Genève de 19.466. Par contre, la population a diminué de 621 unités à Uri, de 735 unités à Obwald, de 488 à Nidwald, de 6.458 aux Grisons, de 566 au Tessin et de 1.083 en Valais.

Et dans une récente étude, le professeur universitaire Kneschaurek souligne qu'à l'heure actuelle on peut admettre que près du 60% du potentiel économique global et du 80% des ouvriers soumis à la loi fédérale sur les fabriques, alors que les cantons de Fribourg, Valais, Schwyz, Grisons, Appenzell Rhodes-Intérieures et Extérieures, Uri, Nidwald et Obwald ne comptent que le 7% environ des personnes soumises à la loi sur les fabriques.

Or, l'industrialisation exerce une influence directe sur toute une série d'activités secondaires et tertiaires comme la construction, les transports, le commerce, la banque, les assurances, les services publics et privés. Le faible développement de l'industrie dans les cantons montagnards permet de saisir pourquoi les revenus de l'ensemble de ces régions sont relativement faibles par rapport à ceux de l'ensemble de la nation. Ainsi les impôts des personnes physiques payés par les six cantons de Zurich, Berne, Argovie, St-Gall, Bâle-Ville et Genève forment le 68,68% du total de l'impôt pour la défense nationale 7e période, et les impôts des personnes physiques payés par Uri, Schwyz, Unterwald, Fribourg, Appenzell, Tessin, Grisons et Valais ne constituent que le 7,46% de l'impôt en question. Or, qui dit impôts payés dit revenus réalisés.

On comprend dès lors que, les revenus étant relativement bas, la population des cantons montagnards soit condamnée à l'exode.

Cet exode est normal et dangereux pour l'équilibre politique et économique du pays.

Du point de vue moral et social, l'individu s'épanouit le mieux dans son milieu naturel. Et la communauté dans laquelle il est né se doit d'assurer son avenir économique.

Du point de vue politique, le fédéralisme est d'autant plus fort que les Etats cantonaux sont solides. Une perte de population constitue une saignée politique certaine; elle va grossir la puissance économique et politique des cantons industriels tout en diminuant la puissance politique et économique des cantons agricoles et montagnards.

Du point de vue économique, rappelez-vous que le premier capital est le capital humain. Les cantons agricoles et montagnards consentent des dépenses importantes pour la formation de la jeunesse. Et dès qu'elle devient productrice, elle quitte le plus souvent son canton d'origine, ce qui constitue une perte d'investissement pour ce dernier au profit des cantons industriels. En outre, les réalisations qui nécessitent des ressources importantes, telles que les routes, les écoles, les hôpitaux et tous les services de base, sont lourdes pour les cantons à perte de population; les dépenses pour ces divers secteurs s'ajoutent à un chiffre tel par tête de population que souvent elles ne peu-

vent être entreprises dans toute la mesure souhaitable.

On rétorquera certes qu'il existe aussi des ouvriers étrangers dans les cantons agricoles et montagnards et que par conséquent, ces cantons manquent de main d'œuvre. Ce raisonnement est spécieux. La main d'œuvre qui manque dans les cantons agricoles est la même que celle qui fait défaut dans les cantons industriels; les habitants des cantons agricoles, comme ceux des cantons industriels, tendent aujourd'hui à embrasser des professions déterminées et laissent aux étrangers certains métiers; c'est le cas de certains travaux du génie civil, de l'hôtellerie, de la confection, du textile, de la métallurgie et même de l'agriculture, entre autres. En réalité, l'exode que connaissent aujourd'hui les cantons agricoles est l'exode des meilleurs. Et cela est grave. Les jeunes gens, qui ont suivi un apprentissage ou des études secondaires et universitaires, sont absorbés par les cantons industriels, grâce à des conditions financières et sociales que ne peuvent offrir les régions agricoles et montagnardes.

Bien plus, si la Suisse dispose d'un contingent important d'ouvriers étrangers qui approchent des 800.000 personnes, c'est essentiellement vers les cantons industriels que cette main d'œuvre étrangère est localisée. C'est ainsi que la proportion d'ouvriers étrangers dans les fabriques était, en septembre 1962, de 34,4% de la main d'œuvre totale. Dans les cantons agricoles, cette proportion de main d'œuvre est inférieure à 34,4%. Ainsi le canton du Valais ne possédait que le 18,3% des ouvriers de fabriques en main d'œuvre étrangère, le canton de Fribourg, le 17,5%, le canton d'Uri le 13,1%, le canton d'Unterwald le 24,9%, le canton des Grisons le 25,2%; et comme ces cantons commencent à s'industrialiser, ils sont obligés de faire appel, la plupart du temps, à des cadres étrangers, bien plus qu'à des manœuvres ou des ouvriers semi-qualifiés. Et pendant ce temps, comme je l'ai dit, une bonne partie des meilleurs éléments part pour les cantons industriels grossissant le flot de la main d'œuvre immigrée.

A une époque où la Confédération fait des efforts permanents pour lutter contre la surchauffe économique, l'exode rural et l'installation des ouvriers étrangers dans les cantons industriels nécessitent la construction de logements et la création des services de base nécessaires: écoles, hôpitaux, canalisations, égouts, etc. En revanche, comme je viens de le dire, cette infrastructure existe généralement dans les cantons agricoles ou n'est utilisée que partiellement dans la plupart des cas. Bien plus, dans le même temps, phénomène antiéconomique, la main d'œuvre des cantons montagnards n'est pas occupée rationnellement.

Il existe en effet dans les vallées une main d'œuvre, composée en partie de personnes mariées et souvent de femmes, attachée au pays et qui n'est pas utilisée au 100%. Ainsi, dans les installations récentes d'industries légères à la montagne, pour ne citer que le canton du Valais (vallée de Conches, Val d'Illic, Val d'Hérens, Val d'Anniviers, etc.), il a toujours été possible de trouver de la main d'œuvre entièrement valaisanne.

Cela provient du fait que les activités traditionnelles des cantons agricoles et montagnards, c'est-à-dire l'agriculture, le tourisme et la construction, n'arrivent plus à solutionner les problèmes urgents qui se posent à eux. L'agriculture et le tourisme sont saisonniers, la construction elle-même est en partie saisonnière; et c'est précisément une partie de ces activités que la population suisse est en train de quitter: à la campagne également, les jeunes générations recherchent des activités suivies et conformes à leurs

goûts. Et si ces activités n'existent pas sur place, les jeunes émigrent vers les centres urbains, augmentant la concentration et la surchauffe économiques.

S'il faut une preuve de l'activité saisonnière de l'hôtellerie, il suffit de consulter la statistique fédérale: au mois de juillet 1963, les hôtels, motels et pensions du pays occupaient 69 283 personnes, alors qu'au mois de novembre, ils n'en occupaient que 36 851, soit environ deux fois moins. Or le caractère saisonnier est encore plus accentué dans les régions de montagne: pour le seul canton du Valais, 5 647 personnes étaient occupées en juillet dans l'hôtellerie et 1 283 seulement au moins de novembre, soit près de cinq fois moins.

On sait également que la main d'œuvre agricole est très importante des mois de mai à septembre alors qu'elle est pratiquement nulle des mois de novembre à avril.

En outre, la construction occupe une place beaucoup trop importante dans l'activité économique des cantons montagnards. En Valais, par exemple et proportionnellement à l'ensemble des personnes actives, le nombre des personnes occupées dans l'industrie et les métiers est tombé de 40% en 1939 à 30,2% en 1955, et la part de la construction est montée de 8,5% en 1939 à 29,6% en 1955, date du dernier recensement fédéral des entreprises industrielles et commerciales.

Cette forte augmentation est due, en partie, à la construction des barrages hydroélectriques, construction en voie d'achèvement.

Il s'ensuit que les cantons agricoles et montagnards, soucieux de l'avenir de leur population, demandent avec insistance au Conseil fédéral quelles mesures il pense prendre en vue de fortifier les économies locales par l'apport d'activités suivies, industrielles entre autres. Ce souci ressort de la résolution votée par les cantons intéressés à la décentralisation industrielle.

Echos de la onzième journée des Harmonies valaisannes

L'intérêt de cette journée s'est porté essentiellement sur l'échange et la comparaison artistique des Harmonies valaisannes.

Nous jugerons ce qui a été réellement valable lors de la onzième journée des Harmonies valaisannes, bien ordonnée par le président de l'Harmonie de Monthey, M. Roger Coppex, et sa belle équipe de collaborateurs. Et disons comme Boileau, dans son «Art poétique», ...rien n'est beau que le vrai».

Nous constaterons d'abord que les Harmonies valaisannes ont réalisé d'indiscutables progrès, spécialement Martigny et Sion. Nous attribuons cette amélioration notoire, non seulement à un apport de jeunes, mais aussi à un travail plus approfondi. En effet, les œuvres inscrites dans le programme de chaque société étaient de classe. Il n'y avait pas de place à la fantaisie ou à la facilité. Voilà pourquoi les Harmonies de Martigny, Monthey, Sion et Sierre sont chacune, dans leur style propre des formations qui s'imposent par des qualités différentes.

LES CONCERTS

Monthey, qui contrairement au programme se présente la première sur le podium. La FAV a, dans sa relation de lundi, présenté les morceaux joués et l'aperçu de la journée nous donnerons seulement quelques appréciations sur l'ensemble des productions.

L'Harmonie de Monthey se maintient dans sa parfaite intégrité instrumentale. Elle joue régulièrement des œuvres d'envergure, qui concilient à la fois les exigences de l'art musical, son besoin d'évolution, et les goûts naturels de ses musiciens amateurs.

District de Saint-Maurice

En route vers Paris...

ST-MAURICE (El). — Marquant le début des vacances, chaque année, à pareille époque, un groupe d'enfants des écoles de St-Maurice, part pour trois semaines en direction de St-Maurice (Seine), ville jumelle, en échange du séjour que font les enfants français, en Valais, sous la forme d'École des Neiges. Ils nous quittent pour trois semaines durant lesquelles, ils auront l'occasion de connaître Paris et la mer, un camp d'une semaine étant généralement prévu.

Avec leurs amis, de solides amitiés se sont nouées et c'est en pays de connaissance que nos petits Agaunois auront débarqués dans la soirée.

Une ambiance très gaie régnait en gare de St-Maurice lorsque 29 enfants prirent le départ, accompagnés des représentants des autorités et de leurs maîtres.

Nous leur souhaitons un bon séjour.

De Monthey au Lac

Travaux terminés

CHAMPERY (Mn). — Les travaux de réfection de la rue principale de Champéry sont maintenant terminés et le trafic a retrouvé toute sa fluidité. Hier, une équipe d'ouvriers a procédé au marquage des lignes jaunes de stationnement.

Les touristes qui commencent à arriver en grand nombre connaissent maintenant une route tout à fait conforme aux exigences du trafic actuel.

L'église prend forme

CHAMPERY (Mn). — La nouvelle église prend forme. On a procédé ces jours derniers à l'édification de la charpente métallique de forme pyramidale qui se dresse et part en flèche en direction des Dents du Midi, qui seront une toile de fond magnifique pour le nouvel édifice.

Ceux qui ont consulté la maquette de l'église ont pu se rendre compte qu'elle aura fière allure et que ses lignes modernes mais sobres seront un contraste heureux avec les chalets et les maisons typiques du Val d'Illic.

Accident de chantier

VOUVRY. — Un ressortissant italien, M. Antonio Serfado, qui travaillait à Vouvry pour l'entreprise Losinger, a été victime d'un accident de chantier dont nous ignorons les circonstances exactes.

Relevé aussitôt et souffrant d'une fracture ouverte de la jambe, le malheureux a été transporté d'urgence à l'hôpital de Monthey.

Succès

MONTHEY (PG). — Nous apprenons que M. Antoine Vuadens, de Vouvry, mais habitant Monthey, vient de réussir brillamment ses examens de notaire, après avoir suivi un stage chez Me Paul de Courten. Nous lui présentons nos félicitations et aussi nos souhaits pour une brillante carrière.

Le choix de la méthode

MONTHEY (Fg). — Le soleil quelque peu invisible qui nous a été donné en cette arrière-saison printanière ne manque pas de revaloriser encore les primeurs. C'est ainsi que les premiers fruits commencent à pénétrer sur le marché, mais à des prix relativement élevés. C'est sans doute des raisons d'économie qui poussent certains amateurs de cerises notamment à s'aliementer directement chez le producteur; par producteur, entendons toutefois non pas l'agriculteur mais bien... l'arbre. En langage clair, cela s'appelle maraudage et mérite d'être sanctionné. C'est précisément ce à quoi s'occupe actuellement les enquêteurs qui ont été saisis de plusieurs cas dans la région montheysanne. Une fois de plus, il y a le plaisir à savourer les primeurs et la méthode à utiliser pour y arriver. Gageons que celle que nous venons de citer sera abandonnée par ceux qui auront la désagréable surprise de recevoir, après coup, une facture émanant non pas du producteur mais bien d'un intermédiaire des plus autoritaires.

Concerts d'été

MONTHEY (Fg). — L'Harmonie municipale de Monthey, dans le cadre des concerts publics de plein air qu'elle organise chaque année, se rendra jeudi dans le quartier de Place, pour y donner un concert. Ce concert débutera à 20 h. 30, devant le Café des Tramyawes et il est à souhaiter que le beau temps permette à notre dynamique société municipale de rendre un salut musical aux habitants de ce quartier montheysan.

Le bétail, cette année, a été transporté par camion.

On vit avec le progrès

CHAMPERY (Mn). — Qu'ils furent étonnés les villageois et les touristes qui ont adopté la belle région du Val d'Illic de ne plus entendre les clochettes des troupeaux qui, chaque année, à pareille époque, montent aux alpages de Planachaux ou des Crosets.

teurs. Elle dispose d'excellents clarinettes, probablement les meilleurs du Valais. Les saxophonistes et flûtistes s'allient harmonieusement avec les cuivres et les instruments à percussion.

Martigny est une Harmonie qui interprète à ravir l'imagination de Berlioz et le tempérament de Rossini. Ses registres, surtout les trompettes, barytons et trombones ont une puissance de souffle, peut-être trop prononcée, mais propice pour jouer dans une «salle» de bûches.

Sion peut exécuter un répertoire, où se trouve des partitions délicates et des marches de classe. Hormis les efforts aisés de quelques instrumentistes, l'Harmonie séduisante se défend très bien dans les diverses tessitures. Même l'homogénéité n'est pas totale, elle s'exprime dans un bon style.

Sierre a une personnalité d'attitude. Tout d'abord, la Géronde est un motif d'attraction, car elle est sortie des chemins battus! Ses musiciens ont le privilège de nous faire entendre

les plus grands interprètes de notre époque. Bien sûr, il se trouvera des «Classistes» qui ne veulent pas saisir le vrai et valable sens moderne.

RÉSUMÉ D'UNE FÉCONDITÉ MUSICALE

Les Harmonies de Monthey, Martigny, Sion et Sierre peuvent être fières de leur comportement. Ce sont réellement des corps de musiques qui peuvent rivaliser avec les meilleurs du pays. En plus, en général, elles ont des directeurs talentueux. A présent, elles disposent respectivement des chefs compétents soit MM. Henri Bujard, Jean Novi, Maurice Veillet et Jean Daetywyler, tous professeurs capables de transposer et de composer des œuvres de valeurs.

Si nos Harmonies ont des orientations diverses, elles savent s'adapter et en chaque circonstance conserver un équilibre, permettant à l'occasion de se signaler dans le monde de la musique.

Roger de Foges.

Chez les artistes valaisans contemporains

(Raph). — L'Art valaisan, s'échelonnant, à plus d'un titre sur une vaste gamme, scrute actuellement l'opinion et le goût du public, au musée de la Majorie.

Cet Art valaisan, qu'il soit pictural ou sculptural, nous permet d'envisager, dans son ensemble, un avenir purement non conformiste.

Que nos artistes, sans distinction aucune, dévoilent de la personnalité, de l'originalité, cela est incontestable! D'ailleurs, leur conception personnelle de la peinture, leur optique suivent une ligne honnête et enrichissante.

Des œuvres telles que «Cristaux», «Infernales» et «Ville morte» traduisent, dans le contexte, cette nouvelle perspective, cet apport de la peinture dite moderne et surtout ascendante. Autre œuvre attractive «Rouge», «Ombre brûlée», d'où ressort une audace et une recherche de matière méticuleusement étudiées.

A un stade que je qualifierai de «moins libéral» ou quelque peu conformiste, — ce qui ne constitue pas un reproche — relevons «Semailles» et «The World of Gil Evans» qui sollicitent également un intérêt profond... et exigent, peut-être, de notre part, une certaine recherche rétrospective, de même pour «Solidarité» où l'on ressent davantage une influence.

Plus fidèle à telle ou telle tradition, «La Mer» nous a replacés, non sans satisfaction, dans un climat un peu plus réaliste.

Avant d'aborder les Anciens — l'ordre chronologique n'ayant aucune importance — mentionnons «Blanc

704», «Bleu 564», «Acoustique 565», œuvres du même autodidacte et dont les performances imaginatives et constructives, que ce soit dans le domaine pictural ou sculptural, contraignent le visiteur à s'y attarder... plus longuement.

Les aquarelles, bien qu'amoinnées, par leur format, compensent magistralement cette petitesse par leur pureté d'expression.

Remontant momentanément le cours des ans, l'attitude pensive et hésitante de «La chromancienne», œuvre du doyen des artistes valaisans, rassure certains pessimistes et étonne les jeunes initiés.

Passant d'une école à l'autre, et d'un doyen à l'autre, «La grande nature morte» définit sans ambages et avec fidélité, ce mot actuellement tant déformé: Art.

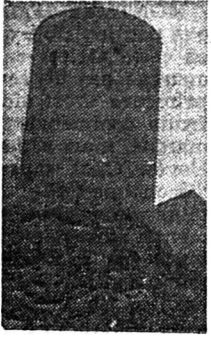
La sculpture valaisanne, pour sa part, semble marquer un point sur sa rivale immédiate... L'emblème de ce noble art est représenté par «Plainte 2», «Double face», œuvres exclusivement inédites dont l'atout et la matière se résument à une simple ardoise de grande envergure au moyen de laquelle s'expriment divers symboles.

Autre sculpture intéressante, à mon avis, de cette exposition: «Méditation» dont les caractéristiques résident dans sa simplicité d'exécution, la parfaite harmonie du concave et du convexe et la fidélité des courbes.

Or, si «Solunto» rime avec ignoto, «Waldbild» avec Unzuchtbild, et «Introspection» avec dépravation... «Les pavés rouges»... n'est pas nécessairement et décevant synonyme d'œuvre de choc... et d'ART.

Martigny et les Dranses

Au pied de la tour



Notre ville vit à l'heure de l'été. Depuis deux jours! Sur la place, les touristes dégustent une boisson à l'ombre des platanes. Des voitures en provenance de tous pays, sont arrêtées, ici ou là...

Souvent, en fin d'après-midi, c'est la fuite précipitée... Le ciel, a mis sa parure noire, sa parure menaçante et orageuse. En quelques minutes, tout s'assombrit. Il ne reste qu'à gagner l'abri le plus proche et à contempler, l'œil inquiet, les gouttes qui ressemblent à des noix!

Mais pour l'heure, l'été, cet été que l'on attendait avec impatience, est bien là. Les jardins eux aussi, ont mis leur parure pour accueillir cet hôte. Tondus, les gazons

ont pris un vert ébloui. Les fleurs se balancent au gré d'une brise qui se veut tiède.

Dans les vignes, c'est le travail harassant et pénible sous un chaleur torride. Mais les paysans ont l'habitude de se «renouveler» et ne s'en plaignent pas. Bien au contraire!

L'inalpe a eu lieu un peu partout. Les bergers et les bêtes ont fui la plaine pour gagner les hauteurs moins suffocantes! Des fêtes ont été organisées pour marquer cet événement.

Les routes alpestres également, sont sillonnées par des véhicules qui ressemblent à de petites fourmis! Les estivants pique-niquent sur le sol à peine débarbouillé de neige et exposent leur visage aux flèches drues de Phoebus. Les rusés, quant à eux, ne restent point... en arrière. Ils se sont transformés en rivières et découpent le paysage! L'eau jaillit de partout. En quelques kilomètres, les flots deviennent impressionnants.

Toutes ces petites anecdotes font que les dieux se rappellent à nous en ce solstice de juin. Un mois, où la métamorphose devient monnaie courante.

Dans les almanachs, on nous prédit du beau et... du chaud! Ceci pour plusieurs dizaines de jours. Le cycle recommence invariablement... A moins qu'une profonde dépression ne prenne naissance près du golfe de Gascogne...

Bati-A.

Quelques minutes avec de jeunes campeurs étrangers



Toutes ces petites maisons multicolores qui se montent en quelques minutes...

MARTIGNY. — Ils sont là, plusieurs dizaines de jeunes qui ont « planté » leur... maison! Une maison de toile... que l'on « monte » en quelques minutes.

Le plus compliqué est de trouver l'emplacement. Après, cela va tout seul...

Ce jeune Belge qui me répond est enchanté. Il y a exactement quatre jours que lui et son copain stationnent sur cette pelouse verte.

Nous voulions partir tout de suite pour le sud. Mais voyez-vous, le cadre est si beau et le vent si rafraîchissant, que nous nous sommes laissés « prendre ».

En vérité, ces deux sportifs viennent de Bruges. Ils sont partis à scooter... Excusez du peu...

Notre machine, une fois tout ce matériel fixé, a plutôt l'air d'un mastodonte. Mais, c'est ça, les vacances!

Son camarade, lui, me parle de Bruges... Bruges, me confie-t-il, est l'une de ces quelques villes privilégiées dont on cherche inlassablement le secret ou la définition. C'est en quelque sorte une capitale d'où le pouvoir s'est retiré; un port d'où la mer s'est éloignée; un vaste musée de pierres, de tableaux et de vieux paysages urbains; une retraite où il fait bon rêver du passé; une leçon d'histoire où vivent des princes fastueux, des foules insolentes et des peintres de génie: tout est juste et tout est parfait. Sans oublier la « Venise du Nord » qui est une erreur d'optique ou « Bruges-la-Morte » qui est une erreur du poète. Ça c'est Georges Sion qui l'a écrit...
Lorsqu'on arrive à Bruges, on se

demande souvent quel chemin prendre, quel itinéraire emprunter pour ne rien perdre d'une beauté si multiple... chez vous, en Suisse, c'est un peu ça! C'est vaste, envoûtant, enchanteur... Il faudrait pouvoir rester plusieurs mois...

Est-ce la première fois que vous venez en Suisse?

Non, il y a deux ans, mon copain et moi-même, avons fait un voyage dans votre pays, mais pas en Valais. C'est un canton que nous ne connaissons pas du tout.

Et mon interlocuteur ajoute dans un souffle:

Vous en avez de la chance!

Demain, ces deux Belges auront fui la Suisse. Mais ils garderont bien vivant, dans leur cœur, le souvenir d'une région qui les a littéralement emballés!

A L'EAU...

Au gré de notre visite dans ce village « improvisé », nous avons fait la connaissance d'autres personnes. Des Allemands, Hollandais, Italiens, Français, voire même des Américains. Ils sont tous là, assis, sur des chaises-longues et bavardent sous les chauds rayons du soleil. D'autres touristes arrivent, quelques-uns repartent...

Voyez-vous, on nous compare à des nomades, me disait ce jeune Belge... En vérité, c'est un peu ça... Nomades jusqu'au jour où nous découvrons un endroit qui nous plaît... Alors là, tous les plans établis ultérieurement tombent... à l'eau.

Au risque d'être cruel, « nous » pourrions ajouter: « Puisse-t-il en être souvent ainsi... ».

Nos félicitations

LEYTRON (Ry). — Nous avons donné dans notre numéro de lundi les noms des Valaisans qui obtiennent brillamment à Lausanne la maîtrise fédérale de menuisier. A leurs noms s'ajoute celui de M. Raymond Roduit, de Jean, domicilié à Leytron, auquel vont tous nos compliments.

Inauguration de l'usine de Chanrion

MARTIGNY. — On apprend que l'usine de Chanrion pourra être inaugurée au début du mois de juillet. En effet, le complexe des aménagements de l'ouvrage hydro-électrique de Mauvoisin sera prochainement achevé.

Petit portrait en marge d'une grande réception qui a lieu aujourd'hui à Fully

M. ARTHUR BENDER CONSEILLER D'ÉTAT est reçu aujourd'hui à Fully



En bavardant avec notre nouveau chef du Département de justice, police et hygiène, que j'ai surpris chez lui à Mazembroz près de Fully, je songeais à Laménais. Pourquoi?... Probablement parce que, la veille, j'avais lu quelques pages du « Livre du Peuple » et que j'avais noté ce passage: « Aucun homme ne peut aliéner sa souveraineté, parce qu'il ne peut abdiquer sa nature ou cesser d'être homme; et de la souveraineté de chaque individu naît dans la société la souveraineté collective de tous ou la souveraineté du peuple, également inaliénable ». En songeant à ce paragraphe, je situais un peu mieux un homme que l'on connaît mal encore: M. Arthur Bender, conseiller d'Etat.

J'avais le sentiment qu'entre lui et Laménais il devait y avoir certains liens de pensée, lointains sans doute, mais existant tout de même, car M. Bender ne semble pas être l'homme d'un compromis, ni d'une aliénation de souveraineté et encore moins d'une abdication quelconque.

Aujourd'hui, Fully en fête, reçoit avec enthousiasme celui que le parti radical-démocratique valaisan a choisi pour succéder à M. Marcel Gard au Gouvernement, choisis ratifiés par le peuple le 14 mars 1965.

Avant de pénétrer dans la jolie petite villa sise entre des bouquets de roses, des arbres d'ornement et la vigne, j'ai flâné à Fully, dans les rues où le soleil et l'ombre jouaient en faisant des tâches d'or et de gris-perle.

J'ai rencontré M. Fernand Carron qui m'a dit, en substance, ceci:

Arthur est un homme épatant, bourré de qualités. Il possède une forte érudition. C'est un travailleur infatigable, un grand lecteur qui possède une mémoire extrêmement fidèle. En plus, il est méticuleux et tous les problèmes qu'il aborde, il les analyse profondément. C'est aussi un esprit indépendant. Il déteste les combinaisons et le favoritisme. C'est un être scrupuleux auquel on ne peut rien reprocher... si, peut-être un peu trop de sévérité. Mais cela n'est pas un mal, en vérité, car il sait être très humain quand il le faut.

Qu'attendez-vous de lui?

Nous attendons qu'il apporte au sein du Gouvernement un esprit de collaboration dans le sens d'un renforcement de l'efficacité, de la planification avec des vues larges permettant des solutions valables pour quelques décades. Nous n'avons pas encore de loi sur la viticulture ni de loi sur l'arboriculture fruitière. Nous avons eu le sentiment, à un moment donné, que le Conseil d'Etat était tombé en léthargie. Mais il a réagi au cours de ces dernières années. M. Bender aura néanmoins beaucoup à faire dans son département dans le domaine de la pollution des eaux et sur le plan de l'hygiène comme dans la lutte contre le cancer. Nous espérons qu'on lui donnera les moyens d'agir. Déjà, M. Oscar Schnyder avait fait du bon travail mais il y a encore du pain sur la planche. Heureusement que l'on sent, aujourd'hui, dans les partis, une ferme intention de tirer à la même corde pour le bien du Pays.

M. Arthur Bender est né à Mazembroz-Fully, le 27 août 1919. Son père était Etienne-Philippe Bender,

instituteur et tout à la fois agriculteur-vigneron, qui fut président de la commune de Fully de 1920 à 1924.

Le jeune Arthur va à l'école primaire jusqu'à l'âge de 13 ans. C'est déjà un bon élève remarqué par ses maîtres. On le met ensuite au collège Sainte-Marie de Martigny. Il y reste un an. Puis au collège de St-Maurice où pendant huit ans, il forge son esprit avant d'entrer à l'Université de Fribourg pour trois ans.

En 1946, il obtient son brevet de notaire. L'année suivante celui d'avocat.

Il est conseiller communal de 1952 à 1960 et député de 1960 à 1965.

Le 14 mars, il devient l'un des cinq conseillers d'Etat du Valais. Le Département de justice, police et hygiène lui est attribué.

J'aurais préféré, quant à moi, recevoir le Département des travaux publics, me confie M. Bender, pendant que son épouse prépare les enfants. Il est l'heure d'aller à l'école.

Que je dise, en passant, que Mme Bender est fille d'Hermann Bosen, instituteur, ancien vice-président de la commune de Fully, et capitaine bien connu au temps de la « Mob ». Il est aussi vigneron. Donc, M. et Mme Arthur Bender sont très attachés à la terre qui les a vus naître.

Ils ont quatre enfants: Etienne-Philippe (15 ans), Emmanuel (14 ans), Marie-Christine (10 ans) et Léonard (8 ans). Les aînés sont au collège l'un en rudiments, l'autre en syntaxe.

Marie-Christine adore son papa. L'autre jour, elle lui a chipé son carnet de rendez-vous. Vingt-quatre heures plus tard, on le retrouvait à sa place. Marie-Christine avait noté à la page et au jour qui convenait: « Papa a rendez-vous pour assister au ballet dans lequel joue Marie-Christine Bender ».

Demain, c'est ta fête, qu'elle lui a dit encore.

Eh oui, Marie-Christine, c'est la fête de ton papa. Mais il faudra que tu t'habitues à le voir moins souvent, car les devoirs de sa nouvelle charge vous enlèveront au moment où vous en aurez le plus besoin. C'est ainsi quand on est conseiller d'Etat.

Vous me disiez, tout à l'heure, que vous auriez choisi le Département des travaux publics!

Oui, pour plusieurs raisons qui peuvent vous étonner, j'aurais accepté ce Département soit par goût, soit par ma formation dans des activités antérieures. Mais le choix n'a pas été remis en question. Et le jeu était loyal. Nous avons été fort bien accueillis par nos aînés du Conseil d'Etat, M. Wolfgang Lorétan et moi-même. M. Marius Lampert, président du Gouvernement, nous a prévenus que nous pourrions nous exprimer très librement au sein de l'aréopage. Nous aurons, bien sûr, à partager les échecs comme les succès.

On vous souhaite de nombreux succès.

Nous n'avons pas eu de grandes options à prendre jusqu'ici. Dans mon Département, M. Schnyder a fait en sorte que les chefs de service n'aient pas trop à souffrir de la transition. J'ai trouvé des collaborateurs excellents, décidés à œuvrer courageusement.

Sur quels points mettez-vous l'accent dans l'ordre d'urgence des problèmes que vous serez appelé à résoudre?

Tout d'abord sur le problème de la pollution de l'air et de l'eau avec la collaboration des communes qui sont les maîtres de l'œuvre. Nous aurons à éviter de graves erreurs qui se sont produites en Suisse dans ce domaine. Le problème de la santé appelle également notre attention aussitôt que possible, notamment l'organisation de l'hospitalisation. Ce sont là deux gros morceaux qu'il faudra attaquer dans un esprit positif. Il y aura également la mise sur pied de différentes lois et il faudra songer à la réforme pénitentiaire.

On vous dit très strict et rigoureux.

Je suis strict, c'est vrai. Je contrôle tout. Je m'informe de tout. Je fais mon devoir et les autres doivent faire le leur.

L'heure est passée. Nous nous sommes dit beaucoup de choses. Ma première impression s'est confirmée. M. Arthur Bender saura remplir la mission pour laquelle il a été élevé au rang de conseiller d'Etat.

C'est l'avis d'ailleurs de plusieurs Fulliéens interrogés.

Pour moi qui ne suis pas de son parti, je pense que Bender fera l'affaire. Il est intelligent, capable et sérieux.

Il s'est acquis une situation qui fait honneur à sa famille et à sa commune, me dit un autre citoyen.

Il a fait une belle carrière juridique. Son étude était très achalandée. Il défendait les pauvres comme les riches, avec la même conviction, la même tenacité. Il connaît bien les problèmes de la commune et ceux de l'agriculture, me glisse dans l'oreille un monsieur qui s'en va à la vigne.

Bender?... pensez donc si je le connais! Il était l'avocat-conseil de la commune dans les affaires avec l'E.O.S. Un fin malin...

Arthur?... un vieux copain. Un homme cultivé, fin, racé, charmant aussi. Son père et sa mère sont décédés tous les deux en 1949. Ils étaient quatre enfants. Deux sont morts alors qu'ils étaient en bas âge et son frère Etienne-Philippe est décédé à l'âge de 40 ans. Il est le seul survivant de cette famille qui compte cependant de nombreux parents dans la région.

On disait de lui, au collège, que c'était l'un des meilleurs d'entre nous. C'était vrai.

Il fut l'élève de M. Antoine Favre, juge fédéral, avant de recevoir l'étude de Me Henri Couchepin. C'est un homme d'une intégrité absolue. A l'âge où il était au collège, il n'y avait que trois garçons de Fully aux études. Aujourd'hui, il y en a tant qu'on en veut.

Des témoignages sincères, j'en ai tant entendu que cela me dispense d'assister à la réception de ce jour. Les hommages seront pourtant aussi respectueux que vibrants et mérités.

M. Arthur Bender est très aimé. Il jouit de l'estime que lui accordent de très nombreux amis aussi bien dans le Haut-Valais que dans le Centre ou le Bas-Valais. Homme de la terre, il est aussi homme d'esprit et homme d'action.

F.-Gérard Gessler

Les grands travaux routiers près des Valettes

MARTIGNY. — Les travaux sur la route qui mène au Grand-Saint-Bernard se poursuivent avec entrain. Le premier tronçon de cette chaussée est maintenant recouvert d'un tapis de bitume. Les ouvriers et leurs puissantes machines creusent depuis quelques jours à proximité du village des Valettes. En dépit de la chaleur canicu-

laire dont nous sommes gratifiés, ces employés font leur besogne courageusement... Ils ont du mérite!
Automobilistes, pensez à ceux qui travaillent pour vous!

Récompense

MARTIGNY. — Le Rotary-Club section de Martigny, a offert une récompense à un jeune écolier de Ravoire, M. Alain Moret, fils de Raphaël, comme étant l'élève le plus méritant de l'année écoulée.

Ce jeune qui est l'aîné d'une belle famille de huit enfants, mérite toutes nos félicitations et nos vœux pour une carrière heureuse dans ses futures études.

Notons que cette récompense a été délivrée dans le cadre des actions du Rotary en faveur des prix scolaires.

Vacances pour handicapés

PRAZ-DE-FORT (Ug). — Les handicapés physiques du district d'Entre-mont, sont actuellement en vacances à Praz-de-Fort, où ils logent dans les salles de classe, actuellement vides.

Nous leur souhaitons de bonnes vacances et espérons que le beau temps vienne apporter un peu de soleil dans leur cœur.

Farniente... au bord de l'eau

MARTIGNY. — Grande animation ces jours-ci à la piscine olympique de Martigny.

La chaleur et le soleil aidant, ce sont de véritables troupes qui prennent la température de l'eau. Ecoliers, vacanciers — le camping étant tout proche — s'en donnent à cœur joie. Il en est même qui viennent, entre midi et quatorze heures, dîner au bord de l'eau. La mine un peu triste, ils quittent cette ambiance de détente pour regagner bureaux ou ateliers. Quant aux autres, ils n'ont pas le temps de voir filer les heures! Du matin jusqu'au soir, ils font trempette, alternant leur sport favori avec de longues minutes de « bronzage ». Tout cela fait partie du joyeux décor de Martigny.

Lisez la «Feuille d'Avis du Valais»

Sion et la région

L'UCOVA DELIBERE



Vue sur le comité de l'UCOVA durant le brillant exposé de M. Henri Gianadda. On reconnaît de g. à dr. M. Théo Montangero, directeur de l'UCOVA, M. Casimir Chabhey, président ; Jean Métry, chef de service au département de l'industrie et du commerce et debout, M. Henri Gianadda, nouveau directeur de l'UCOVA. (VP)

Par une bonne petite chaleur l'UCOVA tint son assemblée annuelle au Cerf sous la présidence de M. Chabhey qui se plut à saluer la présence de M. Métry représentant du Département des finances, les vétérans, la presse et les membres présents. Il fit part de suite de la démission de M. Montangero, directeur de l'office UCOVA depuis 28 ans, c.-à-d. depuis sa fondation. Dans des termes où le regret de voir cet ouvrier de la première heure quitter son poste, le président rendit un hommage légitime à ses qualités de travail, ponctualité, courtoisie et dévouement à la cause du commerce valaisan. Et en témoignage d'une vie consacrée à cette cause M. Chabhey remet à M. Montangero un cadeau princier sous la forme d'une pendule neuchâteloise de riche ornementation.

La partie administrative, procès-verbal, comptes, budget, donnèrent lieu à des interventions pertinentes auxquelles le président put répondre aimablement sans toutefois donner

entière satisfaction de la liberté du commerce, ni des initiatives sans fondements légaux.

Ces interventions avaient pour objets : la vente de produits alimentaires et boissons dans les établissements industriels, la vente du vin et liqueurs dans le commerce courant, les bases de calcul du fisc, etc. M. Montangero apporta un espoir dans l'établissement du registre professionnel des commerçants de détail, c'est à la limite possible de restriction ou canalisation de la liberté de commerce.

LE NOUVEAU DIRECTEUR DE L'OFFICE UCOVA

Le président Chabhey présenta le nouveau directeur de l'Office de l'UCOVA en la personne de M. Henri Gianadda licencié ès sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, et dont il dit la force de caractère, l'intelligence et les vues larges sur le développement du commerce. Le nouveau directeur assure qu'il consacra tout son temps à

l'UCOVA et, dans un exposé simple de forme mais largement étudié et documenté, sur le « Problème commercial », avec des notions qui bouleversent celles du bon vieux temps.

Au banquet au Cerf, et qui fut un régal, le conseiller d'Etat Marcel Gross fut accueilli par les applaudissements des participants. Au dessert, il prit la parole pour féliciter les organes de l'UCOVA, son président en particulier, son directeur, M. Montangero, que l'on voit à regret abandonner tous les fils du rouage. Il releva aussi l'importance économique du commerce de détail et mit en garde les commerçants contre un esprit de découragement, car appuyant les paroles du président Chabhey, il dit que le succès réside dans la solidarité des commerçants entre eux, dans l'esprit de commun intérêt et application à la recherche de solutions adéquates, car tout problème a une solution favorable, si on s'applique à la rechercher avec intelligence et sans obstination.

La journée s'est terminée par la visite du Centre professionnel sous la conduite de son distingué directeur, et une course dans le coteau de Nendaz en délassement d'une journée qui sera fructueuse.

Cgr.

Visite inattendue

BRAMOIS (Pd). — Il faisait chaud en plaine ce mercredi après-midi. Près de Bramois, les quelques agriculteurs qui travaillaient aux champs ont été quelque peu surpris par une visite inattendue : celle d'un charmant chevrouil qui était descendu de la forêt de Pramagnon pour venir se désaltérer en plaine dans les eaux d'un étang situé près de ce dernier village.

District de Saint-Maurice

Une mise de drapeau qui récolte 450 francs



VERNAYAZ (PP). — Après la procession de la Fête-Dieu, eut lieu la traditionnelle mise du drapeau de Notre-Dame. Devant notre église, l'étendard de Notre-Dame flottait allégrement, tenu par M. Honoré Moret, qui faisait aussi office d'huissier.

La mise monta à 450 francs et fut adjugée à MM. André Morard et Isidore Gautschi qui, pour une année, sont, en principe, possesseurs du drapeau.

Le montant de la mise va pour une part au détachement militaire qui, sous le commandement du pl. Guy Revaz, accompagna le drapeau de Notre-Dame à la procession de la Fête-Dieu. La deuxième partie sera cette année affectée, selon le désir des mineurs, à nos missionnaires laïques.

Voilà un joli geste qui sera très apprécié et qui mérite d'être relevé.

Magnifique promenade scolaire

VERNAYAZ (P.P.) — Comme chaque année pour clore l'année scolaire, il y eut la traditionnelle promenade. Mardi 14 de bon matin, nos rues retentissaient d'un joyeux brouhaha. Le soleil pointait à l'horizon, mais surtout il brillait dans les yeux de nos écoliers. Devant l'église, quatre cars attendaient parents et enfants pour

les conduire dans la cité enchanteur du lac Bleu.

Par le col du Pillon nous atteignîmes le but de notre promenade vers midi ; et là ce fut le pique-nique général dans une joyeuse ambiance. Dans des barques mises gracieusement à leur disposition nos gosses sillonnèrent en tous sens ce lac Bleu si joli et qui porte bien son nom.

Le retour s'effectua par le col des Mosses avec arrêt à Château-d'Oex où nous eûmes le plaisir d'assister à l'arrivée du tour de Suisse.

Retour à Vernayaz vers 8 h., bon nombre de personnes attendaient les promeneurs. La fanfare Echo du Trient, avec un peu de retard, vint nous donner une aubade. Chacun rentra chez soi emportant de cette journée un merveilleux souvenir et quelques-uns, un coup de soleil.

Départ des louveteaux

ST-MAURICE (El.) — 35 Louveteaux ont pris le départ de St-Maurice, mercredi matin, pour leur camp d'été à la Dixence.

Accompagnés de trois cheftaines, ils y demeureront une dizaine de jours dans une ambiance de joyeuse camaraderie et tout en perfectionnant leur apprentissage de leur vie de scouts.

ISSUE MORTELLE

EVIONNAZ (Fav). — Le 19 juin passé, nous avions relaté l'accident dont avait été victime une habitante de la Rasse-Evionnaz, Mme Angeline Jacquemoud, âgée de 77 ans.

Elle avait été renversée en effet dans la nuit du 18 juin passé par une voiture française et grièvement blessée, on avait dû la transporter d'urgence à la Clinique de St-Amé.

Or, nous apprenions hier, que la malheureuse venait de succomber à la suite de ses graves blessures, dans l'établissement hospitalier de St-Maurice.

Mme Jacquemoud était une personne très aimée et connue dans la région de St-Maurice et d'Evionnaz pour avoir pratiqué sa vie durant le beau métier de sage-femme.

Malgré son grand âge, elle pratiquait encore jusqu'à ces dernières années et ses grandes connaissances professionnelles la faisaient apprécier de tout le monde.

A la famille plongée dans l'affliction, la «Feuille d'Avis du Valais» présente l'expression de ses sincères condoléances.

Vache furieuse

SAINT-MAURICE (J.-J.). — Alors qu'il gouvernait son bétail, M. Maurice Coutaz a été blessé par une vache devenue subitement furieuse. Il souffre de plaies à un bras et une jambe.

Du nouveau chez les « Dames »

Cette dernière semaine nous a vraiment comblés en événements sensationnels. Ne parlons pas de politique étrangère, ni de sports, car dans ces domaines la sensation est de règle et nous en sommes servis.

Parlons plutôt des faits locaux, plus susceptibles de retenir notre attention et de fournir une matière abondante aux conversations des vacances.

Deux grands faits ont marqué l'entrée en vacances de nos étudiants. L'annonce, par Mgr Adam, de la prochaine ordination de M. le professeur François-Olivier Dubuis, archéologue cantonal, a déjà été reprise par la presse. Les commentaires vont bon train, mais déjà nous nous réjouissons de compter bientôt dans les rangs de notre clergé un ecclésiastique de grand renom et de grande expérience. Il conviendra d'attendre patiemment l'avis de l'autorité religieuse avant d'émettre un jugement quelconque, aussi motivé soit-il. De toute façon voilà une nouvelle de taille.

Le second fait, connu dès samedi matin lors de la clôture des cours de notre lycée-collège cantonal, intéresse nos deux instituts séduits d'enseignement secondaire classique. Mlle Antoinette Bruttin, licenciée ès lettres et diplômée de l'Institut pédagogique de Genève, professeur principal de Principes, quitte le collège des garçons pour prendre la direction du collège Sainte-Marie-des-Anges, des jeunes filles, tenu et jusqu'ici dirigé par les révérendes Dames Franciscaines.

Ici encore la nouvelle est surprenante, mais elle s'explique fort bien. Par le contrat qui les lie à l'Etat du Valais, Département de l'instruction publique, les « Dames », comme on les appelle couramment en ville de Sion, ont toute faculté de choisir qui bon leur semble pour diriger un établissement d'enseignement secondaire. Mère Marie-Colette, directrice

émérite à qui l'on doit la formation de nos premières bacheliers valaisannes, ayant fait valoir ses droits à une activité moins astreignante, la direction de l'Ordre a décidé de présenter à l'approbation du gouvernement la candidature d'une direction laïque.

Le fait est assez inattendu pour admettre que l'autorité civile ait été un moment interloquée et ait mis près de deux mois avant de l'entériner. C'est chose faite aujourd'hui et nous savons que les formalités de passation des pouvoirs sont quasiment terminées.

En souhaitant à Mlle la directrice un rectorat fécond et, si possible, heureux, nous nous devons de rendre hommage à la largesse de vues des autorités religieuses de l'Ordre des Dames franciscaines qui ont pris délibérément un tournant historique en choisissant hors de leur Ordre la personne revêtue des plus hautes fonctions dans la maison d'enseignement qu'elles ont fondée. Pour l'instant le cas est unique chez nous et il n'était pas superflu de le mentionner.

Ainsi, comme par le passé, les études secondaires classiques de notre jeunesse féminine sont en bonnes mains et la population tout entière ne peut qu'en tirer grand profit.

Merci à Mère Marie-Colette, bons vœux à Mlle Bruttin.

Remerciements à Mère Marie-Colette

Les élèves du Collège Sainte-Marie-des-Anges ont appris avec surprise, vendredi passé, la démission de leur chère directrice, Révérende Mère Marie-Colette, et sa décision de se faire remplacer à la tête du collège par un professeur laïc. Avec un regret ému, elles lui adressent leurs vifs remerciements pour son inlassable dévouement, sa sollicitude toujours en éveil et sa patience qui les désarmait toutes. Heureuses bénéficiaires de son enseignement, elles ont beaucoup apprécié ses rares qualités de professeur, dont la clarté et la pénétration atteignaient toutes les élèves sans exception. C'est pourquoi elles se réjouissent à la pensée qu'elle continuera à enseigner, et espèrent que longtemps encore de nombreuses étudiantes pourront en profiter.

Elles lui expriment donc leur joie sincère de la retrouver à la rentrée et lui souhaitent de reposantes vacances bien méritées.

Les élèves reconnaissantes.

A pros de l'Exposition du Masque suisse

SION (Pac). — C'est au Manoir de Martigny que s'ouvrira samedi à 16 h., l'exposition des Masques suisses. Le président du Cercle des Beaux Arts, M. Bessero, Mme Simonetta, M.

Albert de Wolf et plusieurs autres personnalités ont voulu par cette exposition montrer et faire revivre le masque.

Cette exposition est une des premières du genre. Aussi a-t-elle requis un travail énorme. Les difficultés ont surtout surgi dans le montage de l'exposition elle-même. Les masques et costumes ont été trouvés grâce à la gentillesse des directeurs de musées (musée du folklore à Bâle, musée d'histoire à Berne, musée Rietberg à Zurich, musée et institut d'ethnologie à Genève). Gentillesse que l'on trouve partout, principalement en Suisse allemande.

Ces masques très anciens proviennent en grande partie du Loetschental. Les hommes qui s'en couvriraient perpétuaient les rites carnavalesques.

Chaque masque a en effet son histoire. Chaque homme revêtu d'un masque a son rôle à jouer : ici c'est le bonhomme hiver, là c'est un diable ou un magicien.

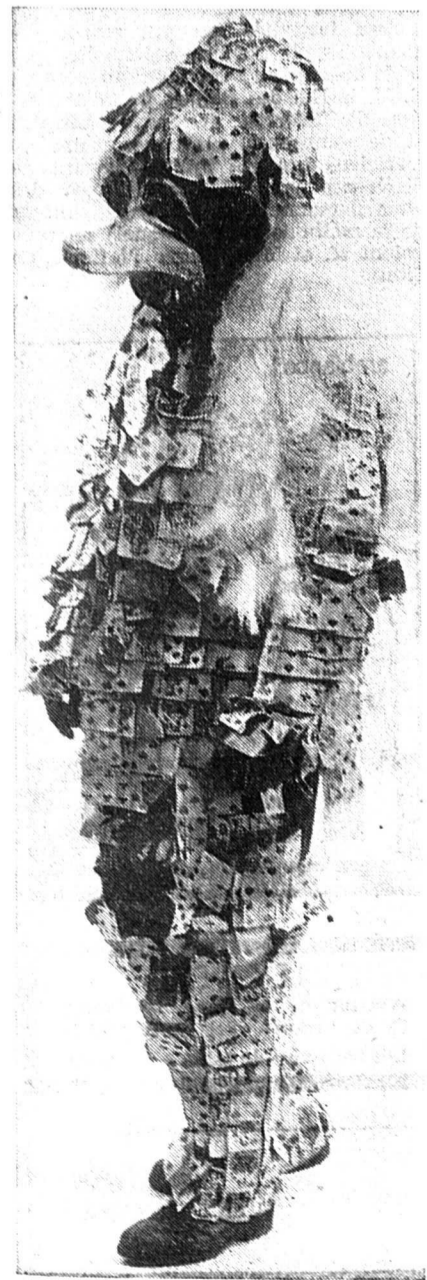
Nous trouverons aussi au Manoir plus de 40 mannequins revêtus des costumes des « Sunft », ou corporations que l'on trouve principalement en Suisse allemande et qui ont pour but de conserver les rites carnavalesques.

Ces costumes présentés, et il y en a de magnifiques, constituaient l'habit des membres de ces corporations dont l'une, celle de Lucerne, s'appelle d'un nom qui peut se traduire par « pour sauvegarder les vieilles coutumes ».

Les masques et costumes qui formaient une véritable religion, étaient très combattus par les moines, et les personnes, alors, qui savaient écrire. C'est une des raisons pour lesquelles nous retrouvons très peu d'écrits sur cette fête de Carnaval. Aussi, les organisateurs ont pensé que de montrer au public comment se fait un masque pourrait être intéressant. Des artistes du Loetschental occuperont donc une pièce où ils confectionneront et vendront des masques, masques d'aujourd'hui, qui sont très différents de ceux exposés.

Un film sur le masque tourné par P. Barde, de Genève, passera dans une des salles de l'exposition.

Voilà une exposition très originale que tout le monde doit se hâter de visiter.



SI FRAIS
SI BON
SIBERIA

produit glacé pasteurisé SIBERIA

Frisket

pour fines bouches gourmandes!

gobelet 50 ct — frisket 30 ct — cornet pierrot 80 ct — cassata 70 ct — diplomate 60 ct — cervino Fr. 1.- — blocs dessert famille Fr. 1.70 — tutti frutti Fr. 2.20.

CINEMAS

Sion - Arlequin

Jeudi 24 juin
Gérard Barry, Anna Karina,
Antonio Vilar dans un extra-
ordinaire film d'action

SHEHERAZADE, L'ESCLAVE DE BAGDAD

Le miracle du cinéma français,
2 heures de spectacle inoubliable.
En plus du programme
« LES BLOODSON » prestidigi-
tateurs.
Scop3 couleurs - 16 ans rév.

Sion - Lux

Jeudi 24 juin
Les auditeurs de radio Lau-
sanne seront enthousiasmés
par ce nouveau chef-d'œuvre
d'Alexandre Dumas
Michel Le Royer, Anne Doat,
Jean Desailly, Annie Ducaux
dans

LE CHEVALIER DE MAISON ROUGE

Vu sa longueur pas de retar-
dataires s.v.p.
Parlé français - 16 ans rév.

Sion - Capitole

Jeudi 24 juin
Dany Saval, Paul Meurisse,
Suzy Delair, Jean Richard
dans

DU MOURON POUR LES PETITS OISEAUX

un grand film policier français
signé Marcel Carné.
Parlé français - 18 ans révolus

Martigny - Etoile

Jusqu'à dim. 27 - 18 ans rév.
Un formidable éclat de rire!

PATATE

avec Jean Marais et Danielle
Darrieux

Martigny - Corso

Jusqu'à dim. 27 - 16 ans rév.
Un film de cape et d'épée

LA REVANCHE DE D'ARTAGNAN

avec Fernando Lamas et Glo-
ria Milland

Cinéma d'Ardon

Aujourd'hui : RELACHE
Samedi - Dimanche :

LEON MORIN PRETRE

Riddes - l'Abelle

Ce soir : RELACHE
Vendredi 25 - dimanche 27

MACISTE A LA COUR DU GRAND KHAN

Saxon - Rex

Jeudi 24 - 16 ans rév.
Un « policier » irrésistible

L'ASTUCIEUX INSPECTEUR BROWN

Dès vendredi 25 - 18 ans rév.
Un grand film d'atmosphère

CARGAISON BLANCHE

Fully - Ciné Michel

Aujourd'hui : RELACHE
Dès vendredi 25 - 16 ans rév.
Le feuilleton de la Radio

LES MISERABLES

St-Maurice - Roxy

Aujourd'hui : RELACHE
Dès vendredi

PECHE D'AMOUR

Léger accrochage

MURAZ (Wz). — Un léger accro-
chage a eu lieu sur la route cantonale
entre deux camions qui circulaient
dans la même direction. L'un des
chauffeurs voulait dépasser l'autre
poids lourd et c'est de cette manière
qu'un léger accrochage fut provoqué.
On ne déplore toutefois que des dégâts
matériels.

La Fondue chinoise

Une des spécialités du
Rest. « La Bergère »
Av. de la Gare SION, Tél. 2 14 81

P 1104 S

Sion et la région

Chronique du Conseil général

Le Conseil général de Sion, dans sa séance du 15 juin, était présidé par M. André Perraudin, assisté du vice-président M. Marcellin Piccot et du secrétaire M. Joseph Blatter. De son côté, le Conseil communal suivait les débats. Il était présent dans sa grande majorité.

C'est à l'unanimité que les Conseillers généraux adoptèrent :
— les crédits supplémentaires;
— les comptes de la commune 1964;
— les comptes des Services industriels 1964;
— les comptes du spectacle « Son et Lumière » et son budget 1965;
— la vente de terrains à « Pro-Familia Sion », plus subside, plus cautionnement.

En ce qui concerne le spectacle « Sion à la lumière de ses étoiles », nous donnons ci-dessous le compte d'exploitation pour 1964, qui se présente ainsi :

Total des recettes	Fr. 43 780,20
Total des charges	Fr. 35 086,30
Résultat d'exploitation	Fr. 8 693,90

Les comptes 1963 présentaient un excédent de dépenses de Fr. 24 268,50. En 1964, il y eut 13 584 entrées payantes pour 90 séances. En 1961, les entrées ascendaient à 26 000 personnes environ pour passer à 18 848 en 1962. Le total général du passif du bilan est de Fr. 199 208.— au 31.12.1964.

En ce qui concerne le budget 1965, la commission de gestion du Conseil général insista sur le fait qu'un esprit d'économie souhaitable comme tel, vivement encouragé par elle-même, ne doit en aucun cas porter préjudice et compromettre la qualité du spectacle présenté.

Elle proposa que les amortissements soldent en primeur les actifs d'exploitation.

Ensuite, l'assemblée, après avoir examiné le problème de « Pro Familia Sion », décida la cession à cette société coopérative des parcelles Nos 2098 de 5056 m²; 2097 de 6112 m²; 2096 de 6104 m²; ce qui fait un total de 17 272 m² pour construire une nouvelle colonie d'HLM à Champsec, de 74 appartements, dont 50 de 4 pièces et 24 de trois, ce aux conditions particulières suivantes :

1. prix : Fr. 26.— le m², total Fr. 449 072.—;
2. rétrocession gratuite à la commune et au moment opportun de 3082 m² pour la construction de la route prévue dans le quartier;
3. droit de préemption et de réméré en faveur de la commune, avec hypothèque légale du vendeur;
4. autorisation du Conseil d'Etat réservée.

En plus, il a appliqué les conditions générales prévues antérieurement et destinées à aider l'édification d'HLM, conditions dont bénéficient toutes les coopératives et associations s'occupant de ce genre d'affaires, à savoir :

1. la commune cautionne le crédit de construction en 2e rang, soit Fr. 1 700 000.—;
2. la Commune complète l'effort financier de la Confédération et du canton en ce qui concerne le taux de l'intérêt du capital engagé (0,33 1/3 pendant la durée de l'aide fédérale et cantonale);
3. enfin l'aide de la commune est subordonnée aux conditions suivantes :
 - a) ne seront subventionnées que les constructions au bénéfice de l'aide de la Confédération et du canton;
 - b) en cas de vente de l'immeuble subventionné ou en cas de changement de la destination, le mon-

tant total des avantages accordés par la commune est à rembourser. c) les comptes annuels et le budget de l'exploitation sont à remettre à l'autorité communale avant le 31 mars de chaque année; d) un délégué de la Municipalité doit faire partie du comité de gestion.

LE DEVELOPEMENT DE NOTRE VILLE

Le Conseil général prit ensuite connaissance du rapport de la commission de développement qui traitait des problèmes suivants :

- avenue Maurice Troillet;
- coordination édilité et travaux publics;
- entrée ouest de la ville;
- place de la Planta;
- marché aux légumes;
- extension et aménagement.

Pour ce qui est de l'aménagement de la place de la Planta, la Municipalité a déclaré qu'un concours de projets serait organisé en vue d'une réalisation fonctionnelle de cet emplacement.

L'Assemblée a témoigné beaucoup d'intérêt pour les problèmes touchant la construction d'un stade de football. Les loisirs de la jeunesse ont également préoccupé l'assemblée qui a décidé, en principe, de créer une commission s'occupant de nos jeunes. Il a été en outre demandé à la Municipalité de prévoir au prochain budget la création d'un nouveau poste qui serait occupé par une personne spécialisée à qui incomberait la tâche de coordonner les activités des divers groupements de jeunesse existant déjà à Sion.

En fin de séance, un postulat tendant à favoriser la construction de logements à loyers modérés, en luttant contre la spéculation abusive des terrains, a été accepté par le Conseil général à l'unanimité et transmis à la Municipalité.

Cette séance s'est déroulée dans un excellent esprit de collaboration, et la Municipalité a répondu aux nombreuses questions des conseillers généraux à la satisfaction de ceux-ci.

Commission d'information

Commune de Sion

AVIS OFFICIEL

La Municipalité de Sion porte à la connaissance du public que la gravière des Isles louée actuellement par elle-même à la Bourgeoisie de Sion, en bordure sud de la route Sion-Aproz-Fey, est exploitée pour ses propres besoins.

- En conséquence :
- Tout prélèvement de matériaux par des privés non autorisés est strictement défendu.
 - Tout dépôt, de quelque nature qu'il soit, est sévèrement interdit.
 - Le dépôt de gadoues est réservé à Uvrier au nord du pont sur le Rhône.
 - Toute infraction aux présentes dispositions est punissable de contravention et passible d'amende, sans préjudice des dommages causés dont spécialement à la nappe phréatique ainsi que de la remise en état des lieux.

Les intéressés sont impérieusement invités à se conformer à ces prescriptions.

L'Administration

Correction de route

SAINT-MARTIN. — Le petit hameau d'Eison, situé à 1650 m. d'altitude, à environ quatre kilomètres de Saint-Martin, connaît depuis quelques années, une animation toujours plus importante durant la saison d'été. Les « étrangers » apprécient son climat très sain, la beauté du paysage et la gentillesse de la population.

La route qui relie Eison à Saint-Martin, construite en partie en 1922 comme chemin forestier, a subi d'importantes améliorations depuis que la circulation automobile y a été autorisée.

Il reste encore un étranglement au village de Trogne qui demande beaucoup de virtuosité de la part des conducteurs des cars postaux et des véhicules à gros tonnage.

Plusieurs édifices ont été expropriés et démolis, il y a déjà quelques années et les travaux de terrassement ont débuté lundi dernier pour la correction de ce tronçon de route.

Déjà, ça bouge à Saint-Martin.

Mauvaise chute

VEYSSONNAZ (Wz). — Au cours de la journée de lundi, la petite Nadia, fille de M. Adrien Fournier, âgée de 5 ans, fit une chute malencontreuse.

Transportée d'urgence à l'hôpital, le médecin diagnostiqua une fracture du genou.

Institut de Commerce de Sion Concours de sténographie

A la fin de l'année, les élèves de l'Institut de Commerce de Sion ont participé au concours organisé par l'Institut International de Sténographie Aimé-Paris. En même temps avaient lieu les examens du diplôme de Commerce, pour lesquels le jury était composé de : M. le Dr Louis de Riedmatten, Président du Tribunal de Sion, M. le Dr Maurice Bovier, M. André Bonvin, avocat, M. Aloïs Praz, professeur, et M. René Pellet, licencié ès sciences commerciales.

La plupart des lauréats ont déjà commencé une activité professionnelle et nous formons les vœux les meilleurs pour l'avenir.

Voici le palmarès :

VITESSE 160 SYLLABES
Bruttin Sœur Emmanuel, Tornay Elisabeth, Caloz Marie-Jeanne.

VITESSE 140 SYLLABES
Duc Oliva, Eggel Joelle, Rielle Jacqueline, Cattin Georgette, Moix Ro-

land, Zuber Charles-Henri, Cretzaz Florian.

VITESSE 140 SYLLABES
Dondainaz Marcia, Fournier Lydia, Morard Anny, Pralong Françoise, Pralong Marie-Thérèse, Praz Jeanne, Bagnoud Noëlle, Bornet Anne-Marie, Fellay Marie-Thérèse, Mariaux Yvette, Vallestraz Madeleine, Fournier Danielle, Crittin Marie-Cécile, Jacquier Marcelle, Micheloud Ghislaine, Vegère Edith, Morard Lucette, Pignat Lucienne, Rausis Michelle, Ançay Raymond, Bourban Anne-Marie, Debons Hélène, Dubuis Brigitte, Dussex Eliette, Lugon Anne-Lise, Praz Chantal, Savioz Anne-Marie, Favre Monique, Fragnière Marie-Antoinette, Cheseaux Rose-Marie, Geiger Marie-Thérèse, Salamin Brigitte, Bornet Josiane.

VITESSE 130 SYLLABES
Darbellay Georgette, Devayes Joséphine, Bressous Thérèse, Théoduloz Gilberte, Rey Marie-Françoise, Sierro Christiane, Vocat Françoise, Fournier Lucie.

Violente embardée : une blessée

HEREMENCE (Uw). — Un couple d'Héremence, M. et Mme Dayer, circulait en voiture sur la route des mayens en direction du village.

Soudain, le véhicule fit une terrible embardée et Mme Stéphanie Dayer, âgée de 63 ans fut éjectée et coincée entre la voiture et le sol. Souffrant d'une double fracture du bras, on la conduisit d'urgence à l'hôpital de Sion. Quant au mari, il s'en tire avec quelques contusions. Les dégâts matériels sont très importants.

Intéressante conférence

SION (UG). — Ce soir, a lieu à la Maison des jeunes, une intéressante conférence qui s'intitule : « Le jazz, des origines à nos jours ». Cette causerie, qui sera donnée par M. Georges Wyder, aura lieu à 20 h. et, certainement nombreux seront les jeunes qui ne voudront pas manquer cette occasion unique de se familiariser quelque peu, avec ce genre d'expression musicale qui nous vient d'outre Atlantique et plus précisément de la Nouvelle-Orléans.

Précisons que M. Wyder est un connaisseur et qu'il suit actuellement les cours au conservatoire cantonal.

On manque de sang

Nombreux sont les malades et les blessés dont l'état exige une transfusion de sang. Or, le nouveau Centre de transfusion de la Croix-Rouge à Sion n'a pas encore assez de donneurs. Soyez généreux, faites à votre prochain le don d'un peu de sang. Des cartes d'inscription au Service de transfusion sont à votre disposition dans toutes les pharmacies,

GRAIN DE SEL

Un peu de cinéma...

— Un étudiant de la région nous demande ce qu'est la stéréophonie.
— C'est ce que l'on appelle le « relief sonore ».

— Comment l'obtient-on ?
— Sur le plan de la radio en installant deux appareils dans la même pièce et en se plaçant devant de telle sorte que la place que l'on occupe forme un point de triangle avec les deux appareils. Au cinéma, le son, au lieu de surgir de derrière son dos ou de sa gauche, ou même selon plusieurs « directions spatiales ». Au spectacle « Sion à la lumière de ses Etoiles » on fait de la stéréophonie en ce sens que les « sources sonores » sont placées tantôt à Valère, tantôt à la chapelle de Tous les saints, tantôt à Tourbillon, tantôt derrière les spectateurs.

— Ce même étudiant voudrait encore savoir ce qu'est la « poly-vision ».

— J'ai trouvé une définition et vous la livre telle que je l'ai lue : c'est la vision simultanée de plusieurs images contiguës. Exemple : le triple écran, inauguré par Abel Gance dans son film « Napoléon » : trois images issues de trois films synchronisés sont projetés sur trois écrans, et leur ensemble compose soit une seule image panoramique, soit (de préférence) l'harmonisation de trois images différentes ayant trait à un même événement; l'image centrale, essentielle, est alors flanquée de deux images symétriques (inversées l'une par rapport à l'autre). Son exploitation commerciale se heurte à de grosses difficultés techniques. Le « cinéma » procède du même principe, mais ne vise qu'à constituer une seule image (panoramique).

— C'est intéressant, car bien peu de gens savent de quoi il en retourne avec ces « techniques » spéciales. Ainsi l'anaglyphe, qu'est-ce que c'est au juste ? J'ai lu ce terme dans un journal, mais je n'ai pas compris le sens de ce mot...

— On dit anaglyphe ou anaglyp-
te pour un ouvrage sculpté ou cis-
elé en relief. Au cinéma c'est un
procédé en relief relevant de la
stéréoscopie. Je m'explique : la
séparation des images est obtenue
au moyen de filtres colorés (deux
couleurs complémentaires) situés
devant deux objectifs parallèles.
Des verres parfaitement colorés
permettent à chacun des deux yeux
de sélectionner l'image qui lui est
propre. L'ensemble de la vision bi-
nuculaire donne la sensation du
relief. Et voilà. En fouillant un peu
dans les bouquins, chacun peut
trouver une réponse à sa question.
Isandre.

Des Sédunois fêtent M. Cuisenaire

SION (FAV). — La Belgique vient de rendre — enfin — un hommage mérité à M. Georges Cuisenaire, auteur de la méthode de calcul qui est très appréciée en Europe et généralisée dans notre canton.

Aux festivités qui ont marqué, à Bruxelles, la remise solennelle, par le Ministre de l'Education, au nom de S. M. le Roi des Belges, de la décoration d'officier de l'Ordre de Léopold II, de nombreux pédagogues et mathématiciens ont été invités, venant de différents pays. Il y avait aussi des amis personnels du célèbre inventeur de la méthode parmi lesquels se trouvaient M. et Mme Pierre Pfefferlé, de Sion.



LECO
BOISSON AU CHOCOLAT

LE CAVEAU

Avenue de la Gare - SION
G. de Preux - Tél. (027) 2 20 16
Les bons vins de table - Liqueurs

Institut Praline
R. Porte-Neuve,
Sion.

TOUTE JEUNE CET HIVER

P 91 S

Sierre et la Noble Contrée

Le groupe radical-démocratique des Chambres fédérales a été reçu hier en ville de Sierre



Le cortège parcourt les rues de Sierre où une grande foule était accourue pour saluer nos autorités. On reconnaît au premier rang de g. à dr. : M. Salzmänn, président de Sierre, M. Jakob Müller, président du Conseil des Etats, M. Paul Chaudet, conseiller fédéral, Aloys Copt, président du Grand Conseil valaisan et Alfred Schaller, président du groupe radical des Chambres. Derrière eux on reconnaît de g. à dr. l'ancien conseiller fédéral Kobelt, M. Guy Zwissig, vice-président du parti radical valaisan, M. Francis Germanier, conseiller national (en partie caché), M. René Spahr, juge cantonal et M. Glasson, conseiller national.

C'était, hier, journée d'excursion pour les membres du Groupe radical-démocratique des Chambres fédérales. Les parlementaires, après avoir quitté Berne le matin, se sont arrêtés à Rivaz, puis à Montreux et à Sierre avant de regagner la capitale fédérale dans la nuit.

L'étape valaisanne de ce voyage auquel ont pris part MM. les conseillers fédéraux Schaffner (jusqu'à Montreux) et Paul Chaudet, ainsi que M. Karl Kobelt, ancien conseiller fédéral, cinq juges fédéraux et M. Rais, ancien juge fédéral, M. Alfred Schaller, conseiller national et président du Groupe, M. Jacob Mueller, président du Conseil des Etats, M. Edgar Mottiez, chef de la Division de justice, M. Leuenberg, secrétaire général, ainsi que de très nombreuses personnalités, au nombre de 90 environ, était organisée par le parti radical-démocratique de Sierre.

En gare de la cité du soleil, le corps de musique « La Géronde » accueillait donc, en fin d'après-midi, les participants à cette promenade en terre vaudoise puis en pays valaisan.

En cortège, ouvert par deux policiers en moto, on traversait la ville sous les acclamations d'une population ravie par cette manifestation à laquelle les organisateurs avaient rallié un groupe portant le costume d'un récent spectacle valaisan monté avec succès par Cilette Faust, qui précédait les représentants des hautes autorités fédérales, M. Aloys Copt, président du Grand Conseil, M. Marcel Gard, ancien conseiller d'Etat, M. René Spahr, juge cantonal, M. Maurice Salzmänn, président de la ville, Me Camille Crittin, ancien conseiller national et, naturellement, M. Francis Germanier, conseiller national, s'étaient joints à leurs amis.

Venaient ensuite la Chanson du Rhône, les invités du groupe radical-démocratique et MM. les parlementaires. Au Château de Villa, une cordiale réception attendait ces Messieurs qui eurent la joie d'applaudir la Chanson du Rhône et son maître M. Jean Daetwyler à l'heure de la raclette, ainsi qu'ils l'avaient fait après que M. Maurice Salzmänn leur eut souhaité la bienvenue suivie d'un apéritif.

M. Aloys Copt eut tout loisir de dire

à ses pairs en politique combien le Valais était heureux de les recevoir. Discours auquel répondit M. A. Schaller avec beaucoup de chaleur. Et M. Paul Chaudet, conseiller fédéral, qui tenait à exprimer sa reconnaissance à notre canton pour plusieurs motifs, les uns officiels, les autres personnels, le fit en des termes qui allèrent droit au cœur des Valaisans d'abord, des Confédérés ensuite. « Nous sommes venus en Valais pour recharger la batterie de l'énergie propre aux Valaisans. Vaud-Valais, ce sont deux peuples terriens qui se rejoignent sur l'essentiel. Le Valais est un pays qui marche vers le progrès en sauvegardant ses traditions. J'admire la Chanson du Rhône et M. Daetwyler qui renouvellent un beau répertoire choral dans le moderne en restant attaché aux choses du passé. Ayons pour consigne : avancer vers le progrès en maintenant les valeurs de base dans la défense organisée, l'ordre, la liberté et la dignité humaine ». M. Chaudet en a dit bien davantage dans son discours, naturellement, mais nous n'avons pas loisir de tout rapporter.

Messieurs les hôtes de la ville de Sierre, ayant apprécié — ô combien — le bon vin, les mets valaisans, les chansons et les sourires de nos gracieuses filles, s'en allèrent emportant un panier de fruits offert de bon cœur par le Valais. Ils garderont bon souvenir de cette réception réussie grâce aussi à une organisation parfaite signée par MM. Elie Zwissig, Berguerand, Guy Zwissig et quelques autres personnes dévouées dont M. et Mme Zimmermann, du Manoir de Villa.

Le soir au Bellevue : assemblée primaire

SIERRE (FAV). — Les citoyens de Sierre se réuniront ce soir dans la grande salle de l'hôtel Château Bellevue pour leur assemblée primaire. A cette occasion, ils prendront connaissance des comptes communaux 1964 ainsi que des comptes des Services Industriels de la même année.

† Julienne Grand

SIERRE (FAV). — A Sierre, en l'église Sainte-Catherine sera enseveli vendredi matin à 10 heures Mme Vve Julienne Grand, décédée à l'Asile de la Souste à l'âge de 77 ans.

- Monsieur et Madame Armand Jacquemoud-Richard et leurs enfants Madeleine et Josy, à Evionnaz ;
 Monsieur et Madame Maurice Jacquemoud-Maret et leurs enfants Annelise, Raymond, Gérard, Denise, Francine et Marièle à Evionnaz ;
 Monsieur et Madame Joseph Jacquemoud-Rey-Bellet et leurs enfants Michèle, Bernard et Nicole, à Martigny ;
 Monsieur et Madame Léon Jacquemoud-Lugon et leurs enfants Alain, Françoise, Christine, Chantal et Pierre, à Evionnaz ;
 Madame et Monsieur Charles Mettan-Jacquemoud et leurs enfants Guy, Jean-Pierre, Nicolas et Monique, à Evionnaz ;
 Monsieur et Madame Michel Jacquemoud-Jordan et leurs enfants André, René, Gilbert, Christine et Brigitte, à Evionnaz ;
 Monsieur et Madame Jules Beney-Mottet, à Martigny et St-Maurice, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
 Madame Veuve Emma Delez-Beney, aux Marécottes, ses enfants et petits-enfants ;
 Madame Veuve Augustine Peney-Beney, à St-Maurice, ses enfants et petits-enfants ;
 Madame Veuve Marcelle Beney-Rappaz, à Martigny, ses enfants et petits-enfants ;
 Madame Veuve Gisèle Beney-Castagno, à Choëx-sur-Monthey ;
 Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean-Louis Beney-Gay ;
 Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Joseph Mettan-Beney ;
 Les enfants et petits-enfants de feu Norbert Duroux-Beney ;
 Les enfants et petits-enfants de feu Siméon Jacquemoud-Coquoiz ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME VEUVE

Angeline JACQUEMOUD

née BENEY

Sage-femme

Tertiaire de Saint-François

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et parente, décédée accidentellement le 22 juin 1965 dans sa 78^{me} année, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Evionnaz, le vendredi 25 juin 1965 à 10 heures.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

A travers le Haut-Valais

Les travaux de rénovation de l'église d'Ernen

ERNEN (er). — Placée sous la protection de la Confédération, l'église d'Ernen deviendra un vrai monument historique lorsque les travaux de rénovation entrepris seront terminés d'ici deux ans environ. Pour le moment il ne reste plus grand-chose de l'église que nous avons connue. La sacristie a disparu et les deux entrées ont été modifiées. Au fil des ans de nombreux travaux de première urgence avaient été entrepris et le vrai visage de cette église du début du 16^e siècle avait été changé. C'est ce visage que l'on recherche en ce moment derrière des murs et des façades qui nous cachent certainement bien des secrets.

Des spécialistes se penchent sur d'anciens plans, et, bien curieusement, les grandes fenêtres de la nef devront être murées pour permettre d'en découvrir juste à proximité d'autres dont le style gothique et la vraie valeur artistique seront mis en valeur lorsque tout l'édifice aura retrouvé ses premières lignes. Quant à l'inscription 1518 que l'on peut lire facilement dans la partie droite de ce qui reste du cœur en pleine transformation, il nous est facile de déduire que nous nous trouvons en présence de l'une des plus anciennes maisons de Dieu du Haut-Valais.

Une voiture dans le Rhône

GRENGIOLS (FAV). — Une voiture française qui circulait dans la vallée de Conches, près de Grengiols, a fait une embardée et a fini sa course dans le Rhône. Le conducteur, M. René Tanner et son épouse ont réussi à se sauver d'eux-mêmes. Ce couple parisien venait passer des vacances dans notre canton.

Mme Tanner, souffrant de quelques contusions a été hospitalisée tandis que son mari qui est ingénieur s'en tire indemne.

Le véhicule est complètement démoli.

Les recherches se poursuivent

UNTERBACH (FAV). — Nous annonçons avant-hier, mardi que l'avalanche du Laubach qui avait fait trois victimes avait rendu le corps du petit Rolf Schärer, près de 5 mois plus tard.

Cette découverte a donné de grands espoirs aux sauveteurs, qui étaient une trentaine hier à sonder la neige, en vain, hélas. Le couloir est au revers et la fonte des neiges à cet endroit est très lent et les recherches peuvent durer encore plusieurs jours, voire des semaines de l'avis des spécialistes.

Enfant tué par une pierre

NATERS (FAV). — La petite Roberta Marzari, 4 ans, d'origine italienne, se promenait aux côtés de sa tante dans la région de Belalp, au-dessus de Naters.

Soudain, une pierre, d'un poids assez considérable se détacha de la montagne et atteignit en pleine tête la petite Roberta. Souffrant d'une profonde plaie au cuir chevelu, d'une fracture du crâne, la pauvre fillette ne tarda pas à succomber à ses graves blessures, malgré les soins prodigués par un médecin qui fut aussitôt appelé.

L'accident s'est produit vers 14 heures, hier après-midi.

Mort du sacristain

NATERS (FAV). — M. Paul Millius, sacristain à Naters était occupé à creuser une tombe, au cimetière du village lorsque soudain, il fut terrassé par une crise cardiaque.

Un médecin fut aussitôt demandé, mais tous les efforts entrepris pour le ranimer demeurèrent vains.

Sierre a applaudi la Guinguette

SIERRE. — Grâce aux musiciens de la Guinguette, les mélomanes sierreois et les promeneurs qui se trouvaient près de l'Hôtel Château Bellevue hier soir ont pu passer quelques agréables instants. Et une fois de plus, ce sympathique groupement musical a pu faire valoir ses talents. Dans le préau du Château, près des donjons illuminés pointant vers un ciel très bleu, la Guinguette s'est produite pour la plus grande joie du public, qui a pu à

Lens avec les chanteurs

LENS (Bd). — Nous apprenons avec un grand plaisir que le Chœur d'hommes de Lens, déjà si bien connu par ses interprétations de valeur, se rendra samedi et dimanche prochains à la Fête cantonale de Glaris.

Seule invitée du Valais romand, cette société se produira devant le jury, le dimanche matin, et saura certainement faire honneur à son village et à son canton.

Placé sous la direction de MM. Amédée et C. Lamon, le Chœur d'hommes de Lens ne rentrera pas les mains vides et de nouveaux lauriers viendront s'ajouter à son éloquent palmarès, prouvant ainsi ses hautes qualités.

Nous souhaitons aux membres de cette société, un bon voyage et un franc succès.

Encore une disparition

GRONE (Pd). — On est sans nouvelles depuis samedi passé de M. Adrien Bruttin, agriculteur, âgé de 53 ans, qui a quitté Grône samedi pour s'en aller dans un alpage de la région où il devait séjourner trois mois.

Jusqu'à ce jour les recherches entreprises l'ont pas abouti. Néanmoins, on présume qu'il s'agit là d'une fugue.

loisir ouïr une série d'œuvres modernes et classiques.

Beaucoup de valses qui ont fait revivre la Belle Epoque, des airs en vogue sur lesquels le public aurait volontiers ouvert une danse ; de la valse au paso-doble en passant par la marche et le fox-trot, la Guinguette a jeté dans la ville un soudain air de fête, fait de musique légère, propice à l'évasion en ce mois de juin qui augure des vacances. La Guinguette joua aussi et de façon très heureuse la fameuse « Dans le Sabre », de Kachaturian ainsi que « Visa pour l'amour » sur l'opérette de F. Lopez.

Un grand merci à ce groupement musical pour la soirée qu'il nous a été donné de passer avec lui et nos très vives félicitations aux musiciens et à leur directeur, M. Stutzmann, pour leur excellent travail.

Après une disparition

GRONE (Pd). — Après la mystérieuse disparition de M. Fernand Bruttin, de Grône, âgé de 42 ans, que nous avions signalée dans notre édition de lundi, d'actives recherches ont été entreprises dans la région, et spécialement aux abords du Rhône, près de St-Léonard où l'on avait découvert quelques vêtements du présumé. On pense dès lors que le malheureux a dû par inadvertance être emporté par les flots. Mais l'on n'a jusqu'ici pas trouvé trace de son corps dans le fleuve.

Un nouveau téléphérique

MONTANA (UG). — Les travaux de construction du téléphérique du glacier de la Plaine-Morte, ne vont pas tarder à débiter. L'on vient en effet de mettre en soumission les travaux de béton armé et maçonnerie des gares de départ et d'arrivée, ainsi que des bases des pylônes.

+

Madame et Monsieur Jacques Cominoli-Grand et leurs enfants, à Labergement (France) ;
 Monsieur et Madame Joseph Grand-Savioz et leurs enfants, à Muraz-sur-Sierre ;
 Madame et Monsieur François Welbel-Grand et leur fille, à Genève ;
 Monsieur et Madame André Grand-Michaud et leurs enfants, à Saxon ;
 Madame et Monsieur Léonce Faust-Grand et leurs enfants, à Genève ;

ainsi que les familles parentes et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

MADAME VEUVE

Joseph GRAND
née Julienne EPINEY

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine et marraine, pieusement décédée le 23 juin 1965 à l'âge de 76 ans, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre en l'église Sainte-Catherine le vendredi 25 juin 1965 à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire chez Joseph Grand, Muraz-sur-Sierre, à 9 h. 30.

P. P. E.
P 33743 S

Monsieur Edouard Udry et les familles parentes et alliées, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de leur douloureuse épreuve, remercient sincèrement toutes les personnes et sociétés qui les ont entourés et réconfortés par leurs prières, dons de messes, envois de couronnes et de fleurs, leurs messages et leur présence, à l'occasion du décès si cruel et inattendu de

MADAME

Lucie UDRY
née SERMIER

Ils adressent un merci spécial au Révérend Curé de Plan-Conthey, à la Classe de Dames 1907 de Sion, à la Classe 1907 de Conthey, à la classe commerciale des Diplômes 1926, à la Direction et au Personnel du Mont d'Or S. A., au Moto-Club de Conthey, à la Chorale paroissiale de Plan-Conthey.

Pont-de-la-Morge, le 21 juin 1965.

POMPES FUNÉRAIRES VALAISANNES
2.25.30

Cercueils Couronnes Transports
J. VOEFFRAY & FILS
Av. des Mayennets - SION
CORBILLARD AUTOMOBILE

Rusk dénonce les ambitions de Pékin à propos du conflit vietnamien

WASHINGTON. — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a dénoncé, hier, les ambitions d'Hanoi et de Pékin, manifestées par leur refus de négocier une paix, mais a souligné que les Etats-Unis étaient déterminés aussi bien à s'opposer à l'agression qu'à ne pas se laisser entraîner « dans une aventure imprudente ».

Parlant devant l'« American Foreign Service Association », M. Rusk a déclaré qu'Hanoi ne serait disposé à parler de paix qu'à la condition qu'un gouvernement dominé par les communistes soit installé à Saigon, et que les forces américaines se retirent au préalable du Sud-Vietnam. Le refus opposé par le Nord-Vietnam aux diverses propositions de négociations indique bien qu'une « victoire militaire » est l'objectif d'Hanoi, a-t-il dit.

S'écartant de son texte préparé à l'avance, M. Rusk a exprimé son « regret » du refus par les communistes, des propositions de la conférence du

Commonwealth relatives à l'envoi d'une mission de paix dans les capitales intéressées au problème vietnamien.

Le secrétaire d'Etat a accusé la Chine populaire d'être encore plus opposée qu'Hanoi à toute négociation. Pékin, a-t-il dit, par-delà le conflit actuel, « espère dominer l'Asie du Sud-Est tout entière ».

Le secrétaire d'Etat a lancé un nouvel appel aux nations, parmi lesquelles l'URSS, afin qu'une coopération internationale se manifeste pour rétablir l'économie d'une région actuellement en proie à la violence et à la guerre. Il a également

rappelé le triple objectif que le président Johnson avait énoncé en avril au sujet du Vietnam, à savoir : fermeté contre l'agression, discussion de paix et développement économique.

Les Etats-Unis, a ajouté M. Rusk, sont déterminés aussi bien à résister à l'agression qu'à s'abstenir « de se lancer dans une aventure imprudente ». Le peuple américain ne veut ni témérité, ni reddition, mais demande « la fermeté et la modération car il ne menace personne et ne se laissera pas impressionner par les menaces des autres », a dit le secrétaire d'Etat.

De toute évidence, a-t-il ajouté, l'adversaire n'est pas disposé à faire la paix. Il a rejeté l'une après l'autre « avec mépris » toutes les offres qui lui ont été présentées ces derniers mois par des amis de la paix.

Le secrétaire d'Etat a exprimé l'accord des Etats-Unis aux propositions de paix en quatre points faites mardi par le ministre des affaires étrangères du Sud-Vietnam : arrêt de l'agression et de la subversion, autodétermination pour le Sud-Vietnam, évacuation des troupes étrangères de ce pays, garanties efficaces pour l'indépendance et la liberté.

Il s'agit là de « principes fondamentaux », a dit M. Rusk. Le problème de la réunification du Vietnam ne se posera qu'une fois qu'ils auront été adoptés.

Enfin, M. Rusk a affirmé que « les Etats-Unis ne sont pas divisés dans leur détermination et ne manifestent aucune faiblesse dans leur volonté ».

Le Vietnam, champ d'essai des Américains



Ce n'est plus un secret que les Américains utilisent la « sale » guerre du Vietnam pour essayer leurs dernières productions dans le domaine de l'industrie des armements. La semaine dernière, des bombardiers au long cours B-52 (notre photo) ont été utilisés pour la première fois... et ont déposé un tapis de bombes dans une jungle où il n'y avait personne... Mais l'essai a été entièrement concluant.

Nouvelle et dangereuse tension entre la Thaïlande et le Cambodge

PNOM PEHNH (AFP). — La tension s'est aggravée entre Pnom Penh et Bangkok à la suite des nombreux incidents de frontière survenus au cours des dernières semaines entre la Thaïlande et le Cambodge.

Le gouvernement royal cambodgien s'élève aujourd'hui, dans une vigoureuse protestation, contre ces incidents dont, dit-il, « le gouvernement de Bangkok porte l'entière responsabilité ».

Le communiqué de protestation du gouvernement royal se réfère à trois informations de presse. La première annonçait que le 20 juin, une compagnie de soldats cambodgiens avait pénétré en territoire thaïlandais, près du village de Khau Wong, et que quatre Cambodgiens avaient été tués. La seconde rapportait que la délégation thaïlandaise aux Nations Unies avait signalé le 20 juin « qu'environ cent soldats cambodgiens avaient pénétré en territoire thaïlandais et que

de violents combats s'étaient déroulés ». La troisième citait une déclaration du premier ministre thaïlandais selon laquelle « les corps de 13 soldats Khmers avaient été retrouvés à l'intérieur du territoire thaïlandais ».

Or, pour le gouvernement cambodgien, ce sont au contraire des miliciens thaïlandais qui se sont infiltrés à l'intérieur du territoire Khmer, dans la province de Koh Kong. Ils capturèrent un garde frontalier cambodgien.

Le gouvernement thaïlandais, conclut le communiqué, poursuit inlassablement ses visées expansionnistes sur le territoire Khmer et il ne serait pas surprenant que ce gouvernement cherche à réaliser dans un avenir plus ou moins rapproché l'annexion de la province de Koh Kong en prétendant agir à titre préventif.

Conseil des ministres à Paris Problème des algériens évoqué

PARIS. — M. de Broglie, secrétaire d'Etat chargé des affaires algériennes, a souligné, au cours du conseil des ministres hier matin, qu'à aucun moment la politique de coopération avec la France n'avait été mise en cause à Alger, a indiqué M. Alain Peyrefitte à l'issue du conseil des ministres.

Le Conseil a pris acte de ce que tous les Algériens en cause avaient réaffirmé a-t-il ajouté, leur volonté de coopérer avec la France. Le Conseil a donc estimé que rien ne paraissait devoir compromettre l'avenir politique de la coopération et de l'amitié entre la France et l'Algérie. M.

Peyrefitte a en outre indiqué que du côté français l'événement intérieur en Algérie ne modifiait en rien les relations entre les deux pays. Les raisons qui commandent la coopération de la France avec l'Algérie et qui sont dictées par l'histoire, la géographie et les intérêts communs ne sont pas changées et on doit voir un indice de la poursuite de cette coopération dans le départ ce matin même des experts pétroliers qui vont mettre au point les accords sur les hydrocarbures.

Au cours des entretiens que M. Hubert Humphrey, vice-président des Etats-Unis, a eus avec le général De Gaulle, M. Georges Pompidou et M. Couve de Murville à Paris, les points de vue des deux pays ont été exposés de part et d'autre avec une franche cordialité comme entre deux amis qui savent compter sur l'amitié l'un de l'autre pour n'avoir pas à se déguiser leurs pensées, a déclaré M. Alain Peyrefitte à l'issue du Conseil des ministres.

M. Couve de Murville, dans l'exposé qu'il a fait sur la situation internationale, a rendu compte des conversations de Bruxelles des 14 et 15 juin dernier, au sujet du financement de la politique agricole commune, dont l'aboutissement est convenu pour le 30 juin, a indiqué M. Alain Peyrefitte.

L'achèvement de la politique agricole, c'est-à-dire les accords à intervenir sur les règlements en suspens et sur les prix communs principaux, n'ont pas fait l'objet de ces discussions au dernier Conseil des Ministres de Bruxelles, car elles sont en cours dans d'autres instances.

M. Couve de Murville a signalé le succès obtenu par la France à la suite de l'acceptation par les ministres des transports des Six du projet de tarification des transports européens terrestres proposé par la France.

A propos des récents entretiens entre M. Giscard d'Estaing et M. Callaghan, chancelier de l'Echiquier, le ministre de l'information a précisé : « Les deux ministres ont passé en revue la situation économique et financière et les conditions dans lesquelles fonctionnerait et pourrait fonctionner le système monétaire international ».

Explosion

BARCELONE. — Une explosion s'est produite mercredi dans une usine de feux d'artifices dans le quartier de Sans, à Barcelone. 15 personnes ont été tuées.

On ne possède pour l'heure aucun autre détail sur cette explosion.

Démenti de la jeunesse communiste de France

PARIS. — « Le mouvement de la jeunesse communiste de France demande que le comité international préparatoire du « Festival mondial de la jeunesse » décide de se retirer d'Alger et convoque dans les plus brefs délais, dans un autre pays, une réunion plénière du comité en vue d'examiner la situation créée et de décider des mesures à prendre », déclare le mouvement de la jeunesse communiste dans un communiqué publié hier après-midi.

Pénurie d'eau à New York

NEW YORK (AFP). — La ville de New York souffre d'une pénurie d'eau. La municipalité a dû prendre des mesures sévères pour restreindre la consommation quotidienne qui, par temps chaud (le thermomètre marque actuellement 32 degrés à New York), s'élève à 3 785 300 000 litres. Cette pénurie est le résultat d'un automne sans pluie et d'insuffisantes chutes de neige l'hiver dernier. En effet, les réservoirs constitués par les lacs artificiels, dont certains sont situés à 150 km. de la ville, ne sont qu'à moitié pleins.

Dans les restaurants, le verre d'eau traditionnel, qui accompagne tous les repas n'est plus servi à moins que le client n'en fasse la demande. Il est interdit d'arroser les pelouses, les bassins des places publiques sont vides et les jets d'eau seront fermés tout l'été. Les piscines sont à sec, sauf celles dont les propriétaires achètent de l'eau au marché noir, car les « contrebandiers » de l'eau ont fait leur apparition et vendent le gallon (3 litres 785) de 3 à 5 cents.

La municipalité envisagerait d'utiliser l'eau de l'Hudson et celle des quelque mille puits privés de la ville pour remédier en partie à cette détresse.

Chaleur en Espagne

MADRID. — La vague de chaleur continue en Espagne où la température a atteint mardi 41 degrés à Almansa. Les dégâts que la sécheresse a causés aux récoltes de céréales sont estimés jusqu'à présent à 2 000 millions de pesetas (environ 175 millions de francs).

Nasser promet son aide à la Révolution algérienne

ALGER (AFP). — « Je suis heureux des entretiens que j'ai eus avec le président Nasser et le président Chou En lai. Le soutien du gouvernement, du peuple et plus particulièrement celui du président Nasser a été spontané, compte tenu du fait que les rela-

tions entre les deux pays, entre les deux révolutions, se placent au-dessus des hommes et des fluctuations politiques », a déclaré à son retour hier matin à l'aéroport d'Alger, M. Abdelaziz Bouteflika, dans une déclaration exclusive au représentant de la radio algérienne.

M. Bouteflika a poursuivi : « L'émotion toute fraternelle que pouvait créer un tel changement est tout à fait comprise par nous. Il n'en demeure pas moins que les révolutions algérienne et égyptienne continuent plus que par le passé à œuvrer dans le sens du socialisme et de l'unité arabe. »

Les entretiens que j'ai eus aussi avec M. Chou En-lai, a encore déclaré le ministre, ont été très fructueux, puisque la Chine populaire soutient par définition toutes les révolutions de nature à apporter des changements vers un mieux-être des peuples.

En ce qui concerne la conférence afro-asiatique, compte tenu du fait que c'est une conférence qui n'intéresse pas seulement le peuple algérien, mais concerne les espoirs, les aspirations de tous les peuples du tiers-monde, les présidents Nasser et Chou En-lai ont insisté pour que tout soit mis en œuvre afin que cette conférence soit un succès pour tous les peuples du tiers-monde et un échec cuisant pour toutes les forces impérialistes, colonialistes et néo-colonialistes », a encore déclaré notamment M. Bouteflika.

Nouvelle dénomination pour l'Etat roumain

BUCAREST (Reuter). — L'agence roumaine d'information « Agerpress » annonce vendredi que la commission constitutionnelle avait accepté une proposition de M. Nicolas Ceausesco, premier secrétaire du comité central du parti communiste roumain, selon laquelle l'Etat roumain s'appellera désormais « République socialiste de Roumanie », et non République populaire roumaine.

M. Ceausesco devait déclarer que le socialisme avait été réalisé en Roumanie, et que la nouvelle situation légitimait le changement de nom de l'Etat roumain.

Cette modification doit encore être soumise pour approbation à la grande assemblée nationale.

Un bras arraché recousu

TULSA (Afs). — Les chirurgiens de l'hôpital Saint-John de Tulsa ont travaillé plus de huit heures mercredi pour recoudre le bras droit d'un jeune ouvrier métallurgiste qui avait été arraché mardi soir par une chaîne de transmission.

Un porte-parole de l'hôpital a déclaré qu'il faudra un certain temps avant de savoir si l'opération a réussi.

Prochain vol spatial

WASHINGTON. — La NASA projette de réaliser le 9 août le projet « Gemini-Titan 5 » qui comporte la mise sur orbite pour une durée d'une semaine des cosmonautes Gordon Cooper et Charles Conrad.

Les deux hommes effectueront de nombreuses expériences, parmi lesquelles une tentative de rendez-vous spatial.

Le gouvernement de Berlin-Ouest estime que l'Allemagne de l'Est a une attitude provocante

BONN. — Le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, prenant en considération la récente tension dans la guerre des nerfs à propos de Berlin-Ouest, a reproché au régime est-allemand d'observer une « attitude provocatrice » et, a lancé un appel à la solidarité aux trois puissances occidentales et aux autres pays alliés, membres de l'OTAN.

Au cours d'une séance de cabinet, tenue mercredi sous la présidence du chancelier fédéral Erhard, il a été décidé d'attirer l'attention de l'opinion allemande et mondiale sur les dangers que fait courir à la paix en Europe le gouvernement de la RDA. En outre, des « contacts étroits » devraient être établis avec les puissances occidentales pour préparer les diverses réactions occidentales possibles face aux provocations du gouvernement de Berlin-Est. Ces réactions devraient

être continuellement adaptées à l'évolution de la situation.

Le cabinet ouest-allemand a délibéré plusieurs heures avant de faire connaître ces décisions qui ont été inspirées par la guerre des nerfs plus intense déclenchée dernièrement au sujet de Berlin-Ouest par l'apparition de plusieurs hélicoptères est-allemands au-dessus de cette partie de l'ancienne capitale allemande. Le ministre des affaires étrangères, M. Schroeder, et le président du conseil de la défense, M. H. Krone, ont pris part à ces délibérations.

Valais dernière heure

Touriste tué

SION. — Un ressortissant allemand, M. Heinz Jochinke, âgé de 42 ans, marié, de Berlin, a été victime d'un grave accident de voiture, sur la route du Simplon. La machine qu'il occupait quitta la route au-dessus de Ried-Brigue et dévala un précipice. M. Jochinke succomba à des fractures et des lésions diverses.

Le 20e anniversaire des Nations-Unies

NEW YORK (Afs-Afp). — Les cérémonies qui marqueront à San Francisco le 20e anniversaire des Nations-Unies commenceront vendredi matin par des allocutions de bienvenue du maire de la ville et du gouverneur de Californie, M. Alex Quaizon-Sackey, président de l'Assemblée générale, inaugureront la série des discours et la parole sera ensuite donnée au président des Etats-Unis.